

**JEUX DE LA
FRANCOPHONIE**

JEUNESSE, ARTS ET SPORTS

Revue de presse

JEUX DE LA FRANCOPHONIE
Octobre 2020

Réalisée par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF)

SYNTHESE

Ce document fait la synthèse de la presse parue sur internet portant sur les Jeux de la Francophonie au cours du mois d'octobre 2020.

- à partir du site internet des Jeux de la Francophonie ww.jeux.francophonie.org
La fréquentation du site du 1^{er} au 31 octobre 2020

Sessions : 3 913

*Il s'agit du nombre total de sessions sur la période. Une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur son site Web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation (visionnage de l'écran, événements, e-commerce, etc.) sont associées à une session.

Utilisateurs: 3 164

*Utilisateurs qui ont initié au moins une session dans la plage de dates sélectionnée.

Pages vues : 9 008

*Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

Au niveau de l'Internet :

66 articles de presse ou brèves recensés publiés sur divers sites internet

- *50 concernant les IX^{es} Jeux de la Francophonie*
- *4 sur les Jeux de la Francophonie en général*
- *12 articles sur les lauréats des Jeux de la Francophonie*

SOMMAIRE

I. Articles sur les IX^{es} Jeux de la Francophonie.....	7
RDC : l'ONA interpelle les gouvernants sur les jeux de la Francophonie (www.radiookapi.net)	7
Paru aussi dans: mediacongo.net , congofrance.com , rwanda.safaqna.com , fr.allafrica.com , congo.shafaqna.com , dworaczek-bendome.org	8
RDC/Sauts-de-mouton à Kinshasa : « C'est de l'argent jeté qui pouvait servir à la construction des routes », (Ordre des Architectes de la RDC) (acturdc.com)	9
Lutte – Post-pandémique : les Mondiaux en ligne de mire (www.newsmada.com)	11
Kinshasa: les activités foraines momentanément suspendues à la FIKIN (actualite.cd)	12
RDC: Ce qu'il faut retenir de la 53 ^{ème} réunion du conseil des ministres (congosynthese.com)	14
Félix Tshisekedi préside la 53 ^{ème} réunion du Conseil des ministres sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie (www.politico.cd)	15
COMPTE RENDU DE LA 53 ^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES (www.primature.cd)	16
RDC – Jeux de la francophonie : le gouvernement veut accélérer les préparatifs (l'interview.cd)	28
Paru aussi dans : 24hcongo.net	28
RDC: le Gouvernement déterminé à accélérer les préparatifs pour organiser les jeux de la Francophonie en 2022 (laprunellerdc.info)	29
9 ^{ème} Jeux de la Francophonie en 2022, Felix Tshisekedi charge le ministre des finances d'ordonnancer les dépenses pour accélérer le processus (www.politico.cd)	30
Paru aussi dans : congo-rdc.niooz.fr , congonews.fr	31
Préparatifs des 9 ^{ème} Jeux de la Francophonie: Sele Yalaghuli chargé d'ordonnancer les dépenses pour accélérer le processus (actualite.cd)	31
RDC : Le chef de l'État instruit le ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9 ^{ème} jeux de la francophonie ! (www.financetimes.cd)	32
9 ^è Jeux de la Francophonie : Sele Yalaghoulouli chargé d'ordonnancer les dépenses de façon à doter le comité de ses moyens d'action (actu7.cd)	33
RDC : Félix Tshisekedi exige le décaissement des fonds nécessaires pour financer les préparatifs à l'organisation des 9 ^{èmes} Jeux de la francophonie (deskeco.com)	35

RDC : le ministre des Finances invité à ordonnancer les dépenses relatives aux 9ème Jeux de la Francophonie ! (zoom-eco.net).....	36
En 2022, La RDC Organise Les 9ème Jeux De La Francophonie À Kinshasa. (visiondemidi.net)	38
RDC : Le chef de l'État instruit le ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9ème jeux de la francophonie ! (www.financetimes.cd)	39
Cour Constitutionnelle : Félix Tshisekedi fonce ! (laprosperiteonline.net)	40
Jeux de la Francophonie à Kinshasa : Des voix se lèvent (www.eventsrdc.com)	51
Paru aussi dans : e-journal.info	53
9ème Conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource encore inexploitée en Afrique (afriquinfos.com).....	54
Le gouvernement veut suivre la préparation (www.francsjeux.com)	57
Jeux de la Francophonie à Kinshasa : Le CIJF supplie tous les États et gouvernements francophones à s'inscrire (www.eventsrdc.com)	58
Kinshasa : reprise des activités culturelles à l'Institut français Halle de la Gombe (congoprofond.net).....	61
RDC : Félix Tshisekedi a parlé de la francophonie avec Louise Mushikiwabo à Brazzaville (www.factuel.cd).....	63
Jeux de la Francophonie 2022 à Kinshasa : Le Procureur Général de La République doit se saisir du dossier avant qu'il ne soit trop tard... (sinzilimedia.com).....	64
A Brazzaville, Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo parlent des préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie (www.financialafrik.com)	67
RDC : Tshisekedi et Mushikiwabo échangent sur les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie à Brazzaville (www.7sur7.cd).....	68
Paru aussi dans : www.sangoyacongo.com.....	70
RDC : Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo ont évoqué les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie à Brazzaville (actu30.cd)	71
Covid-19 : l'OIF félicite le Congo pour la « bonne » gestion de la crise sanitaire (http://www.santetropicale.com).....	73
À BRAZZAVILLE, FÉLIX TSHISEKEDI ET LOUISE MUSHIKIWABO PARLENT DES PRÉPARATIFS DES 9ème JEUX DE LA FRANCOFONIE (http://medias777.com)	75

RDC : les préparatifs sur les 9ème jeux de la Francophonie au coeur des échanges entre Félix Tshisekedi et Mushikiwabo (l'interview.cd).....	76
Brazzaville : Tshisekedi a échangé avec Mushikiwabo sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie de 2022 (www.journaldekinshasa.com)	77
RDC : Félix Tshisekedi a échangé avec Louise Mushikiwabo ce mardi à Brazzaville (4pouvoir.cd)	78
RD Congo. Conseil des Ministres du vendredi 16 octobre 2020 (http://pagesafrik.info/).....	79
9ème jeux de la francophonie : Félix Tshisekedi a échangé avec Louise Mushikiwabo (congoactu.net)	92
Paru aussi dans : africain.info.....	92
Brazzaville : Felix Tshisekedi s'est échangé avec Louise Mushikiwabo pour les Jeux de la Francophonie 2022 (axenordsudmedia.com)	93
Jeux de la Francophonie 2022 : Droit de réponse du Président de l'ONA en réaction à l'article publié sur votre média (sinzilimedia.com)	94
Jeux de la Francophonie à Kinshasa : la noble contribution de l'ONA jalouée par les mafieux ! (scooprdc.net)	101
II. Articles les Jeux de la Francophonie en général	103
9e conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource inexploitée en Afrique (agenceecofin.com).....	103
9ème conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource inexploitée en Afrique (www.alwihdainfo.com).....	105
ABLC et MEDEF prônent l'industrialisation du sport en Afrique (http://lekpakpatosportif.net/)	107
Bobo-Dioulasso : Le centre culturel Ankata présente son plus "grand studio" (lefaso.net) ..	110
III. Articles sur les lauréats des Jeux de la Francophonie	114
Le FAB résiste pour une cinquième édition (www.aqui.fr).....	114
Bouaye. Une conteuse sans frontières (www.ouest-france.fr)	116
Côte d'Ivoire : Un candidat à la FIF vole au secours d'un joueur rongé par le cancer (africafootunited.com)	117
L'IMMORTELS DE FREDDY TSIMBA (www.fontfroide.com)	118

RDC: fin de la résidence artistique de Freddy Tsimba à l'Abbaye de Fontfroide (France), avec à la clé une nouvelle oeuvre du génial sculpteur congolais (actualite.cd)	122
Prix de la Francophilie des médias 2020 (cm.ambafrance.org)	124
UNE EXPOSITION VA FAIRE DIALOGUER FREDDY TSIMBA ET OUSMANE SOW, JUSQU'AU 21 MARS PROCHAIN (http://homeviewsenegal.com/).....	126
Sport malien : Mme Sangaré Aminata Keïta demande la révision de l'Arrêté interministériel fixant les primes des sportifs (http://news.abamako.com/)	129
Paru aussi dans : bamada.net.....	131
Des athlètes de 11 pays attendus au Grand Prix CAA de Yaoundé ce samedi (www.infosplusgabon.com)	132
Fiston Mwanza Mujila : « Puis-je écrire dans une langue que mon père ne parle pas ? » (www.lemonde.fr).....	133
Fierté du Sénégal – Mame Maty Mbengue, ancienne basketteuse: La saga d'une «Reine» (http://homeviewsenegal.com/).....	135
IV. Contact.....	139

I. Articles sur les IX^{es} Jeux de la Francophonie

RDC : l'ONA interpelle les gouvernants sur les jeux de la Francophonie (www.radiookapi.net)

- <https://www.radiookapi.net/2020/10/06/actualite/culture/rdc-lona-interpelle-les-gouvernants-sur-les-jeux-de-la-francophonie>
- le 6 octobre 2020



Au village du XIV sommet de la francophonie le 9/10/2012 au stade des martyrs à Kinshasa. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Publié le mar, 06/10/2020 - 10:37 | Modifié le mar, 06/10/2020 - 10:37



Au village du XIV sommet de la francophonie le 9/10/2012 au stade des martyrs à Kinshasa.
Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Au cours d'un point de presse tenu lundi 5 octobre à Kinshasa, le président de l'Ordre national des architectes (ONA), Brunel Gibale Leki, a indiqué que la RDC court le risque de perdre l'organisation des Jeux de la Francophonie prévus en 2021, faute d'infrastructures adéquates. Brunel Gibale Leki a fait cette interpellation à l'occasion de la journée mondiale des architectes. Il a, en outre, appelé le gouvernement de la RDC à financer les études déjà réalisées à ce sujet pour démarrer les travaux dès ce mois d'octobre. Le président de l'ONA a également demandé aux gouvernants de commencer à curer les caniveaux afin d'éviter les catastrophes avec le retour des pluies.

Paru aussi dans: mediacongo.net, congofrance.com, rwanda.safaqna.com, fr.allafrica.com, congo.shafaqna.com, dworaczek-bendome.org

- https://www.mediacongo.net/article-actualite-77177_jeux_de_la_francophonie_l_ona_interpelle_les_gouvernants_sur_le_manque_d_infrastructures_adequates.html
- <https://congofrance.com/rdc-lona-interpelle-les-gouvernants-sur-les-jeux-de-la-francophonie/>
- <https://rwanda.shafaqna.com/FR/AL/200268>
- <https://fr.allafrica.com/stories/202010060991.html>
- <https://congo.shafaqna.com/FR/AL/229444>
- <https://dworaczek-bendome.org/v2/2020/10/rdc-lona-interpelle-les-gouvernants-sur-les-jeux-de-la-francophonie/>

RDC/Sauts-de-mouton à Kinshasa : « C'est de l'argent jeté qui pouvait servir à la construction des routes », (Ordre des Architectes de la RDC) (acturdc.com)

- <https://acturdc.com/rdc-sauts-de-mouton-a-kinshasa-cest-de-largent-jete-qui-pouvait-servir-a-la-construction-des-routes-ordre-des-architectes-de-la-rdc/>
- le 6 octobre 2020



À l'occasion de la journée internationale de l'architecture et l'habitat célébrée le premier lundi du mois d'octobre de chaque année, le président de l'Ordre National des Architectes de la République démocratique du Congo (ONA-RDC) a passé en revue toutes les questions liées à son secteur. C'était ce lundi 5 octobre 2020 à Kinshasa, lors d'un face-à-face avec les professionnels des médias.

Abordant la question de la construction des sauts-de-mouton dans la capitale congolaise, Brunel Joseph Gibale Leki Kananga n'est pas allé par le dos de la cuillère. À l'en croire, ces ouvrages sont une blague et une masse de béton qui ne sert à rien.

« Pour moi, c'est de la farce et c'est de la blague parce que, quand les sauts-de-mouton ont commencé, je crois avoir fait 13 émissions dans différentes chaînes pour m'opposer à ça, les gens ne comprenaient pas et les gens ne me croyaient pas. Aujourd'hui, nous avons les résultats, dites moi, les deux sauts-de-mouton qui sont sur le boulevard (30 juin, ndlr) qu'ils existent, qu'ils n'existent pas, qu'est-ce que ça change ? C'est juste une décoration, c'est une masse de béton qu'on est venue déposer qui ne nous sert à rien parce que, maintenant qu'on utilise pas le saut-de-mouton de 24, est-ce qu'il y a embouteillage sur 24 ? », s'est interrogé le président de l'ONA.

Et de poursuivre : « Rien que la réhabilitation des feux de signalisation de 24, le saut-de-mouton existe, on l'utilise même pas, est-ce qu'il y a l'embouteillage ? Donc, ça prouve à suffisance que ces sauts-de-mouton n'ont pas d'importance. C'est juste de l'argent jeté, avec cet argent...on on pouvait construire des routes. Vous savez un projet des infrastructures ne doit pas seulement être à impact visible pour une publicité politique mais un projet des infrastructures doit être à impact social et ces sauts-de-mouton n'ont pas d'impact social. Par contre, ça vient détruire l'environnement parce que ce sont des masses de béton qui vont dégager de CO2 pour détruire l'environnement ».

Autre point abordé lors de cette conférence de presse, c'est l'organisation en août 2022 des 9èmes Jeux de la Francophonie à laquelle l'ONA est associé. À ce sujet, B-J Gibale a affirmé que la RDC risque de perdre l'organisation de ces jeux à cause du retard accumulé dans la construction des infrastructures.

« L'ordre est impliqué dans les Jeux de la Francophonie, l'ordre a fait sa partie qu'il devait faire mais il reste que le gouvernement aussi s'implique et fasse quelque chose de façon que nous puissions évoluer. Sinon, il y a possibilité de perdre même les jeux de la Francophonie. Le Congo risque de perdre les jeux de la Francophonie à l'allure où nous sommes en train de partir. C'est un moment très interpellateur de façon que tous les acteurs se réveillent comme un seul homme pour gagner et avancer parce que le mois d'octobre, c'est un dead line pour nous au niveau du Congo », a alerté le président de l'ONA.

Il a, de ce fait, invité le gouvernement de la République à disponibiliser les moyens requis pour le lancement des travaux notamment la construction de 23 immeubles (5000 chambres pour les athlètes participants) et ainsi, éviter cette situation.

S'agissant de la saison de pluie durant laquelle le pays fait face à des inondations, le président de l'ONA a réitéré ses recommandations aux autorités afin d'éviter le pire. Il s'agit entre autres du curage des caniveaux, de la création des caniveaux supplémentaires et du respect des normes de l'urbanisme dans le lotissement.

Par ailleurs, il a déploré le fait qu'une grande partie de la population congolaise n'ait pas de nos jours ni toit ni installations sanitaires, alors que « le bien-être physique, physiologique d'un individu dépend de ses conditions de vie dans un logement salubre et en sûreté ».

Par conséquent, B-J Gibale a indiqué que l'urbanisation croissante doit être une réponse à la croissance exponentielle des populations. Il a aussi appelé à la création d'autres centres urbains au pays pour pallier cette difficulté. « Il est urgent de contenir l'augmentation de nos populations par la construction des centres urbains au lieu d'assister impuissant à l'apparition incontrôlée des bidonvilles », a-t-il dit.

Pour rappel, l'ONA existe depuis 2 ans. Il compte aujourd'hui environ 800 architectes membres sur près de 1500 que compte la RDC. Le Congo-Kinshasa, d'après les chiffres relevés par cet organe

technique du gouvernement, a un déficit de logements de 7.000.000 dont 54,4% dans la ville de Kinshasa.com

7sur7.CD/acturdc.com

Lutte – Post-pandémique : les Mondiaux en ligne de mire (www.newsmada.com)

- <https://www.newsmada.com/2020/10/08/lutte-post-pandemique-les-mondiaux-en-ligne-de-mire/>
- le 8 octobre 2020



Madagascar disputera les Championnats du monde de lutte en Serbie, du 12 au 20 décembre, en cas de maintien.

C'est déjà la rentrée pour les lutteurs qui reprennent les entraînements après le feu vert de l'Etat. Ils s'attendent à une fin de saison prometteuse avec la participation aux Championnats du monde 2020. « La Fédération internationale de lutte est en train de sonder les pays membres quant à leur participation à ce sommet mondial. Elle devra s'assurer de la participation des huit des dix meilleurs pays au classement des mondiaux 2019, avec un minimum de 70 % des nations engagées. Nous

serons de la partie en cas de maintien de la compétition, étant donné qu'elle servira de qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo repoussés en 2021 », a déclaré le président de la Fédération malagasy de lutte (FML), Mamitiana Raveloson.

Confiant

Avec Manitra Roma Raharison, évoluant au club de Maizières-lès-Metz (France) et médaillé d'argent africain chez les moins de 86 kg, le président reste confiant quant à la qualification malagasy à ces Jeux de Tokyo.

Sinon, les lutteurs sont aussi prêts à vivre une année 2021 chargée. Outre les Jeux de la Francophonie, les Championnats d'Afrique programmés en février, qualificatifs pour les Jeux olympiques, attendent également les combattants. « Désormais, nous avons les yeux rivés sur cette joute continentale, une autre chance de gagner un ticket olympique en cas d'échec aux Mondiaux de Serbie », estime-t-il. Pour mieux s'y préparer, les championnats nationaux 2021 devront se dérouler avant février.

Soafara Pharlin

Kinshasa: les activités foraines momentanément suspendues à la FIKIN (actualite.cd)

- <https://actualite.cd/2020/10/12/kinshasa-les-activites-foraines-momentanement-suspendues-la-fikin>
- le 12 octobre 2020



Ph. Droits tiers

Au cours d'une interview accordée à ACTUALITE.CD, l'attaché de presse de la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN), José Wakadila Nzau Bongo, a laissé entendre que la FIKIN ne reprendra ses activités

qu'après les jeux de la francophonie, prévus en 2022 à Kinshasa. La foire située sur le croisement du boulevard Lumumba et la route Bypass, est l'un des sites retenus pour abriter ces jeux dans près de deux ans.

« Il n'y a plus d'activités foraines parce que la FIKIN a été retenue parmi les sites devant abriter les 9^{ème} jeux de la francophonie en 2022. Et dernièrement, il y a une équipe du comité national des jeux de la francophonie qui est passée ici. Pour ce qui est du début des travaux, je ne sais pas vous le dire. Mais les éditions foraines ne se tiendront plus jusqu'à ce que les travaux des jeux de la francophonie ne commencent. On construira des hôtels 5 étoiles, des aires de jeux, des terrains de football, etc. Nous recevrons près de 4.000 athlètes qui viendront des pays étrangers. Après cela, la FIKIN reviendra à son ancienne mission, celle d'organiser des foires », a dit, à ACTUALITE.CD, José Wakadila Nzau.

Et d'ajouter :

« Les experts sont venus de l'étranger pour voir le site, savoir ce qu'il faut construire et comment le faire. Mais la pandémie de Covid-19 est venue tout casser. C'est le gouvernement et le comité de la francophonie qui vont fixer la date pour le début des travaux ».

M. Wakadila est aussi revenu sur l'historique de ce grand site basé en pleine capitale, expliquant notamment les principales raisons de sa régression.

« Il y avait le pillage à l'époque de Mobutu. Si la FIKIN aujourd'hui est devenue un canard boiteux, c'est à cause de ce pillage-là. Après cet acte, il n'y avait plus aucune activité. Mais depuis l'époque de Mobutu, la FIKIN s'ouvre toujours début juillet jusqu'au début août, ce qui fait un mois d'activité foraine. Quand M'zee Kabila est arrivé, il voulait faire de ce lieu un grand marché. Le marché de la liberté devait être ici. Mais quand on lui a fait voir que c'était la foire internationale de Kinshasa, il a fait construire quelques pavillons pour permettre à la FIKIN de récupérer ses activités, et la FIKIN avait repris. A chaque année, il y avait une édition », a-t-il raconté.

Et de poursuivre :

« Au fur et à mesure qu'on évoluait et vu les changements des ministres, chacun venait avec ses idées, jusqu'à ce que le ministre Jean Lucien Busa est arrivé. Avant, il voulait faire réhabiliter la FIKIN avec un programme que lui-même avait conçu. Selon lui, chaque entreprise publique devait construire son propre pavillon ici. Mais l'idée n'avait pas aboutie. Après quelques temps, c'est le gouvernement qui avait décidé de réhabiliter la FIKIN au cours d'un conseil des ministres. On devait déboursier de l'argent pour moderniser ce lieu. Il y avait même une commission de 6 ministres qui est venue ici faire l'état de lieu. C'était pour voir là où, ils devaient commencer. En ce temps-là, on a demandé de tout raser, d'arrêter avec les kermesses parce qu'il devait avoir réhabilitation. Après, il n'y avait plus rien ».

La FIKIN est un établissement public ayant pour objet, entre autres l'organisation des foires provinciales, nationales et internationales. La Foire internationale de Kinshasa est une manifestation internationale à caractère commercial, industriel, agricole et artisanal. La première édition internationale s'est tenue du 30 juin au 14 juillet 1969. Plusieurs autres manifestations internationales y ont eu lieu. La FIKIN est membre de l'Union des foires internationales (UFI) depuis

1973. En 1991, et ensuite en 1993, la FIKIN, dans son édition nationale, est victime des pillages dans la ville de Kinshasa. Depuis ces pillages, elle tourne au ralenti.

Emmanuel Kuzamba, stagiaire UNIKIN

RDC: Ce qu'il faut retenir de la 53^{ème} réunion du conseil des ministres (congosynthese.com)

- <https://congosynthese.com/rdc-ce-quil-faut-retenir-de-la-53-eme-reunion-du-conseil-des-ministres/>
- le 16 octobre 2020



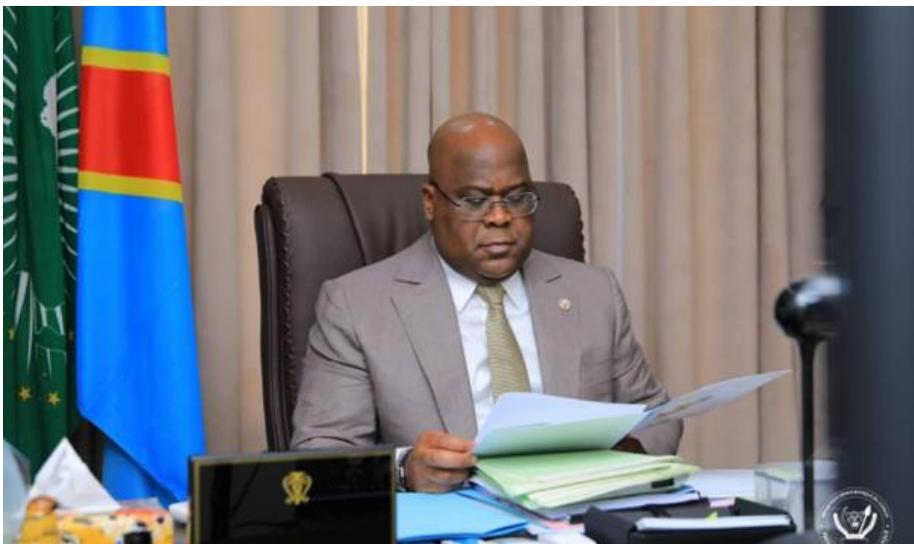
L'état des lieux de la préparation des prochains jeux de la Francophonie en République démocratique du Congo et la problématique de risque d'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe dans la zone d'approvisionnement de l'Ouest figurent parmi les sujets saillants qui ont été examinés au cours de la réunion du Conseil des ministres hebdomadaire de ce vendredi 16 octobre 2020

présidée, en visioconférence, par le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, à partir de son cabinet de travail de la cité de l'Union Africaine.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion tenue en virtuel, il y'a eu la Communication du Chef de l'État, les Points d'informations, l'Approbation d'un relevé des décisions du conseil des ministres, l'Examen et l'adoption des dossiers et l'Examen et l'adoption des projets des textes. Le Conseil des ministres a débuté par la Communication du Chef de l'État aux membres du gouvernement. Le Vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières et le ministre de la Défense nationale et anciens combattants ont exposé, tour à tour, respectivement sur l'état et l'administration du territoire et la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de la Santé publique, lui, a exposé sur la pandémie de la COVID-19 et les autres épidémies en République démocratique du Congo. L'évolution de la situation récente sur les marchés des changes a été expliquée par le Gouverneur de la Banque centrale du Congo, invité à prendre part au Conseil des ministres. Un relevé des décisions de la 52^{ème} réunion du Conseil des ministres du vendredi 09 octobre 2020 a également été fait. Le Directeur de cabinet à.i du Chef de l'État, Désiré Kashmir Kolongele Eberande a assisté à cette réunion aux côtés du Président de la République. Le compte-rendu sera fait par le ministre d'État, ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement.

Félix Tshisekedi préside la 53^{ème} réunion du Conseil des ministres sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie (www.politico.cd)

- <https://www.politico.cd/encontinu/2020/10/16/felix-tshisekedi-preside-la-53eme-reunion-du-conseil-des-ministres-sur-les-preparatifs-des-jeux-de-la-francophonie.html/70844/>
- le 16 octobre 2020



Le Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a présidé, vendredi 16 octobre 2020 à partir de son bureau de la cité de l'UA, la 53ème réunion du Conseil des ministres.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, figuraient l'état des lieux des préparatifs des Jeux de la Francophonie en République Démocratique du Congo et les risques de l'augmentation des prix des produits pétroliers dans l'approvisionnement à la pompe à l'Ouest du pays.

Le président de la République reste fidèle à ce rendez capital pour la gestion quotidienne du pays en vue de donner au gouvernement l'impulsion selon sa vision.

Le compte-rendu du ministre de la Communication et des Médias interviendra ce même jour dans la soirée pour éclairer la religion de l'opinion très attentive aux résolutions de l'exécutif national.

Kashama

COMPTE RENDU DE LA 53 ème REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES (www.primature.cd)

- <https://www.primature.cd/public/wp-content/uploads/2020/10/Compte-rendu-de-la-53-%C3%A8me-R%C3%A9union-du-Conseil-des-Ministres-du-16-10-2020.pdf>
- le 16 octobre 2020



Le Ministre d'Etat

COMPTE RENDU DE LA 53^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
Vendredi 16 octobre 2020

Vendredi 16 octobre 2020.

C'est en ce jour que s'est tenue la 53^{ème} réunion du Conseil des Ministres, par visioconférence, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour y relatif comportait les points suivants:

- I. *Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Points d'informations ;*
- III. *Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption des dossiers. ;*
- V. *Examen et adoption des textes.*

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

1. Prestation de serment de nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle

Le Président de la République a annoncé au Conseil des Ministres que les nouveaux juges qui ont été récemment nommés à la Cour Constitutionnelle prêteront, dans les jours qui viennent, leur serment conformément à l'article 10 de la Loi n° 13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle.

A cet effet, le Conseil des Ministres a chargé le Premier Ministre ainsi que le Ministre en charge des Relations avec le Parlement de prendre toutes les dispositions pour que le protocole d'Etat organise correctement la cérémonie de cette prestation de serment qui doit intervenir dans les prochains jours.

2. Ratification de l'Accord sur la ZLECAF

Le Chef de l'Etat a relevé à l'attention du Conseil des Ministres que, depuis la signature de l'Accord portant création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine dont l'importance pour le développement et l'intégration régionale n'est plus à démontrer, notre pays n'a toujours pas ratifié ledit Accord.



Site, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

Ainsi, étant donné que le projet de Loi de ratification a déjà été transmis au Parlement par le Gouvernement, le Ministre en charge des Relations avec le Parlement a été responsabilisé pour le suivi de ce dossier afin qu'il soit examiné et adopté au cours de la présente session parlementaire.

3. Préparatifs des 9^{ème} Jeux de la Francophonie attribués à la RDC

Dans la perspective de l'organisation de 9^{ème} Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre à notre pays d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux.

A cet effet, le Ministre des Finances a été chargé d'ordonnancer les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Enfin, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

4. Construction du terminal frontalier à Goma dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce dans les Grands Lacs

Lors de son récent séjour de travail à Goma (au Nord-Kivu), le Président de la République a enregistré de diverses couches de la société la demande insistante de moderniser les terminaux frontaliers douaniers (à la Petite Barrière) entre la République du Rwanda et la RDC.

A cet effet, il a noté que la Banque Mondiale a déjà totalement financé la construction d'un tel terminal frontalier, au titre du Projet de Facilitation du Commerce dans les Grands Lacs qui a fait l'objet de l'accord conclu le 27 octobre 2015. L'objectif de ce Projet est de faciliter le commerce frontalier en vue d'augmenter la capacité de commerce tout en diminuant les coûts rencontrés par les petits commerçants et les femmes à des endroits bien identifiés et, partant, arriver à la réduction de la pauvreté.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

Dans ce cadre, le Rwanda qui a déjà bénéficié de ce financement, a construit un poste frontalier moderne, tandis que, du côté congolais, les travaux seraient suspendus au paiement des indemnités des populations riveraines pour expropriation de leurs propriétés concernées par les travaux et cela à hauteur d'un budget estimé à 7,4 millions de Dollars américains.

Pour ce faire, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de réunir, sans délai, tous les ministres membres du Comité de Pilotage, pour lancer le processus de ladite indemnisation, en vue de permettre le début des travaux de modernisation de ce poste frontalier avant la fin de cette année.

5. Accompagnement financier de l'ANSER et de l'ARE

A ce sujet, le Chef de l'Etat a fait le constat selon lequel plusieurs semaines après la nomination des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale des établissements publics ANSER et ARE, leurs structures ont du mal à commencer leur travail faute de moyens financiers suffisants mis à leur disposition.

La situation de la Covid-19 est venue bien entendu compliquer davantage la mobilisation des moyens pour faire face à ce dossier.

C'est pourquoi, tout en respectant strictement les mesures prises à ce jour pour renforcer notre réponse à la Covid19, le Président de la République a chargé le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget et le Ministre de Finances de trouver des ressources financières à allouer à ces deux établissements qui doivent être opérationnels et jouer leur rôle pour remettre de l'ordre dans le domaine de leur activité.

6. Accompagnement du Chef de l'Etat dans la mutation vers l'économie numérique

Considérant l'intérêt que revêt la mutation du pays vers une économie numérique, le Président de la République a informé les membres du Conseil de sa volonté de se doter, dans les prochains jours, d'une structure appropriée dénommée « Coordination Présidentielle du Digital » qui, en collaboration avec le Gouvernement et les autres institutions de la République, va préparer et définir la stratégie du Président de la République en matière de gestion de l'information et de développement du marché du numérique et d'en identifier les axes prioritaires.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

II. POINTS D'INFORMATIONS

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières

II.1.1. : Etat et Administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a donné les indications suivantes en rapport avec les activités de son secteur.

I. L'état d'esprit de la population

Il est dominé par divers commentaires et réactions notamment autour des sujets suivants :

- Point de presse du Chef de l'Etat à Goma, le 08 octobre 2020 à l'occasion de sa visite de travail ;
- L'effectivité de la rentrée scolaire édition 2020-2021.

II. Situation Sécuritaire

Les actions visant le rétablissement de la Paix dans la partie Nord-Est de la République aussi bien au plan civil que militaire se poursuivent.

C'est ainsi que dans l'Ituri le Gouverneur de Province a lancé le projet dénommé « Ensemble pour la sécurité et la paix à Djugu » financé par le « STAREC » et à exécuter par des ONG pour une durée de deux ans.

III. Situation au plan politico-administratif

La « Conférence de Kananga », dans la province du Kasai Central portant sur la Paix et la Réconciliation entre les Communautés « Lulua » du Kasai Central et « Kuba » du Kasai s'est déroulée du 09 au 11 octobre 2020.

Le principal enseignement à tirer est le fait que les experts géographes et autres topographes commis pour départager les limites frontalières, notamment la localisation de la gare querellée de « Bakwa Nkenge », ont conclu que celle-ci est située dans le territoire de Mweka.

Un protocole d'accord a été signé par les parties au litige sous la garantie du Pouvoir Central représenté pour la circonstance par le Vice-Ministre à l'Intérieur.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

IV. Criminalité et banditisme

- Les opérations de patrouilles mixtes Police – FARDC se poursuivent dans le pays partout où les criminels agissent. C'est ainsi que des opérations « Coup de poing », à l'instar des bouclages de certaines artères, à certains moments de la journée ou de la nuit, sont menées.

Une bande de criminels a été récemment appréhendée à Kinshasa. Ces bandits ont été mis à la disposition de la justice.

V. Situation aux frontières

Il a été observé l'expulsion du Burundi, par le poste frontalier de Kavinvira, en territoire d'Uvira, dans le Sud-Kivu, des Congolais y déclarés en situation irrégulière. Parmi eux, on a noté 147 étudiants.

La DGM a pris les dispositions habituelles d'accueil et entrepris les formalités d'identification.

VI. Situation au plan social

- Elle est dominée par la rentrée scolaire 2020-2021 qui s'est effectuée le 12 octobre dernier.
Il a été noté une certaine timidité due au boycott initié par certains enseignants de certaines Ecoles conventionnées, pour cause d'impaiement de certains des leurs « Non-Payés », et « Nouvelles Unités » et de la non-suppression des zones salariales.
- Il a été constaté la non-observance des gestes barrières contre la « COVID-19 » dans bon nombre d'établissements scolaires.
Il est recommandé une intensification de la sensibilisation à la COVID-19 dans les milieux scolaires.
- Des graves accidents de train et de véhicules se sont produits dans le territoire de Nyunzu, dans le Tanganyika et de Kabeya Kamwanga, dans le Kasaï-Oriental dus à l'incivilité des passagers et à une panne technique.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants

Le Ministre de la Défense Nationale a fait observer que globalement la situation sécuritaire semble calme à l'exception de quelques entités de la partie Est du pays qui connaissent la résurgence de l'activisme des groupes armés et des forces négatives.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

A ce sujet, le Ministre a fait observer sans que cela ne relève du triomphalisme, qu'au total 120 des 145 territoires de la République peuvent être considérés comme étant en paix.

Il y a lieu de signaler que parmi les 25 autres territoires, aucun Chef-lieu ne fait l'objet d'attaques particulières, les milices s'adonnant très souvent aux pillages, attaques, embuscades et kidnappings dans les zones rurales, ou sur des artères.

Les traques menées régulièrement par les FARDC ont affaibli les milices, ce qui conduit à des redditions, et au changement de stratégies de celles-ci, qui commencent à mener des combats asymétriques.

- La « caravane de Paix » conduite par le Ministre de la Défense Nationale se poursuit.
 - La réunion des responsables militaires de la CIRGL s'est tenue récemment.
- Il y a été notamment observé le dépôt de la candidature de la RDC à la Présidence succédant à la République du Congo ; la mutualisation des moyens militaires et diplomatiques ; etc.

II.3. Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale et Intégration Régionale

- *Etat des lieux sur l'organisation des 9^{ème} Jeux de la Francophonie de Kinshasa*

Monsieur le Ministre d'Etat a commenté à ce sujet la note technique des services de la Primature y relative.

Pour rappel, le 02 juillet 2019, il a été attribué à la RDC par l'OIF, l'organisation des 9^{ème} jeux de la Francophonie à Kinshasa en 2022.

A ce sujet, le Ministre d'Etat a exposé le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu'à l'organisation des jeux ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser.

Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l'OIF attendues dans les jours à venir.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a confirmé la décision d'organiser les jeux aux échéances prévues. Il a demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d'envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l'exécution de ce dossier jusqu'à sa parfaite réalisation.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

II.4. Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

- *Evolution de la situation récente sur les marchés des changes ainsi que des biens et services.*

Invité par le Conseil des Ministres à exposer sur ce sujet, le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a donné les indications suivantes :

1. **Marché des changes**

En dépit de quelques signes de tension observés sur le marché parallèle, le taux de change est demeuré globalement stable sur la période allant du 08 octobre 2020 au 15 octobre 2020.

Quant au marché officiel, il a été constaté une très légère dépréciation du franc congolais se situant à 1963,8 au 15 octobre, contre CDF 1962,6 au 08 octobre 2020.

2. **Marché des biens et services (Inflation)**

Sur la période considérée, soit du 08 octobre au 15 octobre, le taux d'inflation s'est établi à 0,14 % contre 0,09 % précédemment.

Il y a lieu de souligner que le taux d'inflation annualisé a encore reculé à 18,37%.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions de la 52^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 09 octobre 2020 a été approuvé.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (02 dossiers)

IV.1. **Ministre de la Santé (01 dossier)**

- *Evolution de la situation de la pandémie de Covid-19 et les autres épidémies en République Démocratique du Congo.*

Abordant ce dossier, le Vice-Ministre de la Santé remplaçant le Ministre de la Santé en mission a fait part au Conseil de ce qui suit :

1/ COVID-19

1.1. **Mise à jour de la situation épidémiologique au 14 Octobre 2020**

- Nombre des contaminés : 10.867
- Nombre des décès : 276
- Nombre des guéris : 10.326

1.2. Points saillants

- Le nombre des contaminés semble légèrement baisser à Kinshasa et dans le Nord-Kivu ;
- La grève des prestataires de la riposte est à son 63^{ème} jour. Cela plombe les activités sur le terrain.

Le Gouvernement vient de prendre les mesures permettant de débloquer cette situation.

2/ MALADIE A VIRUS EBOLA A MBANDAKA (Situation au 08 octobre)

2.1. Mise à jour

- Nombre des cas : 128
- Nombre des décès : 53
- Nombre des guéris : 69

2.2. Faits saillants

- Les activités de surveillance en vue de retrouver les personnes ayant été en contact avec des cas contaminés, se poursuivent dans la zone de santé de Makanza ;
- L'OMS a commencé une série de séances d'informations et de formations à l'intention des équipes-cadres ;
- La surveillance des frontières entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo semble poser problème dans certaines Zones.

C'est ainsi que les habitants de la Cité de Buburu et des villages environnants continuent d'effectuer des traversées clandestines entre les deux pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a été instruit de trouver rapidement des solutions à ce problème.

3/ REFLEXIONS SUR UN EVENTUEL RETOUR EN FORCE DE LA COVID-19

Au regard de la résurgence de la COVID-19 en Occident, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de mener la réflexion quant à ce, à travers le Comité Multisectoriel de Lutte contre la COVID-19 et de faire rapport des conclusions y relatives au Conseil des Ministres.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

IV.2. Ministre de l'Economie Nationale (01 dossier)

- *Risque d'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe dans la Zone d'approvisionnement de l'Ouest.*

L'examen de ce dossier a été reporté, en attendant l'appréciation des commissions gouvernementales ad hoc et le résultat des concertations entre le ministre d'Etat aux Hydrocarbures, celui des Finances et celle de l'Economie.

3. EXAMEN ET ADOPTION DES TEXTES (08 textes)

V.1. Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget (01 Texte)

- **Projet de loi de finances de l'exercice 2021**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a proposé le projet de Loi des finances contenant un budget présenté en équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de CDF 14.247,5 milliards, soit près de USD 6,8 milliards.

Ce budget dont l'adoption est proposée est dans la droite ligne de la préfiguration déjà adoptée par le Conseil des Ministres.

Le budget reflète les avis des membres du Gouvernement sur les actions phares qu'ils entendent réaliser en 2021.

Il est élaboré en phase avec le Fonds Monétaire International avec lequel notre pays envisage la perspective d'un programme formel.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a sollicité du Conseil des Ministres l'adoption de ce projet de Loi des finances.

Après débats et délibération, le projet de Loi des finances 2021 a été adopté et le Premier Ministre a été chargé de le transmettre au Parlement.

V.2. Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité (04 Textes)

Le Ministre d'Etat a proposé au Conseil des Ministres les différents projets de Décret ci-après :

1. **Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Congolaise pour le Développement de Grand Inga, en sigle « ACDGI » ;**
2. **Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau », en sigle « ARSPE » ;**



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



+243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

3. Projet de Décret portant organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Office Congolais des Eaux, en sigle « OCE » » ;
4. Projet de Décret fixant les modalités d'application des régimes juridiques relatifs à l'exercice du Service Public de l'eau.

S'agissant du premier projet de Décret, après un long débat sur la régularité ou non d'un Décret du Premier Ministre pour modifier l'ordonnance du Président de la République créant l'Agence de Développement du Projet Grand Inga (ADPGI), objet du présent projet de décret, le Conseil des Ministres a décidé que la décision relève de l'arbitrage du Président de la République à l'issue d'un examen minutieux de cette problématique par le Premier Ministre et les juristes du Gouvernement ainsi que ceux de la Présidence de la République autour du Chef de l'Etat.

Quant aux trois autres projets de Décret suivant, ils ont été adoptés par le Conseil des Ministres.

V.3. Ministre d'Etat, Ministre du Genre, Famille et Enfant (01 Texte)

1. Projet d'Arrêté interministériel portant octroi de la prime permanente aux cadres et agents de l'Office National pour la Promotion de Stabilité de la Famille, en sigle « ONAF »

Après avoir exposé la nécessité des primes sollicitées, Madame le Ministre d'Etat a sollicité l'adoption de ce projet d'arrêté.

Le Conseil des Ministres, après débats et délibération, a adopté ce projet.

V.4. Ministre du Portefeuille (01 Texte)

1. Projet de Convention de Collaboration portant sur la mise en concession des Infrastructures ferroviaires et de l'exploitation de l'Activité ferroviaire en République Démocratique du Congo.

Le projet a été analysé par une commission technique placée sous la présidence du Secrétaire Exécutif du COPIREP et composée d'experts de la Présidence de la République, du Ministère du Portefeuille, du Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP) et du COPIREP.

La Commission a préparé le projet de contrat à présenter, en même temps que son rapport d'analyse dudit projet. Celui-ci a aussi fait l'objet d'un examen par les représentants des entreprises publiques ferroviaires concernées, à savoir la SCFUF S.A, la SPT S.A et la SNCC S.A, ainsi qu'avec le représentant du partenaire CRD A.G.



Sise, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726



: mincomedia.rdc@gmail.com

La présente convention de collaboration a pour objet de fixer le cadre général du Projet et de définir les droits et obligations respectifs de l'Autorité concédante et de la Société concessionnaire dont la mission sera d'assurer la conception, le financement, la modernisation, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau ferroviaire intégré de 10.000 (dix mille) kms en République Démocratique du Congo ainsi que la réalisation des projets connexes.

Après débats et délibération, ce projet de convention a été adopté sous réserve du respect par le concessionnaire des conditions suspensives contraignantes y introduites notamment en termes de délais, et qui sont considérées comme pré-requis avant l'entrée en vigueur de ladite convention.

V.5. Ministre de la Fonction Publique (01 Texte)

1. Projet d'ordonnance portant nomination des Agents de carrière des services publics de l'Etat aux grades et fonctions de médecin général, médecin chef des cliniques et médecin résident du Ministère de la Santé.

Ce projet d'ordonnance qui est issu des concertations à travers une Commission ad hoc composée des représentants du Ministère de la Fonction Publique, de la Santé et des Syndicats des Médecins, concerne la promotion de 1.672 Médecins dont 597 Médecins Généraux, 231 Médecins Chefs des Cliniques et 844 Médecins Résidents.

Les équivalences y relatives dans la Fonction publique sont les suivantes :

- Médecin Général = Secrétaire Général ;
- Médecin Chef des Cliniques = Directeur Général ;
- Médecin Résident = Directeur.

Après débats et délibération, ce projet d'ordonnance a été adopté.

Commencée à 14h25', la réunion s'est terminée à 21h37'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

*Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement*



Site, n° 83, Avenue Tabu-Ley (Ex- Tombalbaye) / Bâtiment RATELESCO, Kinshasa-Gombe



: +243 81 94 42 288 ; +243 84 25 28 726

: mincomedia.rdc@gmail.com

RDC – Jeux de la francophonie : le gouvernement veut accélérer les préparatifs (l'interview.cd)

- <https://l'interview.cd/rdc-jeux-de-la-francophonie-le-gouvernement-veut-acceler-les-preparatifs/>
- le 17 octobre 2020



Au cours de la 53ème réunion du conseil des ministres tenue par visio conférence vendredi 16 octobre dernier, le Gouvernement a décidé que le ministre de la coopération internationale et le président du comité national de jeux à présenter à chaque réunion du conseil des ministres, un rapport sur l'état d'avancement des préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie.

À en croire le gouvernement, cela a pour objectif de permettre au Gouvernement et au Chef de l'Etat de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux.

En outre, le ministre des Finances a été instruit pour ordonnancer les dépenses afin de permettre au comité national d'être en possession de ses moyens d'action.

Il sied de noter que la RDC va abriter du 19 au 28 août 2022 les 9ème jeux de la Francophonie.

J.NK/L'INTERVIEW.CD

Paru aussi dans : 24hcongo.net

- <https://24hcongo.net/rdc-jeux-de-la-francophonie-le-gouvernement-veut-acceler-les-preparatifs/>

RDC: le Gouvernement déterminé à accélérer les préparatifs pour organiser les jeux de la Francophonie en 2022 (laprunellerdc.info)

- <https://laprunellerdc.info/rdc-le-gouvernement-determine-a-accelerer-les-preparatifs-pour-organiser-les-jeux-de-la-francophonie-en-2022/>
- le 17 octobre 2020



Dans la perspective de l'organisation des 9^{ème} Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC; il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020; la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux.

Pour permettre au pays d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux; le Ministre des Finances a été chargé d'ordonnancer les dépenses y relatives; pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Le Ministre d'Etat en charge de la Coopération a été chargé de donner un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs; à chaque réunion du Conseil des Ministres.

Pour rappel, le 02 juillet 2019, il a été attribué à la RDC par l'OIF, l'organisation des 9^{ème} jeux de la Francophonie à Kinshasa en 2022.

Le Ministre a exprimé le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures; en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus; et à accueillir les délégations de l'OIF attendues dans les jours à venir.

9ème Jeux de la Francophonie en 2022, Felix Tshisekedi charge le ministre des finances d'ordonner les dépenses pour accélérer le processus (www.politico.cd)

- <https://www.politico.cd/encontinu/2020/10/17/9eme-jeux-de-la-francophonie-en-2022-felix-tshisekedi-charge-le-ministre-des-finances-dordonner-les-depenses-pour-acceler-le-processus.html/70865/>
- le 17 octobre 2020



Dans la perspective de l'organisation de 9ème Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre à la RDC d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux, indique le compte rendu du 53e conseil des ministres tenu ce vendredi 16 octobre 2020.

A cet effet, le Ministre des Finances a été chargé d'ordonner les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action. Enfin, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

Paru aussi dans : congo-rdc.niooz.fr, congonews.fr

- <http://congo-rdc.niooz.fr/9eme-jeux-de-la-francophonie-en-2022-felix-tshisekedi-charge-le-ministre-des-finances-d-ordonnancer-les-depenses-pour-accelerer-le-processus-37436161.shtml>
- <https://congonews.fr/9eme-jeux-de-la-francophonie-en-2022-felix-tshisekedi-charge-le-ministre-des-finances-d-ordonnancer-les-depenses-pour-accelerer-le-processus/>

Préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie: Sele Yalaghuli chargé d'ordonnancer les dépenses pour accélérer le processus (actualite.cd)

- <https://actualite.cd/2020/10/17/preparatifs-des-9eme-jeux-de-la-francophonie-sele-yalaghuli-charge-d-ordonnancer-les>
- le 17 octobre 2020



José Sele Yalaghuli

Sele Yalaghuli, Ministre des Finances, a été chargé vendredi au cours de la réunion du Conseil des ministres, d'ordonnancer les dépenses relatifs aux préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie qui auront lieu en 2022 à Kinshasa. Cela permettra au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

La décision a été prise à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidé le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle avaient pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués. Le pays veut accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux. Il souhaite ainsi se mettre en règle par rapport aux engagements pris avec l'OIF.

Le gouvernement a aussi décidé que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de Jeux présente, à dater de vendredi, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs. Cela, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux.

**RDC : Le chef de l'État instruit le ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9ème jeux de la francophonie !
(www.financetimes.cd)**

- <https://www.financetimes.cd/index.php/societe-developpement/2020-10-17/rdc-le-chef-de-letat-instruit-le-ministre-des-finances>
- le 17 octobre 2020



Le Chef de l'État Félix Tshisekedi, a instruit au Ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9ème jeux de la francophonie, pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action. Et Permettre également à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux. Il l'a fait au cours de la 53 ème réunion de conseil des ministres de ce vendredi 16 octobre 2020.

Au cours de ladite réunion, les membres du gouvernement central ont chargé le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National, Pépin Majolo, de présenter à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

Pour sa part, le Ministre d'Etat a présenté au gouvernement central, le calendrier des tâches et missions

à accomplir jusqu'à l'organisation des jeux, ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser. Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l'Organisation Internationale de la Francophonie attendues dans les jours à venir. Il a par la même occasion, demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d'envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l'exécution de ce dossier jusqu'à sa parfaite réalisation.

Notons que ces instructions intervient après, la tenue de la réunion de ce jeudi 15 octobre 2020, entre le Président de la République, le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués. Où ils ont trouvés la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux , enfin de permettre à la RDC d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux, prévue en 2022 dans la capitale congolaise.

Rédaction, finance Times.cd

9^e Jeux de la Francophonie : Sele Yalaghoulé chargé d'ordonner les dépenses de façon à doter le comité de ses moyens d'action (actu7.cd)

- <https://actu7.cd/2020/10/17/9e-jeux-de-la-francophonie-sele-yalaghoulé-charge-d'ordonner-les-dépenses-de-façon-a-doter-le-comité-de-ses-moyens-d'action/>
- le 17 octobre 2020



Le Conseil des ministres présidé vendredi 16 octobre 2020 en visioconférence par le Chef de l'État Félix Tshisekedi s'est aussi penché sur les préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie attribués à la RDC.

Le compte-rendu de ce 53e Conseil des ministres souligne que dans la perspective de l'organisation de ces Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier-Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre au pays de Félix Tshisekedi d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux.

Comme résolution principale issue de cette réunion des ministres, le Ministre des Finances a été chargé à cet effet, d'ordonnancer les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Mais aussi, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé au cours du conseil des ministres que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale, en même temps, Président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

Maître Pépin Guillaume Mandjolo qui a l'habitude depuis la période d'avant COVID-19 de réunir certains membres du gouvernement dont les attributions sont concernées par les jeux de la

Francophonie devra désormais soumettre le contenu de leur rencontre à chaque Conseil des ministres.

Pour rappel, le comité national d'organisation de 9ème jeux de la Francophonie est composé en plus du ministère de la coopération internationale et intégration qui le chapeaute, des ministères de la jeunesse, des sports, culture et arts notamment.

Josué Mfutila

RDC : Félix Tshisekedi exige le décaissement des fonds nécessaires pour financer les préparatifs à l'organisation des 9èmes Jeux de la francophonie (deskeco.com)

- <https://deskeco.com/2020/10/17/rdc-felix-tshisekedi-exige-le-decaissement-des-fonds-necessaires-pour-financer-les>
- le 17 octobre 2020



Le Chef de l'Etat, dans sa communication au cours de la 53ème réunion du Conseil des ministres, a instruit le ministre des Finances de débloquer les fonds nécessaires pour le financement des préparatifs à l'organisation des 9èmes Jeux de la Francophonie qui devront avoir lieu en 2022 en République démocratique du Congo.

« Dans la perspective de l'organisation de 9ème Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre à notre pays d'être en règle par

rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux. A cet effet, le ministre des Finances a été chargé d'ordonner les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action », rapporte le compte rendu du Conseil des ministres.

Pour permettre à l'ensemble du gouvernement et au président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé que le ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et le président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

A la suite de la communication du président de la République, le ministre de la Coopération Internationale et Intégration Régionale a commenté à ce sujet la note technique des services de la Primature sur l'état des lieux sur l'organisation des 9ème Jeux de la Francophonie de Kinshasa.

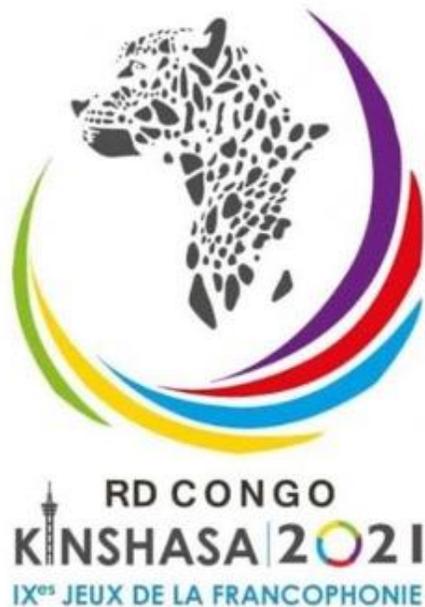
Pour rappel, le 02 juillet 2019, il a été attribué à la RDC par l'OIF, l'organisation des 9èmes jeux de la Francophonie à Kinshasa en 2022.

« A ce sujet, le Ministre d'Etat a exposé le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu'à l'organisation des jeux ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser. Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l'OIF attendues dans les jours à venir. Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a confirmé la décision d'organiser les jeux aux échéances prévues. Il a demandé au ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d'envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l'exécution de ce dossier jusqu'à sa parfaite réalisation », indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Amédée Mwarabu

RDC : le ministre des Finances invité à ordonner les dépenses relatives aux 9ème Jeux de la Francophonie ! (zoom-eco.net)

- <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-le-ministre-des-finances-invite-a-ordonner-les-depenses-relatives-aux-9eme-jeux-de-la-francophonie/>
- le 17 octobre 2020



Félix Tshisekedi a instruit au Ministre des Finances d’ordonnancer les dépenses relatives aux 9ème Jeux de la Francophonie. Ceci, pour permettre au Comité national de ces jeux d’entrer en possession de ses moyens d’action. Et permettre également à l’ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l’évolution des préparatifs de ces assises. Le Chef de l’État, l’a dit au cours de la 53ème Réunion du Conseil des ministres de ce vendredi 16 octobre 2020.

Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur les dispositions à prendre autour de préparatifs de 9ème Jeux de la Francophonie.

Primo, les membres du Gouvernement ont chargé le Ministre d’Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de ces jeux, Pépin Mandjolo, de présenter à titre d’information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l’état d’avancement de ces préparatifs.

Secundo, le Ministre d’Etat a présenté à ses collègues, le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu’à l’organisation des jeux ainsi que le budget de moyens à mettre à sa disposition et des préalables pour réaliser ce projet.

Tertio, la réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l’opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l’OIF attendues dans les jours à venir.

Quarto, le Ministre des Finances est instruit à payer les DTO (Data Transfert Object ou objet de transfert de données) y relatifs en sa possession et d’envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l’exécution de ce dossier jusqu’à sa parfaite réalisation.

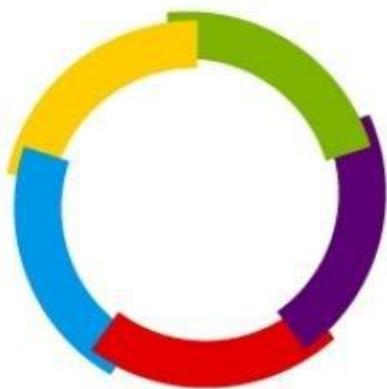
Le Président de la République a donné toutes ces instructions au Premier Ministre et ministres sectoriels impliqués dans ces préparatifs. Ceci pour accélérer les préparatifs d’organisation de ces

jeux afin de permettre à la RDC d’être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux, prévue en 2022 dans la capitale congolaise.

Agnès Kayembe

En 2022, La RDC Organise Les 9ème Jeux De La Francophonie À Kinshasa. (visiondemidi.net)

- <https://visiondemidi.net/2020/10/17/en-2022-la-rdc-organise-les-9eme-jeux-de-la-francophonie-a-kinshasa/>
- le 17 octobre 2020



La question a été soumise au débat au cours de la 53ème réunion du conseil des ministres. D’après le compte rendu de ladite réunion dont vision de midi.net détient une copie, le ministre d’Etat, ministre de la Coopération Internationale et Intégration Régionale présenté l’état des lieux sur l’organisation des 9ème Jeux de la Francophonie de Kinshasa selon la note technique de la primature y relative. Le gouvernement congolais se dit prêt à organiser ses jeux et analyse déjà les préalables, lit-on dans le compte rendu.

A ce sujet, le Ministre d’Etat a exposé le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu’à l’organisation des jeux ainsi que des moyens à rendre disponible et des préalables à réaliser.

Pour y parvenir, il a été décidé dans l’urgence l’aménagement “*de certaines infrastructures*” qui faciliteront “*l’opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et l’accueil les délégations de l’OIF attendues dans les jours à venir*”.

Le compte rendu précise qu’*il a été demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d’envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l’exécution de ce dossier jusqu’à sa parfaite réalisation*”.

La rédaction

RDC : Le chef de l'État instruit le ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9ème jeux de la francophonie ! (www.financetimes.cd)

- <https://www.financetimes.cd/societe-developpement/2020-10-17/rdc-le-chef-de-letat-instruit-le-ministre-des-finances>
- le 17 octobre 2020



Le Chef de l'État Félix Tshisekedi, a instruit au Ministre des Finances d'ordonnancer les dépenses relatives à la 9ème jeux de la francophonie, pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action. Et Permettre également à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux. Il l'a fait au cours de la 53 ème réunion de conseil des ministres de ce vendredi 16 octobre 2020.

Au cours de ladite réunion, les membres du gouvernement central ont chargé le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National, Pépin Majolo, de présenter à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

Pour sa part, le Ministre d'Etat a présenté au gouvernement central, le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu'à l'organisation des jeux, ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser. Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l'Organisation Internationale de la Francophonie attendues dans les jours à venir. Il a par la même occasion, demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d'envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l'exécution de ce dossier jusqu'à sa parfaite réalisation.

Notons que ces instructions intervient après, la tenue de la réunion de ce jeudi 15 octobre 2020, entre le Président de la République, le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués. Où ils ont trouvés la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux, enfin de permettre à la RDC d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux, prévue en 2022 dans la capitale congolaise.

Rédaction, finance Times.cd

Cour Constitutionnelle : Félix Tshisekedi fonce ! (laprosperiteonline.net)

- <https://laprosperiteonline.net/2020/10/18/a-la-une/cour-constitutionnelle-felix-tshisekedi-fonce/>
- Le 18 octobre 2020



This post has already been read 2258 times!

**Le dossier concernant la prestation de serment de nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle prend une nouvelle dynamique. Vendredi 16 octobre dernier, le Président de la République a annoncé au Conseil des Ministres réuni pour la 53^{ème} fois que les nouveaux juges, récemment nommés, prêteront dans les jours qui viennent, leur serment conformément à l'article 10 de la Loi n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle. A cet effet, selon le compte-rendu de cette séance de travail livré par le porte-parole du Gouvernement, le Conseil des Ministres a chargé le Premier Ministre ainsi que le Ministre en charge des Relations avec le Parlement de prendre toutes les dispositions pour que le protocole d'Etat organise correctement la cérémonie de cette prestation de serment qui doit intervenir dans les prochains jours.*

Retenons, par ailleurs, que les dernières nominations dont il est question ont été sérieusement critiquées dans l'opinion nationale du fait qu'elles auraient violé certaines dispositions des textes légaux. Depuis, les institutions Parlement et président de la République se regardent en chiens de faïences. Les présidents respectifs de deux chambres du Parlement reçus la semaine dernière par le chef de l'Etat, ont réaffirmé leur attachement au respect des textes et de la loi. Le lendemain, le président a.i du Conseil supérieur de la Magistrature s'est rangé du côté de Félix Tshisekedi, soutenant le fait que les nouveaux juges nommés à la Cour Constitutionnelle pouvaient bel et bien prêter serment, de manière légale.

Ce bras de fer qui tombe avec la rentrée judiciaire n'est pas du genre à permettre le bon fonctionnement des institutions, et par conséquent, celui du pays.

La Pros.

COMPTE RENDU DE LA 53^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 16 octobre 2020

C'est en ce jour que s'est tenue la 53^{ème} réunion du Conseil des Ministres, par visioconférence, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour y relatif comportait les points suivants:

1. *Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
2. *Points d'informations ;*

III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;

1. *Examen et adoption des dossiers. ;*
2. *Examen et adoption des textes.*
3. **DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**
4. **Prestation de serment de nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle**

Le Président de la République a annoncé au Conseil des Ministres que les nouveaux juges qui ont été récemment nommés à la Cour Constitutionnelle prêteront, dans les jours qui viennent, leur serment conformément à l'article 10 de la Loi n° 13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle.

A cet effet, le Conseil des Ministres a chargé le Premier Ministre ainsi que le Ministre en charge des Relations avec le Parlement de prendre toutes les dispositions pour que le protocole d'Etat organise correctement la cérémonie de cette prestation de serment qui doit intervenir dans les prochains jours.

2. Ratification de l'Accord sur la ZLECAF

Le Chef de l'Etat a relevé à l'attention du Conseil des Ministres que, depuis la signature de l'Accord portant création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine dont l'importance pour le développement et l'intégration régionale n'est plus à démontrer, notre pays n'a toujours pas ratifié ledit Accord.

Ainsi, étant donné que le projet de Loi de ratification a déjà été transmis au Parlement par le Gouvernement, le Ministre en charge des Relations avec le Parlement a été responsabilisé pour le suivi de ce dossier afin qu'il soit examiné et adopté au cours de la présente session parlementaire.

3. Préparatifs des 9^{ème} Jeux de la Francophonie attribués à la RDC

Dans la perspective de l'organisation de 9^{ème} Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée, le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre à notre pays d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux.

A cet effet, le Ministre des Finances a été chargé d'ordonnancer les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Enfin, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

4. Construction du terminal frontalier à Goma dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce dans les Grands Lacs

Lors de son récent séjour de travail à Goma (au Nord-Kivu), le Président de la République a enregistré de diverses couches de la société la demande insistante de moderniser les terminaux frontaliers douaniers (à la Petite Barrière) entre la République du Rwanda et la RDC.

A cet effet, il a noté que la Banque Mondiale a déjà totalement financé la construction d'un tel terminal frontalier, au titre du Projet de Facilitation du

Commerce dans les Grands Lacs qui a fait l'objet de l'accord conclu le 27 octobre 2015. L'objectif de ce Projet est de faciliter le commerce frontalier en vue d'augmenter la capacité de commerce tout en diminuant les coûts rencontrés par les petits commerçants et les femmes à des endroits bien identifiés et, partant, arriver à la réduction de la pauvreté.

Dans ce cadre, le Rwanda qui a déjà bénéficié de ce financement, a construit un poste frontalier moderne, tandis que, du côté congolais, les travaux seraient suspendus au paiement des indemnités des populations riveraines pour expropriation de leurs propriétés concernées par les travaux et cela à hauteur d'un budget estimé à 7,4 millions de Dollars américains.

Pour ce faire, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de réunir, sans délai, tous les ministres membres du Comité de Pilotage, pour lancer le processus de ladite indemnisation, en vue de permettre le début des travaux de modernisation de ce poste frontalier avant la fin de cette année.

5. Accompagnement financier de l'ANSER et de l'ARE

A ce sujet, le Chef de l'Etat a fait le constat selon lequel plusieurs semaines après la nomination des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale des établissements publics ANSER et ARE, leurs structures ont du mal à commencer leur travail faute de moyens financiers suffisants mis à leur disposition.

La situation de la Covid-19 est venue bien entendu compliquer davantage la mobilisation des moyens pour faire face à ce dossier.

C'est pourquoi, tout en respectant strictement les mesures prises à ce jour pour renforcer notre réponse à la Covid19, le Président de la République a chargé le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre, le Ministre du Budget et le Ministre de Finances de trouver des ressources financières à allouer à ces deux établissements qui doivent être opérationnels et jouer leur rôle pour remettre de l'ordre dans le domaine de leur activité.

6. Accompagnement du Chef de l'Etat dans la mutation vers l'économie numérique

Considérant l'intérêt que revêt la mutation du pays vers une économie numérique, le Président de la République a informé les membres du

Conseil de sa volonté de se doter, dans les prochains jours, d'une structure appropriée dénommée «Coordination Présidentielle du Digital » qui, en collaboration avec le Gouvernement et les autres institutions de la République, va préparer et définir la stratégie du Président de la République en matière de gestion de l'information et de développement du marché du numérique et d'en identifier les axes prioritaires.

1. POINTS D'INFORMATIONS

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières

II.1.1. : Etat et Administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a donné les indications suivantes en rapport avec les activités de son secteur.

1. L'état d'esprit de la population

Il est dominé par divers commentaires et réactions notamment autour des sujets suivants :

- Point de presse du Chef de l'Etat à Goma, le 08 octobre 2020 à l'occasion de sa visite de travail ;
- L'effectivité de la rentrée scolaire édition 2020-2021.

1. Situation Sécuritaire

Les actions visant le rétablissement de la Paix dans la partie Nord-Est de la République aussi bien au plan civil que militaire se poursuivent.

C'est ainsi que dans l'Ituri le Gouverneur de Province a lancé le projet dénommé « Ensemble pour la sécurité et la paix à Djuju » financé par le « STAREC » et à exécuter par des ONG pour une durée de deux ans.

III. Situation au plan politico-administratif

La « Conférence de Kananga », dans la province du Kasai Central portant sur la Paix et la Réconciliation entre les Communautés « Lulua » du Kasai Central et « Kuba » du Kasai s'est déroulée du 09 au 11 octobre 2020.

Le principal enseignement à tirer est le fait que les experts géographes et autres topographes commis pour départager les limites frontalières, notamment la localisation de la gare querellée de « Bakwa Nkenge », ont conclu que celle-ci est située dans le territoire de Mweka.

Un protocole d'accord a été signé par les parties au litige sous la garantie du Pouvoir Central représenté pour la circonstance par le Vice-Ministre à l'Intérieur.

1. Criminalité et banditisme

– Les opérations de patrouilles mixtes Police – FARDC se poursuivent dans le pays partout où les criminels agissent. C'est ainsi que des opérations « Coup de poing », à l'instar des bouclages de certaines artères, à certains moments de la journée ou de la nuit, sont menées.

Une bande de criminels a été récemment appréhendée à Kinshasa.

Ces bandits ont été mis à la disposition de la justice.

1. Situation aux frontières

Il a été observé l'expulsion du Burundi, par le poste frontalier de Kavinvira, en territoire d'Uvira, dans le Sud-Kivu, des Congolais y déclarés en situation irrégulière. Parmi eux, on a noté 147 étudiants.

La DGM a pris les dispositions habituelles d'accueil et entrepris les formalités d'identification.

1. *Situation au plan social*

– Elle est dominée par la rentrée scolaire 2020-2021 qui s'est effectuée le 12 octobre dernier.

Il a été noté une certaine timidité due au boycott initié par certains enseignants de certaines Ecoles conventionnées, pour cause d'impaiement de certains des leurs « Non-Payés », et « Nouvelles Unités » et de la non-suppression des zones salariales.

– Il a été constaté la non-observance des gestes barrières contre la « COVID-19 » dans bon nombre d'établissements scolaires.

Il est recommandé une intensification de la sensibilisation à la COVID-19 dans les milieux scolaires.

– Des graves accidents de train et de véhicules se sont produits dans le territoire de Nyunzu, dans le Tanganyika et de Kabeya Kamwanga, dans le Kasai-Oriental dus à l'incivilité des passagers et à une panne technique.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants

Le Ministre de la Défense Nationale a fait observer que globalement la situation sécuritaire semble calme à l'exception de quelques entités de la partie Est du pays qui connaissent la résurgence de l'activisme des groupes armés et des forces négatives.

A ce sujet, le Ministre a fait observer sans que cela ne relève du triomphalisme, qu'au total 120 des 145 territoires de la République peuvent être considérés comme étant en paix.

Il y a lieu de signaler que parmi les 25 autres territoires, aucun Chef-lieu ne fait l'objet d'attaques particulières, les milices s'adonnant très souvent aux pillages, attaques, embuscades et kidnappings dans les zones rurales, ou sur des artères.

Les traques menées régulièrement par les FARDC ont affaibli les milices, ce qui conduit à des redditions, et au changement de stratégies de celles-ci, qui commencent à mener des combats asymétriques.

– La « caravane de Paix » conduite par le Ministre de la Défense Nationale se poursuit.

– La réunion des responsables militaires de la CIRGL s'est tenue récemment.

Il y a été notamment observé le dépôt de la candidature de la RDC à la Présidence succédant à la République du Congo ; la mutualisation des moyens militaires et diplomatiques ; etc.

II.3. Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale et Intégration Régionale

– *Etat des lieux sur l’organisation des 9^{ème} Jeux de la Francophonie de Kinshasa*

Monsieur le Ministre d’Etat a commenté à ce sujet la note technique des services de la Primature y relative.

Pour rappel, le 02 juillet 2019, il a été attribué à la RDC par l’OIF, l’organisation des 9^{ème} jeux de la Francophonie à Kinshasa en 2022.

A ce sujet, le Ministre d’Etat a exposé le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu’à l’organisation des jeux ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser.

Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l’opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l’OIF attendues dans les jours à venir.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a confirmé la décision d’organiser les jeux aux échéances prévues. Il a demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d’envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l’exécution de ce dossier jusqu’à sa parfaite réalisation.

II.4. Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

– *Evolution de la situation récente sur les marchés des changes ainsi que des biens et services.*

Invité par le Conseil des Ministres à exposer sur ce sujet, le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a donné les indications suivantes :

1. *Marché des changes*

En dépit de quelques signes de tension observés sur le marché parallèle, le taux de change est demeuré globalement stable sur la période allant du

08 octobre 2020 au 15 octobre 2020.

Quant au marché officiel, il a été constaté une très légère dépréciation du franc congolais se situant à 1963,8 au 15 octobre, contre CDF 1962,6 au

08 octobre 2020.

2. *Marché des biens et services (Inflation)*

Sur la période considérée, soit du 08 octobre au 15 octobre, le taux d’inflation s’est établi à 0,14 % contre 0,09 % précédemment.

Il y a lieu de souligner que le taux d’inflation annualisé a encore reculé à 18,37%.

III. APPROBATION D’UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions de la 52^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 09 octobre 2020 a été approuvé.

1. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (02 dossiers)

IV.1. Ministre de la Santé (01 dossier)

– *Evolution de la situation de la pandémie de Covid-19 et les autres épidémies en République Démocratique du Congo.*

Abordant ce dossier, le Vice-Ministre de la Santé remplaçant le Ministre de la Santé en mission a fait part au Conseil de ce qui suit :

1/ COVID-19

1.1. Mise à jour de la situation épidémiologique au 14 Octobre 2020

– Nombre des contaminés : 10.867

– Nombre des décès : 276

– Nombre des guéris : 10.326

1.2. Points saillants

– Le nombre des contaminés semble légèrement baisser à Kinshasa et dans le Nord-Kivu ;

– La grève des prestataires de la riposte est à son 63^{ème} jour. Cela plombe les activités sur le terrain.

Le Gouvernement vient de prendre les mesures permettant de débloquer cette situation.

2/ MALADIE A VIRUS EBOLA A MBANDAKA (Situation au 08 octobre)

2.1. Mise à jour

– Nombre des cas : 128

– Nombre des décès : 53

– Nombre des guéris : 69

2.2. Faits saillants

– Les activités de surveillance en vue de retrouver les personnes ayant été en contact avec des cas contaminés, se poursuivent dans la zone de santé de Makanza ;

– L'OMS a commencé une série de séances d'informations et de formations à l'intention des équipes-cadres ;

– La surveillance des frontières entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo semble poser problème dans certaines Zones.

C'est ainsi que les habitants de la Cité de Buburu et des villages environnants continuent d'effectuer des traversées clandestines entre les deux pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a été instruit de trouver rapidement des solutions à ce problème.

3/ REFLEXIONS SUR UN EVENTUEL RETOUR EN FORCE DE LA COVID-19

Au regard de la résurgence de la COVID-19 en Occident, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de mener la réflexion quant à ce, à travers le

Comité Multisectoriel de Lutte contre la COVID-19 et de faire rapport des conclusions y relatives au Conseil des Ministres.

IV.2. Ministre de l'Economie Nationale (01 dossier)

– *Risque d'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe dans la Zone d'approvisionnement de l'Ouest.*

L'examen de ce dossier a été reporté, en attendant l'appréciation des commissions gouvernementales ad hoc et le résultat des concertations entre le ministre d'Etat aux Hydrocarbures, celui des Finances et celle de l'Economie.

3. EXAMEN ET ADOPTION DES TEXTES (08 textes)

V.1. Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget (01 Texte)

– *Projet de loi de finances de l'exercice 2021*

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a proposé le projet de Loi des finances contenant un budget présenté en équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de CDF 14.247,5 milliards, soit près de USD 6,8 milliards.

Ce budget dont l'adoption est proposée est dans la droite ligne de la préfiguration déjà adoptée par le Conseil des Ministres.

Le budget reflète les avis des membres du Gouvernement sur les actions phares qu'ils entendent réaliser en 2021.

Il est élaboré en phase avec le Fonds Monétaire International avec lequel notre pays envisage la perspective d'un programme formel.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a sollicité du Conseil des Ministres l'adoption de ce projet de Loi des finances.

Après débats et délibération, le projet de Loi des finances 2021 a été adopté et le Premier Ministre a été chargé de le transmettre au Parlement.

V.2. Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité (04 Textes)

Le Ministre d'Etat a proposé au Conseil des Ministres les différents projets de Décret ci-après :

1. Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Congolaise pour le Développement de Grand Inga, en sigle

« ACDGI » ;

2. Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau », en sigle « ARSPE » ;

3. Projet de Décret portant organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Office Congolais des Eaux, en sigle « OCE » » ;

4. Projet de Décret fixant les modalités d'application des régimes juridiques relatifs à l'exercice du Service Public de l'eau.

S'agissant du premier projet de Décret, après un long débat sur la régularité ou non d'un Décret du Premier Ministre pour modifier l'ordonnance du Président de la République créant l'Agence de Développement du Projet Grand Inga (ADPGI), objet du présent projet de décret, le Conseil des Ministres a décidé que la décision relève de l'arbitrage du Président de la République à l'issue d'un examen minutieux de cette problématique par le Premier Ministre et les juristes du Gouvernement ainsi que ceux de la Présidence de la République autour du Chef de l'Etat.

Quant aux trois autres projets de Décret suivant, ils ont été adoptés par le

Conseil des Ministres.

V.3. Ministre d'Etat, Ministre du Genre, Famille et Enfant (01 Texte)

1. Projet d'Arrêté interministériel portant octroi de la prime permanente cadres et agents de l'Office National pour la Promotion de Stabilité de la Famille, en sigle « ONAF »

Après avoir exposé la nécessité des primes sollicitées, Madame le Ministre d'Etat a sollicité l'adoption de ce projet d'arrêté.

Le Conseil des Ministres, après débats et délibération, a adopté ce projet.

V.4. Ministre du Portefeuille (01 Texte)

1. Projet de Convention de Collaboration portant sur la mise en concession des Infrastructures ferroviaires et de l'exploitation de l'Activité ferroviaire en République Démocratique du Congo.

Le projet a été analysé par une commission technique placée sous la présidence du Secrétaire Exécutif du COPIREP et composée d'experts de la Présidence de la République, du Ministère du Portefeuille, du Conseil

Supérieur du Portefeuille (CSP) et du COPIREP.

La Commission a préparé le projet de contrat à présenter, en même temps que son rapport d'analyse dudit projet. Celui-ci a aussi fait l'objet d'un examen par les représentants des entreprises publiques ferroviaires concernées, à savoir la SCFUF S.A, la SCPT S.A et la SNCC S.A, ainsi qu'avec le représentant du partenaire CRD A.G.

La présente convention de collaboration a pour objet de fixer le cadre général du Projet et de définir les droits et obligations respectifs de l'Autorité concédante et de la Société concessionnaire dont la mission sera d'assurer la conception, le financement, la modernisation, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau ferroviaire intégré de 10.000 (dix mille) kms en République Démocratique du Congo ainsi que la réalisation des projets connexes.

Après débats et délibération, ce projet de convention a été adopté sous réserve du respect par le concessionnaire des conditions suspensives contraignantes y introduites notamment en termes de délais, et qui sont considérées comme pré-requis avant l'entrée en vigueur de ladite convention.

V.5. Ministre de la Fonction Publique (01 Texte)

1. Projet d'ordonnance portant nomination des Agents de carrière des services publics de l'Etat aux grades et fonctions de médecin général, médecin chef des cliniques et médecin résident du Ministère de la Santé.

Ce projet d'ordonnance qui est issu des concertations à travers une Commission ad hoc composée des représentants du Ministère de la

Fonction Publique, de la Santé et des Syndicats des Médecins, concerne la promotion de 1.672 Médecins dont 597 Médecins Généraux, 231 Médecins

Chefs des Cliniques et 844 Médecins Résidents.

Les équivalences y relatives dans la Fonction publique sont les suivantes :

- Médecin Général = Secrétaire Général ;
- Médecin Chef des Cliniques = Directeur Général ;
- Médecin Résident = Directeur.

Après débats et délibération, ce projet d'ordonnance a été adopté.

Commencée à 14h25', la réunion s'est terminée à 21h37'.

Je vous remercie.

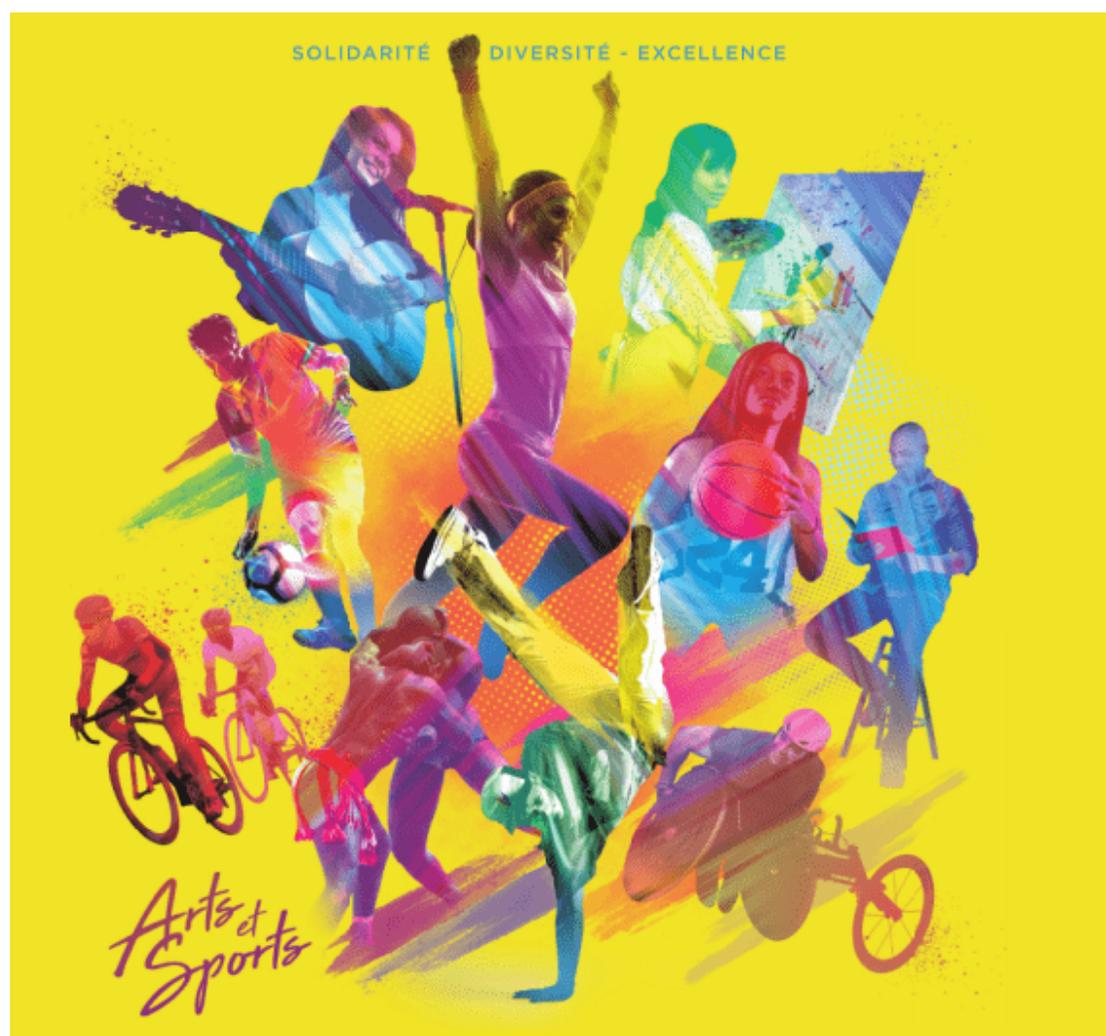
David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias

Porte-Parole du Gouvernement

Jeux de la Francophonie à Kinshasa : Des voix se lèvent (www.eventsrdc.com)

- <https://www.eventsrdc.com/jeux-de-la-francophonie-a-kinshasa-des-voix-se-levent/>
- le 19 octobre 2020



À une année et dix mois de la tenue des IXes Jeux de la Francophonie à Kinshasa, le doute s'installe auprès de certains rd-congolais concernés par cet événement qui rassemblera non seulement la jeunesse francophone, mais également les gouvernements et les chefs d'État du monde francophone.

Le président de la Fédération congolaise de football association Constant Omari s'est exprimé en ces mots : « *Je n'aime pas participer dans des débats au sein des forums. Ce point m'interpelle. Actuellement, notre pays dispose-t-il des moyens conséquents pour abriter et organiser les jeux de la Francophonie? La sincérité et l'objectivité me poussent à conclure. NON. Situation économique et financière catastrophique; Infrastructures sportives de bas niveau si pas inexistantes. Évitions l'aventurisme. Il faut se référer aux pays qui l'avaient organisés pour apprécier le niveau exigé* ».

Le son de cloche des architectes rd-congolais à travers le président de leur ordre, Brunel Gibale Leki : « *La RDC court le risque de perdre l'organisation des Jeux de la Francophonie, faute d'infrastructures adéquates* ».



Quelques officiels rd-congolais suivent des explications sur le plan des jeux de Kinshasa. Ph.Dr.Tiers Plusieurs artistes et culturels regroupés au sein du mouvement littéraire « *Les révoltés de la plume* » observent également cette léthargie et s'expriment par le canal de leur coordonnateur et poète Harris Kasongo : « *Nous avons été les premiers à hausser le ton pour demander au gouvernement*

Ilunkamba de se mettre au pas pour que cet événement devienne une réalité. Mais la manière dont les choses ont évolué et continuent à évoluer nous inquiète beaucoup. Il semble que nous risquons de tomber dans la culture de l'urgence où tout devrait se faire en toute précipitation. Nous risquons d'organiser les jeux les plus pires de l'histoire de ces jeux, ce que nous, étant un mouvement qui milite pour la Francophonie, pourrions considérer comme un raté historique. Ce silence n'inspire pas confiance auprès des autres membres de la Francophonie, qui peuvent hésiter de faire le déplacement de Kinshasa en 2022. Malgré le discours » politiquement correct » de la Secrétaire Générale de l'OIF, qui tient mordicus à la tenue de cet événement, ou les positions » diplomatiquement correctes » du CIJF qui relayent la pensée de la Secrétaire Générale Louise Mushikiwabo, il y a lieu de craindre. Et si le délai était maintenu à 2021 ? ».

De rajouter : « *Nous invitons le gouvernement Congolais à prendre langue et de manière urgente avec le comité d'organisation, et les acteurs concernés. Nous demandons aussi à l'OIF de pousser sur l'accélérateur en donnant un deadline sur un certain nombre de choses qui doivent être faites. Au cas contraire, ayons le courage d'annuler, au lieu de connaître un raté au regard de notre taille et prestige au sein de la Francophonie ».*

Au cours d'une interview exclusive avec Zeina Mina -directrice du Comité international des jeux de la Francophonie, en août 2020, elle demeure optimiste quant à la tenue de ce grand rendez-vous du monde francophone. Elle croit à la bonne volonté du gouvernement rd-congolais d'organiser ces IX^{es} Jeux dans le délai.

Au delà de l'aspect infrastructure, la communication tarde à se populariser comme le veut ces jeux. Elle demeure encore élitiste. Même les principaux acteurs (sportifs, artistes, culturels et jeunes) restent encore en marge de cette organisation. Faudra-t-on la confier à une structure privée telle qu'une agence locale très réputée en communication événementielle ?

Un partenariat public-privé pour la réussite de ces jeux serait-il aussi une bonne solution ?

Lire aussi :

SONDAGE: Pygma désignée meilleure agence capable d'organiser les IX^{èmes} Jeux de la Francophonie RDC 2021

<https://www.eventsrdc.com/sondage-pygma-designee-meilleure-agence-capable-dorganiser-les-ixemes-jeux-de-la-francophonie-rdc-2021/>

CINARDO KIVUILA

Paru aussi dans : e-journal.info

- <https://e-journal.info/2020/10/jeux-de-la-francophonie-a-kinshasa-des-voix-se-levent/>

9ème Conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource encore inexploitée en Afrique (afriqinfos.com)

- <https://afriqinfos.com/sports/20201019809848/>
- le 19 octobre 2020



PARIS (© 2020 Afriqinfos)- L'ABLC (African Business Lawyers' Club), en partenariat avec MEDEF International, a organisé la 9ème édition de sa Conférence annuelle. Elle s'est déroulée en ligne le mercredi 14 octobre dernier, autour du thème «Sport Business : How can Africa be the next champion»? Alors que les autres régions du monde tirent pleinement profit de l'essor du marché international du sport, l'Afrique, à quelques exceptions près, est encore loin des retombées socio-économiques auxquelles elle pourrait s'attendre.

La Conférence annuelle de l'ABLC s'inscrivait dans une réflexion globale ayant pour but d'identifier les outils et les réformes à mettre en place et en branle dans les pays africains pour professionnaliser et rentabiliser le Sport en Afrique. En outre, des sujets comme la nécessité du soutien des organes

publics aux initiatives prises par le secteur privé ont également été abordés. Une preuve de plus de l'importance d'inclure le Sport comme levier de développement économique et social d'un continent en pleine mutation qu'est l'Afrique.

En ouverture de cette Conférence annuelle 2020 de l'ABLC, Philippe Gautier, Directeur Général du Medef International a tenu à rappeler que «la France a mis le Sport comme un marqueur important où il a été désigné comme outil favorisant une meilleure intégration et une meilleure éducation. De son côté, l'Afrique a des grandes choses à accomplir ; nous espérons renforcer nos partenariats avec les pays africains dans le domaine du Sport afin qu'un jour une ville africaine puisse notamment organiser les Jeux olympiques». «Le sport est un domaine qui rassemble au-delà des barrières économiques et sociales. L'Afrique est reconnue pour ses divers réussites sportives. Cependant, les possibilités économiques durables et viables pour les populations émaneront de différents leviers tels que le tourisme sportif ou le développement du Sport au niveau local», a exhorté pour sa part Hugues Hounkpati, Président de l'ABLC.

Face aux nombreux défis que le Sport doit relever sur le continent africain, un véritable potentiel peut être toutefois généré par cette industrie aux échelles locale, régionale et continentale. Cette rencontre annuelle de l'ALBC a pu aborder la problématique avec expertise et montrer que le secteur du Sport, bien qu'il ne représente que 0.5% du PIB du continent noir, est catalyseur d'opportunités et de débouchés socio-économiques. On peut le noter notamment à travers l'organisation de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, les éditions de la Coupe d'Afrique des Nations, les Jeux Olympiques de la Jeunesse et les Jeux de la Francophonie ; les initiatives dynamiques provenant tant d'anciens sportifs ou d'organisations de la société civile. Ou encore l'augmentation des budgets alloués aux différentes fédérations sportives nationales.

Deux tables rondes ont marqué la première Conférence annuelle de l'ABLC qui s'est tenue en ligne.

Une première table ronde s'est tenue en présence de Taleb Ould Sid'Ahmed, Ministre de l'Emploi, de

la Jeunesse et des Sports de la Mauritanie, Julie Claude, Avocate au sein du cabinet FIDAL et conseil juridique de WIN WIN Afrique, Zeina Mina, Directrice du Comité international des Jeux de la Francophonie, Amine Al Youssoufi El Alami, Directeur du Développement Afrique de la Société Générale, et modérée par Aïssatou Kumagangue (juriste à l'Agence Française de Développement). Les échanges de cette session se sont principalement focalisés sur les enjeux de développement des infrastructures, de financements, de politiques publiques liés au Sport en Afrique.

La deuxième table ronde a réuni les représentants de fédérations sportives panafricaines et internationales sur l'implication des fédérations dans le développement du sport business en Afrique. Elle a proposé des solutions pratiques et concrètes pour l'avènement de l'ère du sport business en Afrique. Cette seconde table ronde a ainsi connu la présence d'Achta Mahamat Saleh (Directrice juridique de la Confédération Africaine de Football), Sarah Solemale (Senior Governance Manager de la Fédération Internationale de Football) et Robin Tchale Watchou, (Directeur de Vivendi Sports, Président de la Fédération des Associations et Syndicats de Sportifs Africains). Ce second panel a été modéré par Sene Ossebi-Douniam, Directrice des opérations de «Sport News Africa».

Au cœur de cette Conférence annuelle 2020 de l'ABLC, deux anciens joueurs internationaux ivoiriens de football, Bonaventure Kalou (Maire de Vavoua en Côte d'Ivoire) et Souleymane Cissé (Président du Lausanne-Sport) ont livré des témoignages édifiants autour des préalables à mettre en place pour l'avènement du sport business sur le continent noir. Ce face à face animé par Badou Sambague (Avocat au Barreau de Paris et mandataire sportif), a mis en lumière l'importance d'investir dans le développement d'une économie locale du Sport pouvant prendre différentes formes : le financement d'initiatives privées, de constructions de terrains multisports et de production locale d'équipements sportifs.

L'ABLC en chiffres

Créé en mai 2011 sous forme d'association de la loi 1901, l'ABLC (African Business Lawyers' Club) est un club réunissant de jeunes professionnels du droit des affaires. Fort de 120 membres exerçant sur quatre continents et représentant plus de 20 nationalités, l'ABLC s'attache à promouvoir la richesse et l'actualité de la vie des affaires en Afrique à travers quatre axes. Il s'agit de la formation interne de ses membres à la pratique des affaires en Afrique, la formation externe à l'attention des étudiants et professionnels établis en Afrique, la sensibilisation des investisseurs intéressés par l'Afrique sur la richesse et la qualité de l'environnement des affaires du continent et, enfin, la sensibilisation des différentes parties prenantes sur la nécessité de s'adapter aux standards internationaux.

Le gouvernement veut suivre la préparation (www.francsjeux.com)

- <https://www.francsjeux.com/breves/le-gouvernement-veut-suivre-la-preparation>
- le 20 octobre 2020



A moins de deux ans de l'événement, la préparation des Jeux de la Francophonie 2022 en République démocratique du Congo devient enfin une priorité nationale. Le gouvernement de la RDC a décidé au cours de sa dernière réunion, organisée en fin de semaine passée par visioconférence, que le ministre de la Coopération internationale et le président du comité d'organisation devraient désormais présenter un rapport sur l'état d'avancement des préparatifs à chaque conseil des ministres. Il a également été demandé au ministre des Finances d'ordonner les dépenses liées à l'événement, notamment pour la construction ou la rénovation des sites, afin de doter le comité d'organisation des moyens prévus pour l'événement sportif et culturel. Initialement prévus l'an prochain, les 9èmes Jeux de la Francophonie ont été décalés d'une année en raison du report des Jeux de Tokyo. Ils se dérouleront du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa.

Jeux de la Francophonie à Kinshasa : Le CIJF supplie tous les États et gouvernements francophones à s'inscrire (www.eventsrdc.com)

- <https://www.eventsrdc.com/jeux-de-la-francophonie-a-kinshasa-le-cijf-supplie-tous-les-etats-et-gouvernements-francophones-a-sinscrire/>

- le 20 octobre 2020



**JEUX DE LA
FRANCOPHONIE**
JEUNESSE, ARTS ET SPORTS



**RD CONGO
KINSHASA | 2022**
IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Annoncés depuis juin 2021 pour juillet – août 2021 et reporté pour août 2022 suite à la pandémie à covid-19 qui sévit encore à travers le monde, les préparatifs des IXes Jeux de la Francophonie à Kinshasa sentent mauvais.

Pour sauver cet événement planétaire lié à la sphère francophone, le comité international des Jeux de la Francophonie – CIJF – a, depuis le jeudi 17 octobre 2020, lancé encore un rappel aux États et gouvernements membres qui ne se sont pas encore inscrit de le faire afin de participer à cette 9ème édition.

« *Disons les choses sincèrement, tous ces États et gouvernements membres de la Francophonie, qui ont pour la plupart des représentations diplomatiques à Kinshasa, suivent attentivement l'évolution des travaux et informent régulièrement leurs pays du sérieux de l'organisation* », laisse entendre ce communiqué du CIJF.

Cette branche de l'organisation internationale de la Francophonie – OIF – clôturera les inscriptions, le samedi 31 octobre 2020. « *Les inscriptions en ligne sont ouvertes aux 88 États et gouvernements de la Francophonie et se dérouleront en six grandes étapes. La première étape, à savoir l'Engagement de principe et la désignation du responsable de dossier national et des chargés nationaux, est essentielle pour permettre le démarrage du processus d'inscription en ligne, sur le site des Jeux de la Francophonie* », annonce le site officiel de cette organisation.

De poursuivre : « *Le formulaire d'engagement de principe, le formulaire de désignation du responsable de dossier national ainsi que le formulaire de désignation des chargés nationaux nécessaires pour accomplir cette première étape doivent être transmis par les représentants des États et gouvernements par courriel au CIJF à l'adresse cijf@francophonie.org* ».



Il sied de rappeler que les trois formulaires sont téléchargeables sur le site des Jeux de la Francophonie en cliquant sur le lien ci-dessous

: <https://www.jeux.francophonie.org/actualites/processus-dinscription-aux-ixes-jeux-de-francophonie-rdc-kinshasa-2022> et de là, les chargés nationaux seront face à trois formulaires dont :

- Formulaire d’engagement de principe
- Formulaire de désignation du Responsable de dossier national
- Formulaire de désignation des chargés nationaux

Quant aux pays francophones ayant des représentations diplomatiques en République démocratique du Congo, nous espérons que l’ambassadeur canadien Nicolas Simard qui est en même temps chef des ambassadeurs francophones en Rd-Congo stimulent ses collègues pour qu’ils s’inscrivent dans le délai.

L’absence de ce groupe de pays choquerait sûrement le gouvernement rd-congolais et le secrétariat général de l’OIF à travers le CIJF.

Retrouvailles à Kinshasa du 19 au 28 août 2022.

CINARDO KIVUILA

Kinshasa : reprise des activités culturelles à l'Institut français Halle de la Gombe (congoprofond.net)

- <https://congoprofond.net/kinshasa-reprise-des-activites-culturelles-a-linstitut-francais-halle-de-la-gombe/>
- le 23 octobre 2020



Il s'est tenu le jeudi 22 octobre 2020 à l'Institut français Halle de la Gombe le vernissage de l'exposition CUSTOMISER de l'artiste sculpteur Isaac Mundele, dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie(OIF).

En effet, le vernissage avait déjà eu lieu au mois de mars quelques jours avant que l'état d'urgence sanitaire ne soit décrété par le chef de l'État en raison de la pandémie du Covid-19. Cette situation n'a pas permis à l'exposition des oeuvres.

Comme le mandat de l'ancienne équipe dirigeante de l'Institut français était arrivé à terme et qu'une nouvelle devrait entrer en fonction, celle-ci a jugé bon de reprendre le vernissage de l'artiste sculpteur pour marquer la réouverture des activités culturelles et permettre à l'exposition de poursuivre son cours normal. Toutefois, a fait savoir l'organisateur, il y a des œuvres présentées au premier vernissage, mais qui ne figurent pas dans celui-ci et d'autres nouvelles œuvres viennent d'être ajoutées.

L'exposition Customiser propose des œuvres d'art de sculpture reposant autour des mouvements du corps faisant référence à l'une des valeurs fortes de la francophonie qu'est le sport et ses pratiques.

Isaac Mundele explore les gestes légendaires des sports comme la boxe, le golf, l'athlétisme et autres dans le but de coller une signification à l'opportunité même de l'exposition en question qui, en outre, est une réflexion sur la politique du sport et de sa pratique dans la société. " Il nous place dans le starting-blocks à quelques 12 mois des jeux de la Francophonie qui vont se dérouler dans la capitale congolaise", commente un critique.

Faites à base de clous et revêtues d'une esthétique remarquable et d'une justesse de maître, les œuvres de Mundele exposées à la Halle de la Gombe sont l'expression du talent et de la maîtrise de son auteur qui n'est pas un illustre inconnu dans l'univers des Arts plastiques congolais.

Isaac Mundele est détenteur d'un diplôme de graduat en arts plastiques, option sculpture de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Il participe depuis l'an 2007 à des nombreuses expositions en RDC et en dehors de ses frontières et obtient plusieurs prix. En 2010, il reçoit le prix " Espoir du Centre Wallonie Bruxelles " dans le cadre du Cinquantenaire de l'indépendance de la RDC et en 2013, il fut membre d'honneur du jury de la 6^{ème} édition du marché de l'art " Artiste dans la rue " à Chasseneuil en France. Il crée des sculptures tant géantes que petites à base des clous.

Hervey N'GOMA/CONGOPROFOND.NET

RDC : Félix Tshisekedi a parlé de la francophonie avec Louise Mushikiwabo à Brazzaville (www.factuel.cd)

- <https://www.factuel.cd/2020/10/27/rdc-felix-tshisekedi-parle-de-la-francophonie-avec-louise-mushikiwabo-brazzaville>
- le 25 octobre 2020



Invité à prendre part au 80ème anniversaire du manifeste de Brazzaville en République du Congo le président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi a échangé avec la Secrétaire Générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, sur les préparatifs des neuvièmes jeux de la Francophonie qui se tiendront en 2022 à Kinshasa.

Félix Tshisekedi qui est arrivé depuis lundi 26 octobre 2020, à Brazzaville a été accueilli par le ministre d'Etat congolais, en charge de l'économie Gilbert Ondongo et a pris part ce mardi 27 octobre, à l'ouverture du colloque sur la commémoration du 80ème anniversaire du manifeste de Brazzaville.

Dans son allocution, Félix Tshisekedi a rendu hommages aux dirigeants africains ayant combattu pour la liberté de l'Afrique, et que 80 ans après ce combat reste d'actualité. Il faut rappeler que ce colloque se tient du 27 au 29 octobre 2020, dans la capitale de la République du Congo et connaît la participation d'autres chefs d'Etats africains dont Faustin Archange Touadera de la République Centrafricaine, mais

aussi de la Secrétaire Générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, et du ministre français des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian.

Soulignons que Félix Tshisekedi est accompagné de la ministre des affaires étrangères, Marie Ntumba Nzeza et du ministre de la coopération, intégration régionale et francophonie, Guillaume Manjolo.

C.I

Jeux de la Francophonie 2022 à Kinshasa : Le Procureur Général de La République doit se saisir du dossier avant qu'il ne soit trop tard... (sinzilimedia.com)

- <https://sinzilimedia.com/francophonierdc/>
- le 26 octobre 2020



La République Démocratique du Congo est devenue, depuis quelques décennies, un pays où la corruption s'est banalisée – d'abord dans les plus hautes sphères de l'Etat – du fait de l'impunité généralisée... et ce ne sont pas les déclarations doucereuses et controvées de Félix Tshisekedi à ce sujet qui y ont changé quelque chose. Le dossier des Jeux de la Francophonie en est une preuve supplémentaire, un exemple patent. Et il est temps que le Procureur Général de la République s'en saisisse pour le bien de la République.

Voici un dossier dans lequel l'honneur du pays est engagé, et un dossier qui risque d'engloutir des millions de dollars en pure perte... surtout maintenant que le conseil des ministres a ouvert les vannes. On sait que chez nous, le détournement est devenu un sport national très prisé dans les cabinets (depuis la présidence de la République jusque dans les ministères).

Concernant les Jeux de la Francophonie, les choses semblaient simples et claires au départ : la FIKIN (Foire Internationale de Kinshasa) faisait l'unanimité (et continue à faire l'unanimité) pour être le quartier général de ces jeux qui devraient compter une huitaine de sports ainsi qu'une douzaine de disciplines artistiques et culturelles (chanson, conte, littérature,

marionnettes, hip-hop, etc.) – l’OIF s’occupant surtout de la culture et des arts. La Fikin pouvait ainsi être le lieu d’hébergement et abriter les concours culturels de même que certains sports...

5.500.000 dollars pour le premier « coup »

Mais très vite, les ministres – en particulier celui des sports – ont flairé le “bon coup” à réaliser pour s’en mettre plein les poches... surtout qu’un remaniement se profile à l’horizon. C’est ainsi que s’est monté un dossier « magouilleux » de A à Z, avec comme maîtres d’œuvre certains membres du bureau du fameux « comité de pilotage » des Jeux (les ministres – sports, jeunesse, coopération – ainsi que la commissaire à la francophonie), et comme exécuteur des basses œuvres le président de l’Ordre National des Architectes (ONA), Brunel Gibale, afin de se faire du pognon à bon compte sur le dos de l’Etat. Pour réussir ce coup, un « contrat » a été signé de but en blanc avec le sieur Gibale pour un montant de 5.500.000 dollars. Ensuite, il fallait ramener au Stade Tata Raphaël toutes les activités et les infrastructures des Jeux à construire, et mettre en selle un « comité de pilotage » interministériel qui n’est en conformité avec aucun texte et qui, curieusement, n’apparaît pas sur les listes financières alors qu’on sait qu’il a déjà englouti une belle ardoise dans le « budget d’urgence » et pour les jetons de présence... des réunions qui ne se tiennent plus. (!). Dans tout ça, il faut aussi ouvrir un œil sur le comité exécutif : pourquoi cautionne t-il tout ?

Des gesticulations de Brunel Gibale

Pour court-circuiter, dribbler et paralyser toute la profession des architectes, le sulfureux Brunel Gibale Leki Kananga, président contesté et controversé de l’ONA (Ordre National des Architectes), se positionne comme le bureau d’études qui va réaliser tous les travaux de construction des infrastructures des Jeux. Et il s’y met déjà, produisant à tour de bras des études destinées à jeter la poudre aux yeux et à mettre l’organisation devant le fait accompli. Cependant, selon certaines indiscretions, le Comité International des Jeux de la Francophonie qui a examiné le dossier monté par l’ONA pour supplanter le dossier officiel qui portait sur la Fikin a trouvé le document de Gibale indigeste, incohérent et pas du tout conforme aux exigences du Comité International des Jeux de la Francophonie. A ces collègues architectes qui s’étonnent de son zèle, alors que l’ONA a reçu de nombreuses réponses des architectes à son appel à manifestation d’intérêt, Brunel Gibale affirme qu’il y a « des amis qui ont accepté de travailler bénévolement »... Nenni ! A l’insu de sa corporation, le premier contrat qu’il passe (en toute illégalité) avec... le ministre des Infrastructures et des Travaux Publics (qui n’est pas membre du Comité National des Jeux et qui ne peut donc pas l’engager !), ce contrat se monte à... 5.500.000 dollars pour des expertises inexistantes et des dossiers d’appels d’offre non réalisés puisque le sieur Brunel Gibale s’est d’emblée attribué le juteux marché alors même que l’Ordre National des Architectes n’est pas un bureau d’études et qu’il ne peut se mettre en concurrence avec ses membres. La manœuvre consiste certainement à faire payer les 5 millions par l’Etat congolais sans traces (comme on dit chez nous). Il faut signaler que

Brunel Gibale n'apparaît qu'en mars 2020 alors que c'est l'Agence Congolaise des Grands Travaux qui avait réalisé depuis 2019 les études géotechniques sur le site de la FIKIN tandis que le bureau d'étude 'Ndaku-Architecture', sollicité également par le Comité National des Jeux, avait fait un état des lieux complet et apprécié.

Les architectes contre leur président indélicat

Dans les assemblées et sur tous les forums de l'ONA et des architectes, ça barde, c'est le tohubohu. Mais Brunel Gibale est un dur à cuir qui ne craint pas les procès et qui connaît bien nos tribunaux... Le Procureur Général de République ne pourrait-il pas s'intéresser aux manœuvres de ce personnage ainsi qu'aux micmacs de ses complices ministres ?

La Francophonie va-t-elle bénir le montage maffieux de Tata Raphaël où des procès attendent l'organisation pour déguerpir les entités qui sont déjà installées dans les espaces visés par le ministre Mbayo et les siens ? Va-t-elle accepter de servir les sombres desseins de Brunel Gibale et de ses commanditaires gouvernementaux ? On sait que Mbayo Kitenge traîne déjà quelques casseroles pour l'argent perçu pour la réhabilitation (jamais réalisée) des stades Tata Raphaël et des Martyrs : est-ce pour effacer les traces et brouiller les pistes d'un premier forfait qu'il s'agite concernant les infrastructures des Jeux de la Francophonie ? D'ailleurs, Amos Mbayo n'est-il pas déjà accusé de spoliation par les avocats de la Fédération Nationale de Rugby, pourtant dirigée par Herman Mbonyo, secrétaire général du Comité National Olympique Congolais, c'est-à-dire adjoint du ministre des sports qui en est toujours le président (on est vraiment dans un nid de vipères !).

La FIKIN, le site idéal pour les Jeux de la Francophonie

Pour ne pas arranger les choses, Brunel Gibale (manifestement aux abois) lance à l'opinion quelques inepties lors d'une conférence de presse qu'il a convoquée en voyant que le marché pourrait lui échapper et que tout pouvait rentrer à la foire : « le terrain de la Fikin est impropre à la construction », « il n'y a pas d'espace-tampon entre la cité et la Fikin, les participants seront exposés », « le Président de la République a dit 'non' à la foire », j'en passe et des meilleurs...

Par rapport au fait que le terrain de la foire serait inconstructible, Brunel Gibale qui n'a fait aucune étude sur la question (contrairement à l'Agence Congolaise des Grands Travaux) ne l'affirme que pour les besoins de la cause et pour tous les millions à encaisser grâce au deal passé avec certains ministres. Il joue l'abruti puisqu'il sait bien que l'architecture d'aujourd'hui a toutes les solutions et que le terrain de Tata Raphaël est tout aussi marécageux que celui de la foire. A propos de l'espace-tampon, ce sont bien nos stades kinois qui sont de vrais repaires de kulunas et autres brigands. La FIKIN a connu des éditions nationales et internationales sans un seul incident du genre de ceux qui ont amené beaucoup de paisibles citoyens à éviter d'aller au stade à Kinshasa... Et puis, ce que Brunel Gibale ne dit pas c'est qu'il n'y a même pas d'espace dans l'enceinte de Tata Raphaël : le Centre Ujana qui y est implanté est prêt à aller en justice si quelqu'un touche à une portion de son terrain.

L'affirmation-coup-de-massue selon laquelle le Président Tshisekedi aurait tranché en faveur des magouilles de Gibale et consorts peut être facilement balayé par un récent courrier de la Présidence de la République qui enjoint les autorités de la FIKIN à être disponibles pour les Jeux de la Francophonie.

Le Procureur Général doit sauver la République

En tout cas, il est temps que le Procureur Général de la République se saisisse du dossier des Jeux de la Francophonie pour prendre certains indécents en flagrant délit, parce que des forfaits sont en train de se commettre à la barbe de tous. Il est temps que les autorités montrent plus d'efficacité, de vigilance et qu'elles regardent de près les dossiers qu'on leur met sous le nez sans leur laisser le loisir de les parcourir et de les comprendre. Il est temps qu'on comprenne quel rôle démoniaque et malin jouent, derrière le tonitruant ministre des sports, la commissaire à la francophonie et le non moins controversé ministre de la coopération, déjà soupçonné de malversations dans d'autres dossiers gérés par son ministère... Il est temps pour la Justice d'épingler ceux qui pourrissent le dossier des Jeux de la Francophonie pour des intérêts égocentriques ignominieux.

Nous avons appris du reste que les ambassadeurs des pays francophones accrédités à Kinshasa sont inquiets et qu'ils ne cessent de demander au CNJF des précisions et des garanties sur la bonne marche des préparatifs de ces jeux. Et le Rwanda – pays de la patronne actuelle de l'OIF – serait déjà prêt à prendre la place d'une R.D.C. brouillonne et reine des "à-peu-près". Le dernier rapport du Comité International des Jeux de la Francophonie ne laisse que peu de chance et de répit à cette R.D.C. qui semble se complaire dans les basses intrigues. Monsieur le Procureur Général de la République, il faut sauver la République Démocratique du Congo !

A Brazzaville, Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo parlent des préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie (www.financialafrik.com)

- <https://www.financialafrik.com/2020/10/27/a-brazzaville-felix-tshisekedi-et-louise-mushikiwabo-parlent-des-preparatifs-des-9eme-jeux-de-la-francophonie/>
- le 27 octobre 2020



Le président de la RD Congo, Félix Tshisekedi, et la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, ont échangé lundi 26 octobre sur les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie de 2022 à Brazzaville où ils participent au colloque sur les 80 ans du Manifeste de Brazzaville.

Selon les sources officielles, la diplomate rwandaise et le chef d'Etat congolais ont exprimé leur satisfaction sur l'état d'avancement des préparatifs de ces Jeux prévus du 19 au 28 août 2022 en République démocratique du Congo. Ces nouvelles dates ont été retenues, sur demande des autorités congolaises, au cours de la 110ème session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) tenue en vidéoconférence du 8 au 9 juillet 2020.

Le 21 avril 2020, le ministre congolais de la Coopération, intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Manjolo, avait en effet sollicité officiellement le report de la manifestation à l'été 2022, en raison de la pandémie du Coronavirus qui a bouleversé la tenue de nombreux autres événements dans le monde.

RDC : Tshisekedi et Mushikiwabo échangent sur les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie à Brazzaville (www.7sur7.cd)

- <https://www.7sur7.cd/2020/10/27/rdc-tshisekedi-et-mushikiwabo-echant-sur-les-preparatifs-des-9emes-jeux-de-la>
- le 27 octobre 2020



En séjour à Brazzaville, capitale de la République du Congo, pour la célébration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville, le président de la République démocratique du Congo s'est entretenu ce mardi 27 octobre 2020, avec la secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Les échanges entre Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo ont tourné essentiellement autour des préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie de 2022.

Initialement prévus en 2021 en RDC, ces Jeux de la Francophonie ont été renvoyés au mois d'août 2022, suite à la pandémie de Covid-19 qui a impacté négativement l'économie nationale du pays de Félix Tshisekedi.

Cependant, le Congo-Kinshasa a accumulé un grand retard dans la construction des infrastructures pour l'organisation de ces Jeux de la Francophonie.

Lors d'une conférence de presse tenue à Kinshasa le 5 octobre dernier, le président de l'Ordre National des Architectes (ONA) avait alerté sur le risque pour le pays de perdre ces jeux à cause de ce retard.

"Le Congo risque de perdre les jeux de la Francophonie à l'allure où nous sommes en train de partir. C'est un moment très interpellateur de façon que tous les acteurs se réveillent comme un seul homme pour gagner et avancer parce que le mois d'octobre, c'est un dead line pour nous au niveau du Congo", avait dit Brunel Joseph Gibale.

Il avait, de ce fait, appelé le gouvernement à décaisser les fonds pour permettre de construire ces infrastructures et ainsi être prêt pour les jeux. À l'en croire, il s'agit notamment de la construction de 23 immeubles (5000 chambres) pour les athlètes qui prendront part à ces jeux.

Prince Mayiro

Paru aussi dans : www.sangoyacongo.com

- <https://www.sangoyacongo.com/2020/10/rdc-tshisekedi-et-mushikiwabo-echangent.html>

RDC : Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo ont évoqué les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie à Brazzaville (actu30.cd)

- <https://actu30.cd/2020/10/rdc-felix-tshisekedi-et-louise-mushikiwabo-ont-evoque-les-preparatifs-des-9emes-jeux-de-la-francophonie-a-brazzaville/>
- le 27 octobre 2020



Depuis Brazzaville où ils sont invités par le président Denis Sassou pour participer au colloque sur les 80 ans de la République du Congo à la France Libre, le chef de l'État de la RDC, Félix Tshisekedi, et la secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, ont échangé sur les préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie de 2022.

Les deux personnalités ont, au cours de leur entretien, exprimé leur satisfaction sur l'état d'avancement des préparatifs de ces jeux, désormais prévus du 19 au 28 août 2022 toujours en République démocratique du Congo.



La Secrétaire générale @LMushikiwabo a rencontré SEM. Felix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo. Ils ont échangé sur les préparatifs des Jeux de la #francophonie de 2022 et se sont déclarés satisfaits de leur état d'avancement.
📷 @Tharreau/OIF



11:19 AM - 27 oct. 2020



👍 348 💬 86 personnes tweetent à ce sujet.

Pour rappel, c'est le 21 avril dernier que le ministre congolais de la coopération, intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Manjolo, qui avait, après consultation du président Tshisekedi, sollicité officiellement le report des 9èmes Jeux de la Francophonie à l'été 2022. Cela, à cause de la pandémie du Coronavirus qui a bouleversé la tenue de nombreux événements dans le monde.

Corneille Lubaki

Covid-19 : l'OIF félicite le Congo pour la « bonne » gestion de la crise sanitaire (<http://www.santetropicale.com>)

- <http://www.santetropicale.com/actus.asp?id=28561&action=lire>
- le 27 octobre 2020

En séjour à Brazzaville, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, a échangé le 26 octobre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, puis avec quelques membres du gouvernement.

Sur le mobile de sa visite au Congo, la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, a dit qu'elle est venue marquer sa solidarité avec le peuple congolais, en cette période marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus. « Je félicite le président de la République, toute l'équipe gouvernementale, ainsi que le peuple congolais pour la bonne gestion de cette crise sanitaire. Surtout, je suis fière de la manière dont cette crise a été gérée par les autorités de ce pays, qui, contrairement à d'autres pays de la Francophonie, n'a pas bénéficié des soutiens d'urgence pour la gestion de cette maladie », a déclaré la secrétaire générale de l'OIF, dans son discours.

Au niveau de la Francophonie, Louise Mushikiwabo a expliqué la manière dont ses équipes ont travaillé pour gérer la crise sanitaire. « D'abord, par la mise en place des ressources éducatives en ligne. Ensuite, par la création et l'animation d'un réseau d'innovateur du numérique dans le monde francophone, dans une soixantaine des pays, où des jeunes ont su créer des applications pouvant aider leur pays à gérer la crise ».

Pour aider les femmes qui ont beaucoup souffert de la maladie, et qui, malgré leur état, continuent à travailler et s'occuper de leur famille, Louise Mushikiwabo a évoqué la mise en place, au mois de juillet dernier, d'un fonds baptisé « La Francophonie avec elle », destiné aux femmes du monde informel en Afrique et aux caraïbes.

« Nous sommes très avancées dans ce projet, et nous étions heureuses de voir les femmes du monde francophone répondre à cet appel. Nous avons reçu plus de mille trois cents propositions de projets. C'est la réponse donnée aux mois de précarité observés pendant cette période de crise », a précisé Louise Mushikiwabo. En outre, elle a annoncé le lancement officiel du Fonds le 27 novembre prochain, en collaboration avec TV5 Monde. « Nous profiterons du sommet de la Francophonie qui a été reporté en novembre 2021, en Tunisie, pour montrer aux citoyens francophones ce que fait la Francophonie », a précisé la secrétaire générale. « Nous allons nous focaliser sur certains secteurs prioritaires, ajuster les budgets, et passer à l'échelle dans les domaines auxquels nous comptons travailler plus étroitement avec le Congo : la

langue française et l'éducation, l'environnement, avec une focalisation sur le Bassin du Congo, l'autonomisation des femmes et l'éducation des filles, et le domaine du numérique », a-t-elle ajouté.

Louise Mushikiwabo choisie comme marraine

Dans le cadre de la commission climat du Bassin du Congo, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, a transmis la demande du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso de voir la secrétaire générale de la Francophonie assumer le rôle de la marraine. « Le président de la République souhaite que vous soyez marraine, comme une championne également en matière de la Francophonie, qui portera dans les différents discours la problématique du Bassin du Congo, second réservoir carbone de la planète », a annoncé la ministre du Tourisme.

A l'orée des jeux de la Francophonie prévus en 2022, le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouélondélé, a saisi l'opportunité pour solliciter l'agrément de l'OIF, en proposant que le complexe sportif de Kintélé serve à interner quelques athlètes pour les entraînements et la préparation. « Ce complexe présente de nombreux atouts, parmi lesquels l'isolement qui en fait un havre de tranquillité, et permet une meilleure concentration des athlètes », a plaidé le ministre. Il a promis mettre à la disposition de l'OIF une brochure de présentation du complexe sportif de Kintélé.

Pour sa part, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, représentant la ministre en charge de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a évoqué la mise en place des dispositions nécessaires pour faire bénéficier aux femmes congolaises le projet destiné aux femmes du monde informel, dont la secrétaire de l'OIF a fait état.

« C'est un projet porteur d'espoir, dans le cadre d'une coopération bien définie entre notre pays et l'OIF. Un accent sera également mis sur la lutte contre les violences et les discriminations dont sont souvent victimes les femmes dans l'exercice de leur activité. Sans oublier le renforcement des mesures barrières de lutte contre le coronavirus, car, il est de plus en plus évident que la participation effective des femmes améliore le bien-être de la communauté, la croissance économique, la paix et la sécurité », a indiqué la ministre.

Les échanges se sont poursuivis avec d'autres membres du gouvernement à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, où la secrétaire générale de la Francophonie a effectué une visite guidée.

Yvette Reine Nzaba

À BRAZZAVILLE, FÉLIX TSHISEKEDI ET LOUISE MUSHIKIWABO PARLENT DES PRÉPARATIFS DES 9^{ème} JEUX DE LA FRANCOPHONIE (<http://medias777.com>)

- <http://medias777.com/a-brazzaville-felix-tshisekedi-et-louise-mushikiwabo-parlent-des-preparatifs-des-9eme-jeux-de-la-francophonie/>
- le 27 octobre 2020



Le président de la RD Congo, Félix Tshisekedi, et la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, ont échangé lundi 26 octobre sur les préparatifs des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie de 2022 à Brazzaville où ils participent au colloque sur les 80 ans du Manifeste de Brazzaville.

Selon les sources officielles, la diplomate rwandaise et le chef d'Etat congolais ont exprimé leur satisfaction sur l'état d'avancement des préparatifs de ces Jeux prévus du 19 au 28 août 2022 en République démocratique du Congo. Ces nouvelles dates ont été retenues, sur demande des autorités congolaises, au cours de la 110^{ème} session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) tenue en vidéoconférence du 8 au 9 juillet 2020.

Le 21 avril 2020, le ministre congolais de la Coopération, intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Manjolo, avait en effet sollicité officiellement le report de la manifestation à l'été 2022, en raison de la pandémie du Coronavirus qui a bouleversé la tenue de nombreux autres événements dans le monde.

RDC : les préparatifs sur les 9ème jeux de la Francophonie au coeur des échanges entre Félix Tshisekedi et Mushikiwabo (l'interview.cd)

- <https://l'interview.cd/rdc-les-preparatifs-sur-les-9eme-jeux-de-la-francophonie-au-coeur-des-echanges-entre-felix-tshisekedi-et-mushikiwabo/>
- le 27 octobre 2020



Félix Tshisekedi, Chef de l'Etat de la RDC a échangé à Brazzaville ce mardi 27 octobre avec Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation Mondiale Internationale (OIF).

Au coeur de leurs échanges, ils ont abordé la question sur les préparatifs des 9ème jeux de la Francophonie, qui auront lieu à Kinshasa.

Lors du conseil des ministres tenu la semaine dernière, le Chef de l'Etat avait instruit le ministre des Finances, Sele Yalaghuli d'ordonnancer les dépenses liées aux préparatifs afin de permettre au comité national de ces jeux d'être en possession de ses moyens d'action.

Notons que ces jeux vont se dérouler à Kinshasa, la capitale congolaise du 19 au 28 août 2022.

J.NK/L'INTERVIEW.CD

Brazzaville : Tshisekedi a échangé avec Mushikiwabo sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie de 2022 (www.journaldekinshasa.com)

- <https://www.journaldekinshasa.com/brazzaville-tshisekedi-a-echange-avec-mushikiwabo-sur-les-preparatifs-des-jeux-de-la-francophonie-de-2022/>
- le 27 octobre 2020



Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo

La secrétaire générale de l'Organisation Mondiale Internationale de la Francophonie (OIF) Louise Mushikiwabo, a échangé avec le chef de l'État Félix Tshisekedi ce mardi à Brazzaville.

Les deux personnalités se trouvent dans la capitale congolaise pour prendre part sur le colloque l'Afrique française libre et la célébration des 80 ans du Manifeste de **Brazzaville** ont saisi l'occasion pour échanger sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie de 2022.

Il sied de noter qu'en 1940, la capitale de la France libre était Brazzaville. L'**Afrique française libre** était l'entité politique rassemblant les territoires africains successivement ralliés à la France libre du général de Gaulle, pendant la Seconde Guerre mondiale, pour continuer la lutte.

Pour rappel, Louise Mushikiwabo et Felix Tshisekedi, ont échangé sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie de 2022 et se sont déclarés satisfaits de leur état d'avancement, d'après les services de l'OIF.

RDC : Félix Tshisekedi a échangé avec Louise Mushikiwabo ce mardi à Brazzaville (4pouvoir.cd)

- <https://4pouvoir.cd/rdc-felix-tshisekedi-a-echange-avec-louise-mushikiwabo-ce-mardi-a-brazzaville/>
- le 27 octobre 2020



La Secrétaire générale de l'Organisation Mondiale Internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo a rencontré le président de République Felix Tshisekedi ce mardi 27 octobre 2020 à Brazzaville, capitale de la République du Congo. Les deux personnalités ont échangé sur les préparatifs des Jeux de la francophonie de 2022 et se sont déclarés satisfaits de leur état d'avancement.

Le Chef de l'Etat congolais séjourne depuis lundi 26 octobre dernier en République du Congo où prendra part au colloque sur les 80 ans de la France libre. Le Président Felix Tshisekedi est parmi les 5 Chefs d'État invités aux activités commémoratives des 80 ans du manifeste de Brazzaville.

RD Congo. Conseil des Ministres du vendredi 16 octobre 2020 (<http://pagesafrik.info/>)

- <http://pagesafrik.info/rd-congo-conseil-des-ministres-du-vendredi-16-octobre-2020/>
- le 27 octobre 2020



Conseil des ministres de la RDC. Ph: Archives (Présidence)

C'est en ce jour que s'est tenue la 53^{ème} réunion du Conseil des Ministres, par visioconférence, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour y relatif comportait les points suivants:

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'informations ;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des dossiers. ;
- V. Examen et adoption des textes.

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

1. Prestation de serment de nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle

Le Président de la République a annoncé au Conseil des Ministres que les nouveaux juges qui ont été récemment nommés à la Cour Constitutionnelle prêteront, dans les jours qui viennent, leur serment conformément à l'article 10 de la Loi n° 13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle. A cet effet, le Conseil des Ministres a chargé le Premier Ministre ainsi que le Ministre en charge des Relations avec le Parlement de prendre toutes les dispositions pour que le protocole d'Etat organise correctement la cérémonie de cette prestation de serment qui doit intervenir dans les prochains jours.

2. Ratification de l'Accord sur la ZLECAF

Le Chef de l'Etat a relevé à l'attention du Conseil des Ministres que, depuis la signature de l'Accord portant création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine dont l'importance pour le développement et l'intégration régionale n'est plus à démontrer, notre pays n'a toujours pas ratifié ledit Accord.

Ainsi, étant donné que le projet de Loi de ratification a déjà été transmis au Parlement par le Gouvernement, le Ministre en charge des Relations avec le Parlement a été responsabilisé pour le suivi de ce dossier afin qu'il soit examiné et adopté au cours de la présente session parlementaire.

3. Préparatifs des 9ème Jeux de la Francophonie attribués à la RDC

Dans la perspective de l'organisation de 9ème Jeux de la Francophonie en 2022 par la RDC, il est ressorti, à l'issue de la réunion que le Président de la République a présidée le jeudi 15 octobre 2020, et à laquelle ont pris part le Premier Ministre et les ministres sectoriels impliqués, la nécessité d'accélérer les préparatifs d'organisation desdits Jeux et ce, pour permettre à notre pays d'être en règle par rapport aux engagements pris pour abriter ces Jeux.

A cet effet, le Ministre des Finances a été chargé d'ordonner les dépenses y relatives pour permettre au Comité national de ces Jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Enfin, pour permettre à l'ensemble du Gouvernement et au Président de la République de suivre l'évolution des préparatifs de ces Jeux, il a été décidé que le Ministre d'Etat en charge de la Coopération Internationale et Président du Comité National de Jeux présente, à dater de ce jour, à titre d'information et à chaque réunion du Conseil des Ministres, un rapport sur l'état d'avancement de ces préparatifs.

4. Construction du terminal frontalier à Goma dans le cadre du
Projet de Facilitation du Commerce dans les Grands Lacs

Lors de son récent séjour de travail à Goma (au Nord-Kivu), le Président de la République a enregistré de diverses couches de la société la demande insistante de moderniser les terminaux frontaliers douaniers (à la Petite Barrière) entre la République du Rwanda et la RDC.

A cet effet, il a noté que la Banque Mondiale a déjà totalement financé la construction d'un tel terminal frontalier, au titre du Projet de Facilitation du Commerce dans les Grands Lacs qui a fait l'objet de l'accord conclu le 27 octobre 2015. L'objectif de ce Projet est de faciliter le commerce frontalier en vue d'augmenter la capacité de commerce tout en diminuant les coûts rencontrés par les petits commerçants et les femmes à des endroits bien identifiés et, partant, arriver à la réduction de la pauvreté.

Dans ce cadre, le Rwanda qui a déjà bénéficié de ce financement, a construit un poste frontalier moderne, tandis que, du côté congolais, les travaux seraient suspendus au paiement des indemnités des populations riveraines pour expropriation de leurs propriétés concernées par les travaux et cela à hauteur d'un budget estimé à 7,4 millions de Dollars américains.

Pour ce faire, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de réunir, sans délai, tous les ministres membres du Comité de Pilotage, pour lancer le

processus de ladite indemnisation, en vue de permettre le début des travaux de modernisation de ce poste frontalier avant la fin de cette année.

5. Accompagnement financier de l'ANSER et de l'ARE

A ce sujet, le Chef de l'Etat a fait le constat selon lequel plusieurs semaines après la nomination des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale des établissements publics ANSER et ARE, leurs structures ont du mal à commencer leur travail faute de moyens financiers suffisants mis à leur disposition.

La situation de la Covid-19 est venue bien entendu compliquer davantage la mobilisation des moyens pour faire face à ce dossier.

C'est pourquoi, tout en respectant strictement les mesures prises à ce jour pour renforcer notre réponse à la Covid19, le Président de la République a chargé le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget et le Ministre de Finances de trouver des ressources financières à allouer à ces deux établissements qui doivent être opérationnels et jouer leur rôle pour remettre de l'ordre dans le domaine de leur activité.

6. Accompagnement du Chef de l'Etat dans la mutation vers

l'économie numérique Considérant l'intérêt que revêt la mutation du pays vers une économie numérique, le Président de la République a informé les membres du Conseil de sa volonté de se doter, dans les prochains jours, d'une structure appropriée dénommée « Coordination Présidentielle du Digital » qui, en collaboration avec le Gouvernement et les autres institutions de la République, va préparer et définir la stratégie du Président de la République en matière de gestion de l'information et de développement du marché du numérique et d'en identifier les axes prioritaires.

II. POINTS D'INFORMATIONS

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires

Coutumières

II.1.1. : Etat et Administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a donné les indications suivantes en rapport avec les activités de son secteur.

I. L'état d'esprit de la population

Il est dominé par divers commentaires et réactions notamment autour des sujets suivants :

- Point de presse du Chef de l'Etat à Goma, le 08 octobre 2020 à

l'occasion de sa visite de travail ;

- L'effectivité de la rentrée scolaire édition 2020-2021.

II. Situation Sécuritaire

Les actions visant le rétablissement de la Paix dans la partie Nord-Est de la République aussi bien au plan civil que militaire se poursuivent.

C'est ainsi que dans l'Ituri le Gouverneur de Province a lancé le projet dénommé « Ensemble pour la sécurité et la paix à Djugu » financé par le « STAREC » et à exécuter par des ONG pour une durée de deux ans.

III. Situation au plan politico-administratif

La « Conférence de Kananga », dans la province du Kasai Central portant sur la Paix et la Réconciliation entre les Communautés « Lulua » du Kasai Central et « Kuba » du Kasai s'est déroulée du 09 au 11 octobre 2020.

Le principal enseignement à tirer est le fait que les experts géographes et autres topographes commis pour départager les limites frontalières, notamment la localisation de la gare querellée de « Bakwa Nkenge », ont conclu que celle-ci est située dans le territoire de Mweka.

Un protocole d'accord a été signé par les parties au litige sous la garantie du Pouvoir Central représenté pour la circonstance par le Vice-Ministre à l'Intérieur.

IV. Criminalité et banditisme

- Les opérations de patrouilles mixtes Police – FARDC se poursuivent dans le pays partout où les criminels agissent. C'est ainsi que des opérations « Coup de poing », à l'instar des bouclages de certaines

artères, à certains moments de la journée ou de la nuit, sont menées.

Une bande de criminels a été récemment appréhendée à Kinshasa.

Ces bandits ont été mis à la disposition de la justice.

V. Situation aux frontières

Il a été observé l'expulsion du Burundi, par le poste frontalier de Kavinvira, en territoire d'Uvira, dans le Sud-Kivu, des Congolais y déclarés en situation irrégulière. Parmi eux, on a noté 147 étudiants.

La DGM a pris les dispositions habituelles d'accueil et entrepris les formalités d'identification.

VI. Situation au plan social

- Elle est dominée par la rentrée scolaire 2020-2021 qui s'est effectuée le 12 octobre dernier.

Il a été noté une certaine timidité due au boycott initié par certains enseignants de certaines Ecoles conventionnées, pour cause d'impaiement de certains des leurs « Non-Payés », et « Nouvelles Unités » et de la non-suppression des zones salariales.

- Il a été constaté la non-observance des gestes barrières contre la « COVID-19 » dans bon nombre d'établissements scolaires.

Il est recommandé une intensification de la sensibilisation à la COVID19 dans les milieux scolaires.

- Des graves accidents de train et de véhicules se sont produits dans le territoire de Nyunzu, dans le Tanganyika et de Kabeya Kamwanga, dans le Kasai-Oriental dus à l'incivilité des passagers et à une panne technique.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants

Le Ministre de la Défense Nationale a fait observer que globalement la situation sécuritaire semble calme à l'exception de quelques entités de la partie Est du pays qui connaissent la résurgence de l'activisme des groupes armés et des forces négatives.

A ce sujet, le Ministre a fait observer sans que cela ne relève du triomphalisme, qu'au total 120 des 145 territoires de la République peuvent

être considérés comme étant en paix.

Il y a lieu de signaler que parmi les 25 autres territoires, aucun Chef-lieu ne fait l'objet d'attaques particulières, les milices s'adonnant très souvent aux pillages, attaques, embuscades et kidnappings dans les zones rurales, ou sur des artères.

Les traques menées régulièrement par les FARDC ont affaibli les milices, ce qui conduit à des redditions, et au changement de stratégies de celles-ci, qui commencent à mener des combats asymétriques.

- La « caravane de Paix » conduite par le Ministre de la Défense Nationale se poursuit.
- La réunion des responsables militaires de la CIRGL s'est tenue récemment.

Il y a été notamment observé le dépôt de la candidature de la RDC à la Présidence succédant à la République du Congo ; la mutualisation des moyens militaires et diplomatiques ; etc.

II.3. Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale et Intégration Régionale

- Etat des lieux sur l'organisation des 9ème Jeux de la Francophonie de Kinshasa

Monsieur le Ministre d'Etat a commenté à ce sujet la note technique des services de la Primature y relative.

Pour rappel, le 02 juillet 2019, il a été attribué à la RDC par l'OIF, l'organisation des 9ème jeux de la Francophonie à Kinshasa en 2022.

A ce sujet, le Ministre d'Etat a exposé le calendrier des tâches et missions à accomplir jusqu'à l'organisation des jeux ainsi que des moyens à disponibiliser et des préalables à réaliser.

Il en résulte le besoin de réalisation urgente de certaines infrastructures en vue de permettre l'opérationnalisation des structures appelées à soutenir le processus, et à accueillir les délégations de l'OIF attendues dans les jours à venir.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a confirmé la

décision d'organiser les jeux aux échéances prévues. Il a demandé au Ministre des Finances de payer les DTO y relatifs en sa possession et d'envisager les mécanismes financiers permettant de faire avancer l'exécution de ce dossier jusqu'à sa parfaite réalisation.

II.4. Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

- Evolution de la situation récente sur les marchés des changes ainsi que des biens et services.

Invité par le Conseil des Ministres à exposer sur ce sujet, le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a donné les indications suivantes :

1. Marché des changes

En dépit de quelques signes de tension observés sur le marché parallèle, le taux de change est demeuré globalement stable sur la période allant du 08 octobre 2020 au 15 octobre 2020.

Quant au marché officiel, il a été constaté une très légère dépréciation du franc congolais se situant à 1963,8 au 15 octobre, contre CDF 1962,6 au 08 octobre 2020.

2. Marché des biens et services (Inflation)

Sur la période considérée, soit du 08 octobre au 15 octobre, le taux d'inflation s'est établi à 0,14 % contre 0,09 % précédemment.

Il y a lieu de souligner que le taux d'inflation annualisé a encore reculé à 18,37%.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions de la 52ème réunion du Conseil des Ministres du vendredi 09 octobre 2020 a été approuvé.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (02 dossiers)

IV.1. Ministre de la Santé (01 dossier)

- Evolution de la situation de la pandémie de Covid-19 et les autres épidémies en République Démocratique du Congo.

Abordant ce dossier, le Vice-Ministre de la Santé remplaçant le Ministre de la Santé en

mission a fait part au Conseil de ce qui suit :

1/ COVID-19

1.1. Mise à jour de la situation épidémiologique au 14 Octobre 2020

- Nombre des contaminés : 10.867
- Nombre des décès : 276
- Nombre des guéris : 10.326
- 1.2. Points saillants
- Le nombre des contaminés semble légèrement baisser à Kinshasa et dans le Nord-Kivu ;
- La grève des prestataires de la riposte est à son 63ème jour. Cela plombe les activités sur le terrain.

Le Gouvernement vient de prendre les mesures permettant de débloquer cette situation.

2/ MALADIE A VIRUS EBOLA A MBANDAKA (Situation au 08 octobre)

2.1. Mise à jour

- Nombre des cas : 128
- Nombre des décès : 53
- Nombre des guéris : 69

2.2. Faits saillants

- Les activités de surveillance en vue de retrouver les personnes ayant été en contact avec des cas contaminés, se poursuivent dans la zone de santé de Makanza ;
- L'OMS a commencé une série de séances d'informations et de formations à l'intention des équipes-cadres ;
- La surveillance des frontières entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo semble poser problème dans certaines Zones.

C'est ainsi que les habitants de la Cité de Buburu et des villages environnants continuent d'effectuer des traversées clandestines entre les deux pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires

Coutumières a été instruit de trouver rapidement des solutions à ce problème.

3/ REFLEXIONS SUR UN EVENTUEL RETOUR EN FORCE DE LA COVID-19

Au regard de la résurgence de la COVID-19 en Occident, le Chef de l'Etat a chargé le Premier Ministre de mener la réflexion quant à ce, à travers le Comité Multisectoriel de Lutte contre la COVID-19 et de faire rapport des conclusions y relatives au Conseil des Ministres.

IV.2. Ministre de l'Economie Nationale (01 dossier)

- Risque d'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe dans la Zone d'approvisionnement de l'Ouest.

L'examen de ce dossier a été reporté, en attendant l'appréciation des commissions gouvernementales ad hoc et le résultat des concertations entre le ministre d'Etat aux Hydrocarbures, celui des Finances et celle de l'Economie.

3. EXAMEN ET ADOPTION DES TEXTES (08 textes)

V.1. Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget (01 Texte)

- Projet de loi de finances de l'exercice 2021

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a proposé le projet de Loi des finances contenant un budget présenté en équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de CDF 14.247,5 milliards, soit près de USD 6,8 milliards.

Ce budget dont l'adoption est proposée est dans la droite ligne de la préfiguration déjà adoptée par le Conseil des Ministres.

Le budget reflète les avis des membres du Gouvernement sur les actions phares qu'ils entendent réaliser en 2021.

Il est élaboré en phase avec le Fonds Monétaire International avec lequel notre pays envisage la perspective d'un programme formel.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget a sollicité du Conseil des Ministres l'adoption de ce projet de Loi des finances.

Après débats et délibération, le projet de Loi des finances 2021 a été adopté et le Premier Ministre a été chargé de le transmettre au Parlement.

V.2. Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité (04 Textes)

Le Ministre d'Etat a proposé au Conseil des Ministres les différents projets de Décret ci-après :

4. Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Congolaise pour le Développement de Grand Inga, en sigle « ACDGI » ;
5. Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau », en sigle « ARSPE » ;

3. Projet de Décret portant organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Office Congolais des Eaux, en sigle « OCE » » ;

4. Projet de Décret fixant les modalités d'application des régimes juridiques relatifs à l'exercice du Service Public de l'eau.

S'agissant du premier projet de Décret, après un long débat sur la régularité ou non d'un Décret du Premier Ministre pour modifier l'ordonnance du Président de la République créant l'Agence de Développement du Projet Grand Inga (ADPGI), objet du présent projet de décret, le Conseil des Ministres a décidé que la décision relève de l'arbitrage du Président de la République à l'issue d'un examen minutieux de cette problématique par le Premier Ministre et les juristes du Gouvernement ainsi que ceux de la Présidence de la République autour du Chef de l'Etat.

Quant aux trois autres projets de Décret suivant, ils ont été adoptés par le Conseil des Ministres.

V.3. Ministre d'Etat, Ministre du Genre, Famille et Enfant (01 Texte)

5. Projet d'Arrêté interministériel portant octroi de la prime permanente aux cadres et agents de l'Office National pour la Promotion de

Stabilité de la Famille, en sigle « ONAF »

Après avoir exposé la nécessité des primes sollicitées, Madame le Ministre d'Etat a sollicité l'adoption de ce projet d'arrêté.

Le Conseil des Ministres, après débats et délibération, a adopté ce projet.

V.4. Ministre du Portefeuille (01 Texte)

6. Projet de Convention de Collaboration portant sur la mise en concession des Infrastructures ferroviaires et de l'exploitation de l'Activité ferroviaire en République Démocratique du Congo.

Le projet a été analysé par une commission technique placée sous la présidence du Secrétaire Exécutif du COPIREP et composée d'experts de la Présidence de la République, du Ministère du Portefeuille, du Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP) et du COPIREP.

La Commission a préparé le projet de contrat à présenter, en même temps que son rapport d'analyse dudit projet. Celui-ci a aussi fait l'objet d'un examen par les représentants des entreprises publiques ferroviaires concernées, à savoir la SCFUF S.A, la SCPT S.A et la SNCC S.A, ainsi qu'avec le représentant du partenaire CRD A.G.

La présente convention de collaboration a pour objet de fixer le cadre général du Projet et de définir les droits et obligations respectifs de l'Autorité concédante et de la Société concessionnaire dont la mission sera d'assurer la conception, le financement, la modernisation, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau ferroviaire intégré de 10.000 (dix mille) kms en République Démocratique du Congo ainsi que la réalisation des projets connexes.

Après débats et délibération, ce projet de convention a été adopté sous réserve du respect par le concessionnaire des conditions suspensives contraignantes y introduites notamment en termes de délais, et qui sont considérées comme pré-requis avant l'entrée en vigueur de ladite

convention.

V.5. Ministre de la Fonction Publique (01 Texte)

1. Projet d'ordonnance portant nomination des Agents de carrière des services publics de l'Etat aux grades et fonctions de médecin général, médecin chef des cliniques et médecin résident du Ministère de la Santé.

Ce projet d'ordonnance qui est issu des concertations à travers une Commission ad hoc composée des représentants du Ministère de la Fonction Publique, de la Santé et des Syndicats des Médecins, concerne la promotion de 1.672 Médecins dont 597 Médecins Généraux, 231 Médecins Chefs des Cliniques et 844 Médecins Résidents.

Les équivalences y relatives dans la Fonction publique sont les suivantes :

- Médecin Général = Secrétaire Général ;
- Médecin Chef des Cliniques = Directeur Général ;
- Médecin Résident = Directeur.

Après débats et délibération, ce projet d'ordonnance a été adopté.

Commencée à 14h25', la réunion s'est terminée à 21h37'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias

Porte-Parole du Gouvernement

9ème jeux de la francophonie : Félix Tshisekedi a échangé avec Louise Mushikiwabo (congoactu.net)

- <https://congoactu.net/9eme-jeux-de-la-francophonie-felix-tshisekedi-a-echange-avec-louise-mushikiwabo>
- le 28 octobre 2020



En mission de travail dans la ville verte, le chef de l'État de la RDC a échangé ce mardi 27 octobre 2020 à Brazzaville avec la secrétaire générale de l'organisation internationale de la francophonie. Félix Tshisekedi et Louise Mushikiwabo ont parlé des préparatifs des 9èmes Jeux de la Francophonie de 2022 qui doivent se tenir en République démocratique du Congo.

Ces assises qui devraient se tenir l'année prochaine ont été reportées en 2022 suite à la pandémie du coronavirus.

Paru aussi dans : [africain.info](http://www.africain.info)

- <http://www.africain.info/news=5376425>

Brazzaville : Felix Tshisekedi s'est échangé avec Louise Mushikiwabo pour les Jeux de la Francophonie 2022 (axenordsudmedia.com)

- <https://axenordsudmedia.com/2020/10/28/brazzaville-felix-tshisekedi-sest-echange-avec-louise-mushikiwabo-pour-les-jeux-de-la-francophonie-2022/>
- le 28 octobre 2020



Depuis Brazzaville, Le Président de la République Felix Tshisekedi s'est entretenu, le mardi 27 octobre, avec Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au sujet des 9èmes jeux de la Francophonie.

Au centre de leur entretien, les préparatifs des jeux de la francophonie et l'état de l'avancement des travaux à Kinshasa, ville hôte pour abriter ces jeux de standard international.

Il sied de souligner que le 16 octobre dernier, le ministre des Finances Sele Yalaghuli avait été chargé par le conseil des ministres d'ordonner les dépenses relatifs aux préparatifs de ces jeux de la Francophonie, la 9è édition qui se déroulera à Kinshasa. Et cela dans le but de permettre au comité national desdits jeux d'entrer en possession de ses moyens d'action.

Signalons au préalable que les deux personnalités ont aussi brossé la problématique de la crise institutionnelle en RD-Congo et l'entame des consultations politiques comme prévue dans l'agenda du Chef de l'État conformément à son récent discours de la nation du vendredi dernier.

Masand Mafuta

Jeux de la Francophonie 2022 : Droit de réponse du Président de l'ONA en réaction à l'article publié sur votre média (sinzilimedia.com)

- <https://sinzilimedia.com/jeuxfrancophonie2022ona/>
- le 29 octobre 2020



Nous sommes en démocratie et il est juste que chacun puisse profiter de ses droits les plus légitimes. Voici le droit de réponse de la présidence de l'Ordre National des Architectes publié in extenso en réaction à l'article « Jeux de la Francophonie 2022 à Kinshasa : Le Procureur Général de La République doit se saisir du dossier avant qu'il ne soit trop tard... » mis en ligne le 26 octobre 2020 sur notre site. Dans une prochaine livraison, nous ferons une note pour donner notre conclusion sur ce dossier. » La rédaction »

Transmit copie pour information à :

- son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat (avec l'expression de nos hommages les plus déférents)

- son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (avec l'assurance de notre Haute considération)
- son Excellence Monsieur le Ministre de la Coopération Internationale, Intégration régionale et Francophonie
- Monsieur le Ministre des Infrastructures, Travaux publics et reconstruction
- Monsieur le Ministre des Sports et Loisir
- Monsieur le Président de l'Ordre National des Architectes de la RDC (ONA)

A Monsieur l'Editeur du site internet Sinzilimedia.com, à Kinshasa

Monsieur l'Editeur du site Sinzilimedia.com,

Concerne : MISE AU POINT DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES AU SUJET DES ALLÉGATIONS PARUES SUR VOTRE MÉDIA EN LIGNE

La présente vous est adressée pour exercer mon droit de réponse pour avoir été nommé et désigné dans votre média ce lundi 26 octobre 2020 et ce afin de faire publier ma version des faits dans les mêmes conditions et suivant les dispositions me reconnues par la loi.

La publication de votre article (**Jeux de la Francophonie 2022 à Kinshasa : le procureur général doit se saisir du dossier avant qu'il ne soit trop tard**) appelle de ma part les observations sur les prises de positions directes, les allégations et diffamations assumées par votre personne en tant que journaliste en dressant un discours direct quelques heures seulement après le verdict du Conseil d'Etat dans la requête en référé.

Considérant votre choix d'assumer le rôle de journaliste diffamateur en lieu et place de la déontologie qui vous contraint à la sacralité des faits et vos commentaires teintés d'émotions personnelles, vous allez remarquer que dans la présente, je ne vais occulter aucune de vos allégations gratuites allant des risques de corruption à l'appel au Procureur Général pour sauver la République, en passant par la somme imaginaire de 5 500 000 USD pour le contrat de collaboration, les prétendues gesticulations de GIBALE, sans

Omettre les intentions prêtées aux architectes qui seraient contre leur Président indélicat, et enfin votre plaidoyer au sujet de la FIKIN comme site idéal pour les jeux de la Francophonie.

I. DES RISQUES DE CORRUPTION POUR LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Il nous paraît regrettable de constater que votre article dont on ignore les motivations, les éventuels commandeurs et les cibles réels occulte LES FAITS pourtant l'un de critères de base d'un journalisme professionnel.

Votre article ne fait référence à aucune preuve matérielle pour soutenir les allégations de risque de corruption dans l'organisation des jeux de la Francophonie en RDC.

Nous constatons avec étonnement que vous n'avancez aucune documentation ou pièce-probante pour sous-tendre une quelconque corruption.

En évoquant les Jeux de la Francophonie comme éventuel dossier dans lequel le détournement pourrait être possible, à travers votre plume, vous écrivez : « Voici un dossier dans lequel l'honneur du pays est engagé, et un dossier qui risque d'engloutir des millions de dollars en pure perte... ».

Nous soupçonnons que n'ayant aucun acte de corruption ou de détournement à dénoncer dans ce dossier, les éventuels commandeurs de votre travail aient choisi un moyen de diversion en citant

nommément le sieur Brunel-Joseph GIBALE pour s'attaquer aux efforts du Chef de l'Etat visant à faire rayonner notre pays.

Les attaques ad hominem sont plus faciles à administrer à un adversaire que la Confection des faits, ici inexistants.

Votre article allègue un pseudo détournement des fonds d'un contrat conclu avec l'ONA mais qui n'ont pas encore été décaissé. Doit-on saisir cette occasion pour vous l'apprendre et vous informer que les frais des esquisses et termes de référence réalisés par les architectes sous les auspices de l'ONA n'ont jamais été payés par l'Etat congolais. Nous sommes intéressés de savoir comment comptez-vous justifier l'existence du prétendu détournement dont allusion est faite dans votre article.

II. DE LA PRETENDUE SOMME DE 5 500 000 USD POUR LE PREMIER COUP

A travers les contradictions dans vos affirmations dont nous ignorons les possibles commandeurs, il sied de rappeler que l'évènement de la Loi n° 18/034 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Architectes a porté l'Ordre au rang de partenaire institutionnel des pouvoirs publics à l'élaboration des stratégies, à la prise de décision et à la mise en œuvre des Politiques dans le domaine de l'architecte.

A ce titre, l'ONA apporte son expertise au gouvernement dans le domaine des Infrastructures et oriente ce dernier dans les choix techniques. C'est pourquoi, l'avènement de la Loi oblige l'architecte congolais à s'intéresser au rouage administratif, à lire les recommandations des organismes, les procédures des marchés publics et leurs exceptions avant de s'intéresser uniquement aux montants faramineux d'argent imaginaire. Ainsi, pour votre gouverne et celui des personnes ayant choisi l'anonymat, conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du Comité International des Jeux de la Francophonie, la RD Congo s'était engagé à signer le cahier des charges, à créer un Comité National des Jeux de la Francophonie (CNJF) par décret et à débiter les travaux de construction du village avant la tenue du Conseil Permanent de la Francophonie en octobre 2019. Malheureusement, le Comité Exécutif mis en place en son temps par le Gouvernement chargé de l'organisation des Jeux de la Francophonie avait eu à briller par la léthargie et l'absence d'initiatives capables de rassurer l'OIF sur la détermination de notre pays à mieux organiser les Jeux. Ainsi, au dernier trimestre de l'année 2019, soit après neuf mois depuis son institution, le Comité n'avait présenté aucun plan de travail pour confirmer sa capacité de prise en charge des jeux (contrairement à votre affirmation sans fondement).

Décus, à la suite de leur inspection en RDC, les experts de l'OIF exprimaient par l'occasion leur intention de délocaliser lesdits jeux vers le RWANDA, un pays jugé prêt à les accueillir.

C'est dans le souci de sauver les Jeux de la Francophonie que le Gouvernement de la République avait décidé de confier à l'Ordre National des Architectes la prise en charge des infrastructures, en s'appuyant sur les prérogatives reconnues à l'ONA par la loi précitée.

A cet effet, le Gouvernement de la République a recouru à la démarche suivante :

1. Une correspondance du Ministre de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie a été adressée à l'ONA au mois de février 2020 pour solliciter Son accompagnement technique dans les études, contrôle et suivi ;

2. Un contrat de collaboration a été signé le 9 mars 2020 entre le Gouvernement et l'ONA à travers le Ministère ayant en charge les Infrastructures et Travaux Publics pour la coordination de tous les travaux ;

3. Les esquisses de toutes les infrastructures ont été présentées en un temps record par l'ONA pour suppléer à la léthargie et la carence observées par le Comité Exécutif ;

4. Un acompte devrait être versé à l'ONA pour permettre aux architectes de parfaire les APS et les APD (Voir Contrat). Ce montant n'a jamais été perçu malgré toutes les démarches, blocage et promesses demeurées infructueuses.

Pour des besoins pédagogiques, il sied de rappeler à l'intention de votre source que les Jeux de la Francophonie sont habituellement organisés autour des compétitions sportives, concours culturels, activités de développement, cérémonies et gala.

A ce niveau, les ministres sectoriels interviennent dans le cadre de leurs compétences ministérielles respectives (Ministres de la Jeunesse, Ministère des Sports et Loisirs, Ministère de la Culture, Ministère de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie).

L'organisation des Jeux revient au CNJF piloté par le Ministre de la Coopération Internationale avec l'accompagnement de ses collègues ministres sectoriels. Ledit Comité étant institué suivant la recommandation du CIJF.

À notre connaissance, et à moins que vous en formulez de preuves autrement, le Ministre gère le dossier avec compétence et il n'existe pour l'heure aucun acte reprochable à sa charge concernant l'organisation desdits Jeux.

À la lumière des éclaircissements ci-hauts, cela paraît évident que les allégations portées contre le sieur Brunel-Joseph Gibale par votre média sont simplement loufoques par leur nature fantaisiste. L'Architecte Brunel-Joseph a fait ses preuves dans le pays, n'en déplaise à ceux qui ne voient que le verre à moitié vide. Au-delà d'être Président de l'Ordre National des architectes, Il brille par un leadership consensuel au sein de la corporation.

Nous avons noté avec consternation que les ennemis de la République ne sont pas à leur première tentative cherchant à faire voler en éclat l'organisation des Jeux de la Francophonie.

III. LES PRESUMÉES GESTICULATIONS DE BRUNEL-JOSEPH GIBALE

L'histoire notera que le nom du sieur Brunel-Joseph Gibale pris singulièrement a été cité à tort dans votre média car agissant au nom de la corporation et non tant qu'individu. Président de l'Ordre National des architectes, Il exerce ses fonctions en toute légalité conformément à la Loi, le règlement intérieur et le code éthique et de déontologie des architectes.

Les bénéfices obtenus de la Loi par l'ONA et pour lesquels Brunel-Joseph Gibale s'est battu aux côtés des braves architectes ne peuvent pas satisfaire tout le monde et surtout pas ceux qui ont longtemps prôné la léthargie dans la corporation des architectes.

De ce qui précède, il sied de noter que Brunel-Joseph Gibale n'est qu'un acteur approché par le Gouvernement de la République en sa qualité de Président de l'ONA. Dans le respect des dispositions légales, le Gouvernement est responsable des principes, choix techniques et actes posés. Les études présentées par les architectes organisés par l'ONA sont disponibles et pourraient servir de preuve pour quiconque. Effectuées en un temps record, très appréciées, les études ont été approuvées par le

Gouvernement qui a trouvé opportun et pour des raisons de haute stratégie d'Etat de signer une convention de collaboration avec l'ONA pour tous les travaux d'infrastructures.

Il nous paraît possible que des forces fortement coalisées tentent par votre canal de s'attarder sur la personne du sieur Brunel-Joseph Gibale en signe de diversion pour finir par accrocher certains officiels, et cela comme pour obtenir la délocalisation des Jeux de la Francophonie au profit d'un pays voisin.

Ainsi, parlant des gesticulations, elles sont plutôt perceptibles dans les camps de ceux qui visiblement chercheraient à prendre la place de sieur Brunel-Joseph Gibale et cela non pas dans l'objectif d'accompagner le Chef de l'Etat dans l'organisation des Jeux de l'OIF sous son ère mais plutôt pour atterrir par une sorte de boycott et humiliation pour le pays que d'ores et déjà nous dénonçons.

Pour ce qui pourrait paraître chose inattendue et surprenante pour certains, les architectes congolais épris de volonté patriotique ont accepté de travailler pour le compte du pays avant d'être payés. Nous nous posons la question de savoir, par exemple, pourquoi leurs honoraires ne sont pas payés jusqu'à ce jour.

Dans un désir malveillant de créer la confusion entre les études produites par les Bureaux d'études sous la tutelle de l'Ordre National des architectes, votre article tente de toucher à la substance du contrat de collaboration qui reste suffisamment explicite à ce sujet.

Votre acte pourrait avoir trait à la récente recommandation du Conseil des Ministres qui vient mettre en déroute ceux qui sont parvenus jusque-là à bloquer la poursuite des travaux sans justification aucune en recourant à des pesanteurs politiques.

Contrairement aux affirmations sans fondements reprises dans vos écrits, le Comité International des Jeux de la Francophonie n'a jamais rejeté les études produites par les architectes ayant travaillé sous la conduite de l'ONA. Elles constituent à ce jour, la seule base de travail pour la réussite des jeux.

C'est par contre, le site de la FIKIN, objet du plaidoyer, qui a été retenu sans Études préalables.

En outre, la mauvaise foi expressive va plus loin au point de nier au Ministre des ITPR la compétence de gérer les matières relatives aux infrastructures sous prétexte de n'être pas membre du comité des Jeux. Pouvez-vous dire qu'est-ce qui donne aux membres du Comité le droit de se substituer aux institutions de la République et aux compétences leurs attribuées par la constitution ?

Qui pis est, en évoquant l'apparition de sieur Brunel-Joseph Gibale en mars 2020, la tentative insidieuse est de démontrer le caractère tardif de sa participation alors que c'est devant l'évidence du retard accumulé par l'ancien comité d'organisation que le Ministre de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie, en sa qualité de Président du Comité de Pilotage des préparatifs des Jeux, avait sollicité l'expertise de l'Ordre National des architectes et son accompagnement en vue de pallier à toutes les insuffisances, notamment la présentation des études des sites retenus suivant les programmes des Jeux, la préparation des dossiers d'appel d'offre, la rédaction des termes de références (TDR), le contrôle et Surveillance des Travaux, la présentation du Relevé topographique des sites et l'étude du sol, suivi d'un plan général d'occupation «ZONNING».

Conscient du retard pris par le pays et des risques de perdre l'organisation des Jeux de la Francophonie, l'ONA avait avec diligence mis sur pieds un collectif d'Architectes volontaires, organisé en 54 regroupements et cabinets d'architectes pour réaliser les études Architecturale et l'élaboration d'Avant-Projet Sommaire (APS) selon les exigences de l'OIF et le transmettre avant la date butoir.

Les Architectes ont dans un temps record présenté le travail demandé dans un format requis par l'OIF avec dextérité technique préservant ainsi l'intérêt supérieur de la Nation. C'est ce qui a renforcé la nécessité d'établir un contrat de collaboration avec le Gouvernement.

IV. DES INTENTIONS PRETEES AUX ARCHITECTES QUI SERAIENT CONTRE LEUR PRESIDENT INDELICAT

Après une phrase sur les relations prétendument exécrables avec les confrères de la corporation, votre chapitre a été réservé au Ministre des sports qui trouvera loisible de vous adresser son droit de réponse.

En ce qui concerne le sieur Brunel-Joseph Gibale, Président de l'Ordre National des architectes, celui-ci entretient des bonnes relations avec les architectes membres de la corporation et son leadership transformationnel est avéré.

Depuis son avènement à la tête de la corporation, il lui est crédité plusieurs réalisations et l'architecte congolais a repris sa place de confiance dans le pays, comme en témoigne le partenariat établi avec l'Etat congolais dans le cadre des Jeux de la Francophonie et bien d'autres dont notamment l'élévation des architectes congolais pour occuper le poste de Secrétaire Exécutif de la Fédération Africaine des Architectes Francophones (FAFA).

Les architectes congolais ont choisi de faire de leur profession une marque d'excellence dans le pays et cela a commencé à porter des fruits.

En passant, nous tenons à signaler que l'Ordre National des architectes est en voie d'organiser des élections après son institution par l'Etat. Les architectes sont mobilisés pour l'organisation réussie de ce rendez-vous historique.

V. DU PLAIDOYER DE LA FIKIN COMME SITE IDEAL POUR LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Une fois encore, votre plaidoyer sur ce point ne pourra pas rencontrer l'assentiment de l'OIF et des experts techniques.

Doit-on peut-être vous l'informer que des études menées sur le site de la FIKIN ont, d'un point de vue technique, indiquées que ce site choisi précipitamment pour abriter les Jeux a un sol dont la portance ne permet pas d'abriter un ouvrage à 24 bâtiments R+3 pour héberger les Athlètes de 80 pays participant? Sans toutefois omettre le fait que ce même site pour lequel vous plaidez présente une difficulté environnementale liée aux diverses évacuations des eaux usées et vanniers suite à la présence des habitants à proximité de cette zone très marécageuse exigeant d'énormes travaux des fondations.

Doit-on peut aussi vous l'informer que le CNJF, les experts de l'OIF et ceux de l'ONA avaient été à l'unanimité contraint, au regard des observations techniques pertinentes précitées, de recourir au choix du site « Stade Tata Raphael » après une visite de prospective sur les deux sites ?

L'Avant-Projet Sommaire (APS) pour l'aménagement de ce site fût adressé par l'Ordre National des Architectes aux ministères concernés et le blocage constaté dans sa mise en œuvre n'a toujours pas trouvé des explications.

Face à ce blocage, la cérémonie de la pose de la première pierre des chantiers n'a pas été réalisée.

VI. DE L'APPEL DU PROCUREUR GENERAL POUR SAUVER LA REPUBLIQUE

Monsieur l'Editeur du site Sinzilimedia.com,

Nous sommes surpris par l'aisance avec laquelle vous faites appel aux services du procureur sans pourtant avoir à relever aucun fait qui paraisse répréhensible et sans en fournir des preuves.

Cela nous paraît évident que votre démarche vise à porter atteinte à la bonne tenue des Jeux de la Francophonie en essayant de perturber son organisation qui ne dépend plus que du sérieux et de la délicatesse de l'ONA. En tentant de masquer par vos affirmations sans fondements ce qui a déjà été accompli au sujet des Jeux avec le déploiement des architectes congolais, votre démarche dont on ignore les commandeurs, vise à établir malignement l'incapacité du pays à organiser ce grand événement Francophone alors qu'il n'en est pas le cas.

Nous craignons que les genres d'actes auxquels se prête votre média ne soient une tentative pour faire échouer l'action du Chef de l'Etat à travers l'organisation des jeux de la Francophonie qui sont d'un intérêt stratégique pour le pays. La déviation consistant à remettre en question toutes les réalisations déjà faites sans arguments valables est sans doute une de ces stratégies visant à ramener le processus au point de départ et à faire perdre au pays l'organisation des jeux de la Francophonie.

VII. FACE A LA GRAVITE DE VOS ALLÉGATIONS

Monsieur l'Editeur du site sinzilimedia.com,

Tout en vous demandant de fournir dans le meilleur délai des éléments de preuve suivant les allégations publiées par votre média et qui porte atteinte à l'honneur de sieur Brunel-Joseph Gibale Leki Kananga et à l'Ordre National des Architectes, nous tenons à vous informer que ce dernier se réserve le droit légitime de traduire en justice quiconque est porteur des allégations mensongères et diffamatoires sans preuve aucune en son encontre et à l'encontre de son travail.

**Pour sieur Brunel-Joseph Gibale Leki Kananga et l'Ordre National des Architectes,
Me Theodore KABALONDI NTUMBA**

Jeux de la Francophonie à Kinshasa : la noble contribution de l'ONA jalouée par les mafieux ! (scooprdc.net)

- <https://scooprdc.net/2020/10/31/jeux-de-la-francophonie-a-kinshasa-la-noble-contribution-de-lona-jalouee-par-les-mafieux/>
- le 31 octobre 2020



Brunel Joseph Gibale Leki, président de l'ONA

La République Démocratique du Congo est obligée d'organiser la 9ième Edition des Jeux de la Francophonie. Initialement prévue du 23 juillet au 1er août 2021, cette grande manifestation de pays francophones a été repoussée en août 2022 à cause de la covid-19. Si cette pandémie qui a endeuillé le monde entier est la cause principale qui a perturbé l'organisation de ces jeux de la Francophonie à Kinshasa, la léthargie du Comité Exécutif créé par le Gouvernement et l'absence d'initiatives capables de rassurer l'Organisation International de la Francophonie (OIF) sur la détermination de la RDC à mieux organiser ces Jeux, n'en sont pas les moindres.

En effet, au dernier trimestre de l'année 2019, soit neuf mois depuis son institution, le Comité n'avait présenté aucun plan de travail pour confirmer sa capacité de prise en charge des jeux. Situation qui

avait déçu les experts de l'OIF venus en inspection à Kinshasa, lesquels n'avaient pas caché leur intention de délocaliser lesdits jeux vers le Rwanda, un pays jugé prêt à les accueillir.

Voilà qui a poussé le Gouvernement de la République pour éviter de ternir son image, à confier à l'Ordre National des Architectes (ONA) la prise en charge des infrastructures, en s'appuyant sur les prérogatives reconnues à cette structure par la Loi n° 18/034 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Architectes qui fait de cet Ordre un partenaire institutionnel des pouvoirs publics à l'élaboration des stratégies, à la prise de décision et à la mise en œuvre des Politiques dans le domaine de l'architecture. C'est à ce titre que l'ONA apporte son expertise au Gouvernement dans le domaine des Infrastructures et oriente ce dernier dans les choix techniques.

Ainsi, le Gouvernement de la RDC, par l'entremise du ministre de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie ayant la coordination de l'organisation de ces jeux de la Francophonie, a adressé à l'ONA au mois de février 2020 une correspondance pour solliciter son accompagnement technique dans les études, contrôle et suivi. A propos, un contrat de collaboration a été signé le 9 mars 2020 entre les deux parties, mais cette fois-ci le Gouvernement représenté par le Ministère ayant en charge les Infrastructures et Travaux Publics pour la coordination de tous les travaux.

Par cet accord, l'ONA a présenté dans un temps record les esquisses de toutes les infrastructures pour suppléer à la léthargie et la carence observées par le Comité Exécutif. Pour ce faire, un acompte devrait être versé à l'ONA pour permettre aux architectes de parfaire les APS et les APD. Mais ce montant n'a jamais été perçu malgré toutes les démarches, blocage et promesses demeurées infructueuses.

Malgré ces sacrifices patriotiques aux allures bénévoles, l'ONA et son président sont la cible des allégations loufoques de certains mafieux dont le beefsteak semble être arraché de la bouche. Le péché de l'ONA c'est d'avoir rejeté le site de FIKIN choisi sans études préalables par le Comité Exécutif qui avait été initialement mis en place pour l'organisation de ces jeux de la Francophonie.

D'après les études menées sur le site de la FIKIN qui ont attiré la foudre et coûtent les fausses accusations à l'ONA, notamment de détournement de 5.500.000USD alors qu'aucun acompte n'a jamais jusque-là été versé, démontrent du point de vue technique que ce site choisi précipitamment pour abriter les Jeux, a un sol dont la portance ne permet pas d'abriter un ouvrage à 24 bâtiments R+3 pour héberger les Athlètes de 80 pays participant. Sans toutefois omettre le fait que ce même site présente une difficulté environnementale liée aux diverses évacuations des eaux usées et vanniers suite à la présence des habitants à proximité de cette zone très marécageuse exigeant d'énormes travaux des fondations.

Ce qui a fait que le CNJF, les experts de l'OIF et ceux de l'ONA avaient été à l'unanimité contraints, au regard des observations techniques pertinentes précitées, de recourir au choix du site « Stade Tata Raphaël » après une visite de prospective sur les deux sites. D'où les fausses accusations portées contre l'ONA par les mafieux qui ont recouru à une certaine presse, ne sont que des chants de sirène.

II. Articles les Jeux de la Francophonie en général

9e conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource inexploitée en Afrique (agenceecofin.com)

- <https://www.agenceecofin.com/evenementiel/1510-81360-9e-conference-annuelle-de-l-ablc-le-sport-une-ressource-inexploitee-en-afrique>
- le 15 octobre 2020



(ABLC) - L'African Business Lawyers' Club (ABLC), en partenariat avec MEDEF International, a organisé la 9^{ème} édition de sa conférence annuelle qui s'est déroulée le mercredi 14 octobre en ligne, sous le thème « **Sport Business : How can Africa be the next champion ?** ». Alors que les autres régions du monde tirent pleinement profit de l'essor du marché du sport, l'Afrique, à quelques exceptions près, est encore loin des retombées socio-économiques auxquelles elle pourrait s'attendre. Face aux nombreux défis que le sport doit relever sur le continent africain, un véritable potentiel peut être toutefois généré par cette industrie aux échelles locale, régionale et continentale. Cette rencontre annuelle de l'ALBC a pu aborder la problématique avec expertise et montrer que le secteur du sport, bien qu'il ne représente que 0.5% du PIB du continent, est catalyseur d'opportunités et de débouchés socio-économiques.

On peut le noter notamment à travers :

- L'organisation de grandes compétitions internationales devenues un enjeu économique, politique et d'influence culturelle pour les États : Coupe du monde en Afrique du Sud, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Olympiques de la Jeunesse et Jeux de la Francophonie ;
- Les disciplines bénéficiant d'un engouement populaire comme le football, l'athlétisme ou encore les sports de combat ;
- Les initiatives dynamiques provenant tant d'anciens sportifs ou d'organisations de la société civile ;
- L'augmentation des budgets alloués aux différentes fédérations sportives nationales.

Une première table ronde s'est tenue en présence de son Excellence **Taleb Ould Sid'Ahmed**, Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie, **Julie Claude**, Avocate au sein du cabinet FIDAL et conseil juridique de WIN WIN Afrique, **Zeina Mina**, Directrice du Comité international des Jeux de la Francophonie, **Amine Al Youssoufi El Alami**, Directeur Développement Afrique de la Société Générale, et modérée par **Aïssatou Kumagangue**, Juriste à l'Agence Française de Développement. Les échanges de cette session se sont principalement focalisés sur les enjeux de développement des infrastructures, de financements, de politiques publiques liés au sport en Afrique. La deuxième table ronde a réuni les représentants de fédérations sportives panafricaines et internationales sur l'implication des fédérations dans le développement du sport business en Afrique en présence de **Achta Mahamat Saleh**, Directrice juridique de la Confédération Africaine de Football, **Sarah Solemale**, Senior Governance Manager de la Fédération International de Football et **Robin Tchale Watchou**, Directeur de Vivendi Sports, Président de la Fédération des Associations et Syndicats de Sportifs Africains, et modérée par **Sene Ossebi-Douniam**, Directrice des opérations de Sport News Africa.

Au cœur de cet événement deux anciens joueurs internationaux ivoiriens de football, **Bonaventure Kalou**, Maire de Vavoua en Côte d'Ivoire et **Souleymane Cissé**, Président du Lausanne-Sport. Ce face à face animé par **Badou Sambague**, Avocat au Barreau de Paris et mandataire sportif, a mis en lumière l'importance d'investir dans le développement d'une économie locale du sport pouvant prendre différentes formes : le financement d'initiatives privées, de constructions de terrains multisports et de production locale d'équipements sportifs.

En ouverture de la conférence, **Philippe Gautier**, Directeur Général de Medef International a tenu à rappeler que « *La France a mis le sport comme un marqueur important où il a été désigné comme outil favorisant une meilleure intégration et une meilleure éducation. De son côté, l'Afrique a des grandes choses à accomplir ; nous espérons renforcer nos partenariats avec les pays africains dans le domaine du sport afin qu'un jour une ville africaine puisse notamment organiser les Jeux olympiques.* »

« *Le sport est un domaine qui rassemble au-delà des barrières économiques et sociales. L'Afrique est reconnue pour ses divers réussites sportives. Cependant, les possibilités économiques durables et viables pour les populations émaneront de différents leviers tels que le tourisme sportif ou le développement du sport au niveau local.* » a déclaré **Hugues Hounkpati**, Président de l'ABLC.

Cette conférence annuelle de l'ABLC s'inscrit dans une réflexion globale ayant pour but d'identifier les outils et les réformes à mettre en place dans les pays africains. En outre, des sujets comme la nécessité du soutien des organes publics aux initiatives prises par le secteur privé ont également été abordés, preuve de l'importance d'inclure le sport comme levier de développement économique et social.

À propos de l'ABLC (African Business Lawyers' Club)

Créé en mai 2011 sous forme d'association loi 1901, l'African Business Lawyers' Club (ABLC) est un club réunissant de jeunes professionnels du droit des affaires. Fort de 120 membres exerçant sur quatre continents et représentant plus de 20 nationalités, l'ABLC s'attache à promouvoir la richesse et l'actualité de la vie des affaires en Afrique à travers quatre axes : la formation interne de ses membres à la pratique des affaires en Afrique, la formation externe à l'attention des étudiants et professionnels établis en Afrique, la sensibilisation des investisseurs intéressés par l'Afrique sur la richesse et la qualité de l'environnement des affaires du continent et, enfin, la sensibilisation des différentes parties prenantes sur la nécessité de s'adapter aux standards internationaux. <http://ablcassociation.com/>



9ème conférence annuelle de l'ABLC : le sport, une ressource inexploitée en Afrique (www.alwihdainfo.com)

- https://www.alwihdainfo.com/9eme-conference-annuelle-de-l-ABLC-le-sport-une-ressource-inexploitee-en-Afrique_a95239.html
- le 16 octobre 2020



© anncapictures/Pixabay

L'African Business Lawyers' Club (ABLC), en partenariat avec MEDEF International, a organisé la 9ème édition de sa conférence annuelle qui s'est déroulée le mercredi 14 octobre en ligne, sous le thème « Sport Business : How can Africa be the next champion ? ». Alors que les autres régions du monde tirent pleinement profit de l'essor du marché du sport, l'Afrique, à quelques exceptions près, est encore loin des retombées socio-économiques auxquelles elle pourrait s'attendre.

Face aux nombreux défis que le sport doit relever sur le continent africain, un véritable potentiel peut être toutefois généré par cette industrie aux échelles locale, régionale et continentale. Cette rencontre annuelle de l'ALBC a pu aborder la problématique avec expertise et montrer que le secteur du sport, bien qu'il ne représente que 0.5% du PIB du continent, est catalyseur d'opportunités et de débouchés socio-économiques. On peut le noter notamment à travers :

- L'organisation de grandes compétitions internationales devenues un enjeu économique, politique et d'influence culturelle pour les États : Coupe du monde en Afrique du Sud, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Olympiques de la Jeunesse et Jeux de la Francophonie ;
- Les disciplines bénéficiant d'un engouement populaire comme le football, l'athlétisme ou encore les sports de combat ;
- Les initiatives dynamiques provenant tant d'anciens sportifs ou d'organisations de la société civile ;
- L'augmentation des budgets alloués aux différentes fédérations sportives nationales.

Une première table ronde s'est tenue en présence de son Excellence Taleb Ould Sid'Ahmed, Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie, Julie Claude, Avocate au sein du cabinet FIDAL et conseil juridique de WIN WIN Afrique, Zeina Mina, Directrice du Comité international des

Jeux de la Francophonie, Amine Al Youssoufi El Alami, Directeur Développement Afrique de la Société Générale, et modérée par Aïssatou Kumagangue, Juriste à l'Agence Française de Développement. Les échanges de cette session se sont principalement focalisés sur les enjeux de développement des infrastructures, de financements, de politiques publiques liés au sport en Afrique.

La deuxième table ronde a réuni les représentants de fédérations sportives panafricaines et internationales sur l'implication des fédérations dans le développement du sport business en Afrique en présence de Achta Mahamat Saleh, Directrice juridique de la Confédération Africaine de Football, Sarah Solemale, Senior Governance Manager de la Fédération International de Football et Robin Tchale Watchou, Directeur de Vivendi Sports, Président de la Fédération des Associations et Syndicats de Sportifs Africains, et modérée par Sene Ossebi-Douniam, Directrice des opérations de Sport News Africa.

Au cœur de cet événement deux anciens joueurs internationaux ivoiriens de football, Bonaventure Kalou, Maire de Vavoua en Côte d'Ivoire et Souleymane Cissé, Président du Lausanne-Sport. Ce face à face animé par Badou Sambague, Avocat au Barreau de Paris et mandataire sportif, a mis en lumière l'importance d'investir dans le développement d'une économie locale du sport pouvant prendre différentes formes : le financement d'initiatives privées, de constructions de terrains multisports et de production locale d'équipements sportifs.

En ouverture de la conférence, Philippe Gautier, Directeur Général de Medef International a tenu à rappeler que « La France a mis le sport comme un marqueur important où il a été désigné comme outil favorisant une meilleure intégration et une meilleure éducation. De son côté, l'Afrique a des grandes choses à accomplir ; nous espérons renforcer nos partenariats avec les pays africains dans le domaine du sport afin qu'un jour une ville africaine puisse notamment organiser les Jeux olympiques. »

« Le sport est un domaine qui rassemble au-delà des barrières économiques et sociales. L'Afrique est reconnue pour ses divers réussites sportives. Cependant, les possibilités économiques durables et viables pour les populations émanent de différents leviers tels que le tourisme sportif ou le développement du sport au niveau local. » a déclaré Hugues Hounkpati, Président de l'ABLC.

Cette conférence annuelle de l'ABLC s'inscrit dans une réflexion globale ayant pour but d'identifier les outils et les réformes à mettre en place dans les pays africains. En outre, des sujets comme la nécessité du soutien des organes publics aux initiatives prises par le secteur privé ont également été abordés, preuve de l'importance d'inclure le sport comme levier de développement économique et social.

ABLC et MEDEF prônent l'industrialisation du sport en Afrique (<http://lekpakpatosportif.net/>)

- <http://lekpakpatosportif.net/ablc-et-medef-pronent-lindustrialisation-du-sport-en-afrique/>
- le 16 octobre 2020



L'African Business Lawyers' Club (ABLC) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) prônent l'industrialisation du sport en Afrique. Lors de la conférence annuelle de l'ABLC qui s'est tenue en ligne le mercredi dernier, ces deux organisations ont souhaité voir le continent Noir tirer pleinement profit de l'essor du marché du sport.



Une visioconférence pour le développement d'une économie continentale du sport

En partenariat avec le MEDEF International, l'ABLC a organisé la 9e édition de sa conférence annuelle le mercredi 14 octobre 2020 sous le thème « **Sport Business: Comment l'Afrique peut-elle être le**

prochain champion? ». L'ex-International Ivoirien **Bonaventure Kalou et Souleymane Cissé**, directeur du **Lausanne-Sport** (Suisse) et propriétaire du **Racing Club Abidjan** (actuel champion de Côte d'Ivoire) ont participé à cet événement. Tout comme l'entreprise Française **WIN WIN Afrique** qui a en charge de construire les 10 prochaines « Agoras » en Côte d'Ivoire.



Pour Agence Ecofin, « **cette rencontre annuelle de l'ALBC a mis en lumière le fait que le secteur du sport, bien que représentant 0.5% du Produit Intérieur Brut du continent, est un véritable catalyseur d'opportunités et de débouchés socio-économiques** » (Citation à retrouver sur <https://www.agenceecofin.com/evenementiel/1510-81360-9e-conference-annuelle-de-l-ablc-le-sport-une-ressource-inexploitee-en-afrique>).

D'intéressants sujets abordés lors de la visioconférence

La rencontre virtuelle de l'ABLC a abordé différents sujets qui s'inscrivent globalement dans l'identification des outils et réformes à mettre en place dans les Etats afin que l'Afrique bénéficie des retombées socio-économiques du marché du sport.

Une première table ronde a vu la participation d'illustres personnalités notamment le Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie ainsi que la Directrice du Comité international des Jeux de la Francophonie. « **Les échanges de cette session se sont principalement focalisés sur les enjeux de développement des infrastructures, de financements, de politiques publiques liés au sport en Afrique.** », nous rapporte Agence Ecofin.

La deuxième table ronde ayant réuni des représentants de fédérations sportives panafricaines et internationales a insisté sur l'implication des fédérations dans le développement du sport business en Afrique. Elle a également rappelé l'importance d'investir dans le développement d'une économie locale du sport pouvant prendre différentes formes : le financement d'initiatives privées, de constructions de terrains multisports et de production locale d'équipements sportifs.

Bobo-Dioulasso : Le centre culturel Ankata présente son plus "grand studio" (lefaso.net)

- <https://lefaso.net/spip.php?article100136>
- le 22 octobre 2020



Le laboratoire international de recherche, de création et de production des arts de la scène, dénommé « Ankata » (qui signifie en avant en langue dioula), a inauguré son plus « grand studio » situé au secteur 24 de la ville de Bobo-Dioulasso. C'était au cours d'une conférence de presse organisée dans l'après-midi du mardi 20 octobre 2020.

La structure Ankata est née du désir de redonner à la ville de Bobo-Dioulasso, tout son potentiel, en lui proposant un espace où la vie et la créativité circulent et se nourrissent. Cet espace a été pensé et construit par Serge Aimé Coulibaly, comme un laboratoire. C'est-à-dire, un lieu de travail, de vie et d'expérimentation.

Ce deuxième studio plus grand que le premier, qui a ouvert ses portes, se donne pour mission, d'accueillir en résidence des artistes du Burkina Faso, d'Afrique et du monde entier, et leur offrir la possibilité de profiter d'un environnement technique et humain propice au travail. C'est un lieu de recherche et de formation, de dialogue et d'éducation. Ankata cherche à développer ainsi, l'envie et le goût du public pour la création contemporaine, par des collaborations avec les écoles, les enseignants et les élèves de tous âges, mais aussi en ouvrant ses portes à tout un chacun.

Selon son directeur artistique, Serge Aimé Coulibaly, « le grand studio d'Ankata, c'est un concentré d'innovation, une scène de 14m sur 12m (la plus grande de Bobo-Dioulasso), un système de ventilation naturel qui fait qu'il ne fait pratiquement jamais chaud sur la scène ». L'inauguration de ce centre intervient donc après plusieurs mois de construction, de recherche de nouvelles techniques, de recherche de fonds, etc. Le centre est composé actuellement d'une scène, des bureaux, d'une salle pour la régie. Au terme du projet, le grand studio aura un espace pour l'administration et la logistique, des gradins d'une capacité d'accueil de 200 personnes et une terrasse en haut des gradins. Aussi, il y aura deux dortoirs, une salle de coworking, un restaurant.



Serge Aimé Coulibaly, promoteur du Centre culturel Ankata

Le premier studio Ankata a été créé en 2014. Cet espace a accueilli le concours Africa Simply the best, des séances de formations dont Ankata coaching, des formations d'anglais et d'administration culturelle, des activités sociales et communautaire (cours de taekwondo pour les adolescents et les journées portes ouverte d'Ankata). Au fil des années, diverses activités se sont produites dans ce centre dont, le projet de création de Sali Kaboré intitulé « Moon » ; résidence de création du spectacle « les dieux délinquants » avec Djibril Ouattara ; préparatifs des jeux de la francophonie avec la Cie Seko de Sya avec leur pièce « l'albinisme » ; résidence de création de « Kirina », création de la compagnie Faso danse de Serge Aimé Coulibaly ; « Ankata coaching Project », projet de coaching en danse et en théâtre pour les créateurs contemporain ouvert au continent africain ; etc.



La présentation du projet par le promoteur Serge Aimé Coulibaly

C'est au regard de la demande grandissante, que cet espace s'est vite saturé en termes de programmation et d'accueil des activités. D'où la nécessité de construire ce grand studio d'Ankata. Selon Serge Aimé Coulibaly, ce grand studio se présente comme une réponse aux exigences de la création dans notre époque, taille de la scène, architecture, etc.

L'engagement d'un chorégraphe et danseur

Serge Aimé Coulibaly est un chorégraphe et danseur, originaire de la ville de Bobo-Dioulasso. Engagé pour l'émergence d'une danse contemporaine puissante, son travail prend racine dans sa culture africaine et explore des thèmes complexes avec la volonté de donner une dynamique positive à la jeunesse. Après s'être formé huit années dans la compagnie FEEREN au Burkina Faso, il fonde en 2002, sa propre compagnie, « Faso danse théâtre ». Puis, en parallèle de ses créations, il collabore avec de nombreux artistes en tant qu'interprète ou chorégraphe-danseur, sur les scènes du monde entier, notamment en Australie, en France, en Belgique, en Inde, aux Etats-Unis et en Angleterre.



Les autorités communales et acteurs culturels venus soutenir le projet

Invitées dans de nombreux festivals, ses pièces ont tourné sur les scènes d'Europe et d'Afrique. Parcourir la planète lui permet ainsi d'aiguiser son analyse du métier, de ses nécessités et de son évolution. Il nourrit ainsi sa conception de la création et du rôle de l'artiste en tant que citoyen. Dès ses premières pièces, les thèmes choisis sont en adéquation avec les problématiques concrètes de la population, à savoir les inégalités sociales, l'immigration, la responsabilité de l'État, le désespoir de la jeunesse. Pour Serge Aimé Coulibaly, le travail artistique doit, par les émotions qu'il génère, amener des changements dans la vie des gens, en les bousculant, en ouvrant des pistes de réflexion et en ravivant leur volonté de croire en eux et d'inventer leur propre existence, quels que soient les moyens dont ils disposent.

C'est ainsi qu'en 2011, après une longue maturation du projet, il crée Ankata à Bobo-Dioulasso, un laboratoire inédit où il va pouvoir, de manière plus concrète, participer au développement de la création africaine et de la société. Ainsi, Ankata a été créé pour la gestion de Faso danse théâtre en Afrique. Serge Aimé Coulibaly fait de ce lieu, un carrefour où se construisent des liens sociaux et citoyens. Cette inauguration a connu la présence des autorités communales, dont le 4e adjoint au maire de la commune de Bobo-Dioulasso, Alain Sanou, et du maire de l'arrondissement 4, Bakoné Millogo, mais aussi des acteurs culturels de la ville de Sya.

Romuald Dofini
Lefaso.net

III. Articles sur les lauréats des Jeux de la Francophonie

Le FAB résiste pour une cinquième édition (www.aqui.fr)

- <http://www.aqui.fr/choix-aqui/le-fab-resiste-pour-une-cinquieme-edition,7476.html>
- le 2 octobre 2020



Du 02/10/2020 au 17/10/2020

Arts Mêlés d'Eysines, Climax Festival de Bordeaux, Festival de la BD d'Angoulême... On ne compte plus le nombre d'évènements annulés, reportés ou obligés de se transformer en rendez-vous virtuels pour pouvoir se tenir face à une crise sanitaire et des restrictions préfectorales sur les jauges de spectateurs qui ont égrené l'actualité culturelle de ce mois de septembre. Le Festival des Arts de Bordeaux Métropole, pourtant, persiste et signe. Il donne rendez-vous aux curieux du 2 au 17 octobre pour une cinquième édition, forcément "réinventée" pour l'occasion.

Même si le QG festif à la fabrique POLA fera l'impasse cette année et que le spectacle de rue "The Color of Time" est reporté à 2021, la programmation ne paraît pas vraiment avoir souffert du contexte : 93 spectacles allant de la danse au théâtre, du cirque aux arts visuels en passant par la musique; douze compagnies internationales et treize régionales essaimées dans 24 lieux de la métropole bordelaise et 14 créations inédites pour le festival. Il y aura donc de quoi faire, malgré une jauge de spectateurs forcément réduite.

Sans être exhaustif (impossible vu la densité de la proposition), on peut tout de même vous donner quelques pistes à surveiller du coin de l'oeil. On pense d'abord à la soirée d'ouverture, volontairement festive aux côtés de la compagnie N'Soleh (lauréate des jeux de la Francophonie) pour un spectacle baptisé Faro Faro imaginé par le chorégraphe Massidi Adiatou et ses neuf danseurs venus des quartiers populaires d'Abidjan. Ils enflammeront la place de la République de Saint-Médard-en-Jalles le 2 octobre à 14h et 20h avec leur "coupé décalé", installé dans un ring de boxe comme sur leur

dancefloor "personnalisé". Si vous pensez que la "grippe aviaire" est juste un virus animal, c'est le moment de vous repencher sur la définition de "danse endiablée".

Pour les amoureux de la symphonie, on peut noter un effet "deux salles, deux ambiances". La première est traditionnelle mais non moins originale proposé par l'Opéra de Bordeaux. La soprano Alexandra Marcellier, le ténor Joan Frances Folqué et la pianiste Sophie Teboul vous convient à un récital surprise au sein de trois églises de la métropole le samedi 3 octobre à Ambès (11h30), le dimanche 4 octobre à Martignas (11h30) et le même jour à 17h à l'église de Blanquefort. Si vous êtes mélomanes et fan de mécanique, votre curiosité devrait être attirée par l'Orchestre symphonique... de l'Automobile Club de Bordeaux Métropole. Une symphonie en trois mouvements "pour klaxons et essuie-glaces" de 30 minutes sur la place de la Bourse le dimanche 11 octobre 14h30/17h30). On pourra aussi citer "Pas de porte", création vidéo de dix minutes créée pendant le confinement à la rencontre d'habitants visiblement pressés de ressortir de chez eux, l'improvisation totale de trois acteurs au Glob Théâtre (Puissance 3), la "musique à poil" qui mélangera la musique et... la coiffure, les onze circassiens de la fanfare acrobatique "(V)ivre" à Bègles, la performance participative "Virus" qui vous demandera de prendre des décisions fortes face à une pandémie mondiale ou le jeu forain participatif qui sent bon la barbe à papa et les années 30 (plutôt osé au moment où les fêtes foraines sont interdites)... il y a largement de quoi voir et faire, sans oublier que 36 représentations sont totalement gratuites. Bons spectacles !

L'info en plus : vous pouvez retrouver l'intégralité du programme, les tarifs (pleins ou préférentiels) et les lieux investis sur le site www.fab.festivalbordeaux.com



Par Romain Béteille

Crédit Photo : FAB/Alexis Fournel

La Compagnie N'Soleh (Cote d'Ivoire), médaille de bronze, Danse de création, VIIIes Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire /Abidjan 2017

Bouaye. Une conteuse sans frontières (www.ouest-france.fr)

- <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/bouaye-44830/une-conteuse-sans-frontieres-456dee42-3def-4455-a6e1-874aafbcc251>
- Le 7 octobre 2020



La conteuse franco libanaise assurera la première partie du spectacle « des rêves dans le sable » samedi 10 octobre à Bouaye. Mélange de culture entre orient et occident, la conteuse Najoua Darwiche a baigné dans les mots dès le plus jeune âge. *« Ma grand-mère ne savait ni lire, ni écrire mais elle savait raconter une multitude d’histoires. Elle a bercé mon père de celle-ci et quand il a quitté son Liban natal au début des années 80, les mots ont pris une part prépondérante dans sa vie, correspondant avec sa mère grâce à des cassettes enregistrées, c’était leurs moyens d’échanger. »*

Voir la suite sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/bouaye-44830/une-conteuse-sans-frontieres-456dee42-3def-4455-a6e1-874aafbcc251>

Najoua Darwiche (France), médaille de bronze, Contes et conteurs, Villes Jeux de la Francophonie Côte d’Ivoire /Abidjan 2017

Côte d'Ivoire : Un candidat à la FIFA vole au secours d'un joueur rongé par le cancer (africafootunited.com)

- <https://africafootunited.com/news/cote-d%27ivoire-un-candidat-a-la-fif-vole-au-secours-d%27un-joueur-ronge-par-le-cancer/17408>
- le 10 octobre 2020



Très affaibli par un cancer de foie depuis plusieurs mois, l'ex joueur de l'ASEC et de l'Atalanta Bergame, Willy Braciano Ta Bi (20 ans) va enfin être opéré. Yacine Idriss Diallo a décidé de s'occuper de toutes les charges de son opération chirurgicale.

Enfin un ouf de soulagement.

Grâce à Yacine Idriss Diallo, candidat à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), Willy Braciano, atteint par le cancer de foie, va subir une opération chirurgicale afin de soulager son mal. « En effet, alerté par Cyrille Domoraud, Président de l'AFI (Association des Footballeurs

Ivoiriens) en activité, Yacine Idriss Diallo, candidat à la présidence de la FIF, a décidé de faire parler son cœur. Il a promis, via le Coordonnateur Général de sa campagne, Malick Tohé, de prendre en charge toutes les dépenses liées à l'opération chirurgicale du joueur qui s'élèvent à 5,2 millions de Francs Cfa », martèle Jean Claude Djakus, proche du candidat.

Émue par cette bonne nouvelle, la mère de l'Éléphant Espoir n'a pas pu retenir ses larmes « Je n'en reviens pas ! Soyez-en infiniment remerciés. Seul Dieu vous le rendra au centuple, a-t-elle répété à plusieurs reprises », nous raconte Djakus.

Selon Jean Claude Djakus, témoin oculaire de la scène, l'ancien joueur de Moossou et de l'ASEC « est méconnaissable » et serait « au bord de la paralysie ».

Capitaine de la sélection ivoirienne aux Jeux la Francophonie (2017) où il avait atteint la finale, Willy Ta Bi était promis à un bel avenir au moment de s'envoler pour l'Atalanta Bergame. Plusieurs incompréhensions sont d'ailleurs liées à ce transfert chez les Bergamesques.

TA BI Willy Braciano, Équipe nationale de Football masculin de la Côte d'Ivoire, médaille d'argent, Villes Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire /Abidjan 2017

L'IMMORTEL DE FREDDY TSIMBA (www.fontfroide.com)

- <https://www.fontfroide.com/residence-artistique-de-freddy-tsimba/>
- le 12 octobre 2020

EXPOSITION

Du 12/10/2020 au 04/10/2021



En relation avec l'exposition Distance Ardente sous le commissariat d'Hicham Daoudi qui se déroulera au Musée Régional d'Art Contemporain Languedoc Roussillon du 07 Novembre 2020 au 21 mars

2021, l'Abbaye de Fontfroide propose un dialogue entre les oeuvres des artistes Freddy Tsimba et Ousmane Sow.

Pendant tout le mois de Septembre et jusqu'au 09 Octobre 2020, l'Abbaye de Fontfroide a accueilli en résidence l'artiste congolais Freddy Tsimba qui a réalisé in situ une oeuvre en écho aux sculptures d'Ousmane Sow. L'oeuvre de F. Tsimba est venu rejoindre l'exposition Hommage à Ousmane Sow à Fontfroide jusqu'en octobre 2021.

FREDDY TSIMBA

Freddy Tsimba est un artiste-sculpteur originaire de la République Démocratique du Congo, né à Kinshasa en 1967. Il termine ses études à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa en option sculpture monumentale en 1989 et travaille depuis lors le bronze et le ciment. Il doit sa notoriété à plus d'une cinquantaine d'expositions en Afrique, en Europe, au Canada et en Chine. Il a obtenu de nombreux prix et distinctions en France et au Canada.

'Ma vraie école, même si j'ai fait les Beaux-Arts de Kinshasa, c'est la rue où je me fournis en abondance. Mes maîtres ont été les forgerons auprès desquels pendant 5 ans j'ai appris la technique du feu et de la soudure'.



Freddy Tsimba fut l'un des plus intéressants représentants de la République Démocratique du Congo à la 7ème Biennale de Dakar en 2002. Assemblant et soudant des matériaux de récupération – ici des

douilles de cartouches, là des cuillères – il dénonce les tragédies engendrées par la guerre. Par ses sculptures expressionnistes morcelées et provocatrices, il témoigne des questions essentielles de l'humanité et de ses réponses ravageuses et universelles.

En décembre 2018, dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une de ses sculptures, *Porteuse de vies*, a été offerte au Théâtre national de Chaillot à Paris, enrichissant ses décors pour la première fois depuis 1937.

Il est cet artiste qui s'assume : 'Ma force me vient de mes oeuvres. Je ne suis pas là pour séduire, je suis là pour témoigner. Pour réaliser mes sculptures, je risque ma peau et elle n'a pas de prix. J'ai récupéré dix mille cartouches dans des zones difficiles pour réaliser mes sculptures mais combien en reste-t-il ? Des tonnes ! Et elles sont porteuses de l'histoire tragique de mon pays. Mon but n'est pas de faire un travail pour plaire à un groupe de gens qui ont de l'argent ! Ce serait me trahir. Est-ce que réellement l'artiste doit plaire ? S'il plaît tant mieux mais s'il ne plaît pas et qu'il est dans le vrai, tant mieux aussi !'

DIALOGUE FREDDY TSIMBA / OUSMANE SOW

En 2001, Ousmane Sow, Président du jury des arts visuels décerne le prix des Jeux de la Francophonie au jeune artiste congolais Freddy Tsimba, pour sa sculpture *Victime* malgré elle. Ousmane Sow ne cessera depuis de soutenir son oeuvre.

En 2018, pour célébrer l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies au Palais de Chaillot en 1948, une sculpture monumentale de Freddy Tsimba est installée dans le grand escalier du Théâtre de Chaillot : *la Porteuse de vies*.

Porteuses de vies pourrait être le qualificatif commun aux oeuvres de ces deux artistes qui firent de la lutte et de la guerre la métaphore de leur travail, pour délivrer un message de paix empreint de spiritualité. Avec, pour composantes essentielles, des matériaux de récupération, dont, en ce qui concerne Freddy Tsimba, des douilles de cartouches ramassées sur les champs de bataille.

A l'heure où l'Abbaye de Fontfroide souhaite rendre hommage à l'artiste sénégalais Ousmane Sow, décédé le 1^{er} Décembre 2016, quel choix eut pu être plus cohérent que celui de Freddy Tsimba pour réaliser, dans le cadre de l'Abbaye de Fontfroide, une oeuvre en résonance avec celle d'Ousmane Sow?

En acceptant cette résidence, Freddy Tsimba répond au désir de Gustave Fayet, bâtisseur et artiste, de faire de l'Abbaye de Fontfroide une maison d'art, un lieu d'accueil et de dialogue interculturel, un foyer de création artistique.

'Je suis très heureux de participer à cet événement qui rend hommage à Ousmane Sow, un artiste pour lequel ma considération est sans limite. J'ai beaucoup réfléchi au projet que je pourrais réaliser. Ousmane Sow a célébré le corps dans toute sa splendeur et une chose me revient à l'esprit : son oeuvre forte, sa grande sculpture « Le Guerrier debout » (série Masai). Une oeuvre qui saisit le regard et dont j'aimerais m'inspirer pour ma résidence. J'aimerais m'inspirer en particulier de la tête que je souhaiterais réaliser en grand format (environ 250 cm) avec des matériaux de récupération (clés, cuillères, tapettes à souris...).



Pourquoi choisir cette oeuvre du « Guerrier Masai » ? L'histoire remonte à l'année 2001, au Canada, lorsque j'ai découvert et vu les oeuvres d'Ousmane Sow. Je n'oublierai jamais que j'étais un des artistes qui concouraient pour le Prix de la Francophonie et que lui était président du jury sculpture. Je n'oublierai pas non plus notre première rencontre après avoir gagné le second prix : au moment où moi j'étais aux anges, il est venu vers moi et m'a dit : « C'est toi qui avais gagné le premier prix, je me suis fâché avec les autres membres du jury parce que pour moi tu étais le meilleur ! ». Le jeune artiste que j'étais en eut les larmes aux yeux. Et je suis très heureux aujourd'hui de pouvoir rendre hommage à ce magnifique souvenir tout en liant mon travail à celui d'un maître, Ousmane Sow' – Freddy Tsimba, le 13 janvier 2020

PROGRAMME

Exposition : l'oeuvre *l'Immortel* créée par Freddy Tsimba sera exposée à l'abbaye jusqu'en octobre 2021

AfricaMuseum de Tervuren (Belgique) : suite à sa résidence artistique à Fontfroide, Freddy Tsimba partira en Belgique où une trentaine de ses oeuvres seront exposées à l'AfricaMuseum.

Bienvenue Tsimba Freddy (Congo RD), Médaille d'argent en Sculpture aux Ves Jeux de la Francophonie, Canada 2001

RDC: fin de la résidence artistique de Freddy Tsimba à l'Abbaye de Fontfroide (France), avec à la clé une nouvelle oeuvre du génial sculpteur congolais (actualite.cd)

- <https://actualite.cd/2020/10/13/rdc-fin-de-la-residence-artistique-de-freddy-tsimba-labbaye-de-fontfroide-france-avec-la>
- le 13 octobre 2020



Toute la culture sur ACTUALITE.CD

L'Abbaye de Fontfroide à Narbonne (dans le sud de la France) a accueilli en résidence Freddy Tsimba pendant tout le mois de Septembre et la première moitié du mois d'octobre.

L'artiste-sculpteur a réalisé in situ une oeuvre dénommé « L'Immortel » en écho aux sculptures d'Ousmane Sow, décédé le en décembre 2016. Les deux hommes se respectaient. C'est Ousmane Sow, alors Président du jury des arts visuels qui avait décerné en 2001, le prix des Jeux de la Francophonie à Freddy Tsimba.

L'Immortel sera exposé à l'abbaye jusqu'en octobre 2021.

A la suite à cette résidence artistique, Freddy Tsimba partira en Belgique où une trentaine de ses oeuvres seront exposées à l’AfricaMuseum.



Vendredi 09 octobre L'Immortel de Freddy Tsimba a trouvé place entre les arbousiers de la Cour Louis XIV, avec l'aide de l'équipe de Fontfroide et l'artiste, et sous la supervision de Mme Béatrice Soulé, veuve d'Ousmane Sow. 250 kilos de métal, de "tapettes de souris" (comme il se dit à Kinshasa), pour une oeuvre d'environ 2m50 de haut. Freddy Tsimba a quitté l'abbaye ce dimanche afin de rejoindre Bruxelles et plus

Bienvenue Tsimba Freddy (Congo RD), Médaille d'argent en Sculpture aux Ves Jeux de la Francophonie, Canada 2001

Prix de la Francophilie des médias 2020 (cm.ambafrance.org)

- <https://cm.ambafrance.org/Prix-de-la-Francophilie-des-medias-2020>
- Le 13 octobre 2020



L'ambassade a reçu le 16 septembre les lauréats du Prix de la Francophilie des médias, organisé par le Réseau des Journalistes Culturels du Cameroun à l'occasion de la célébration des 50 ans de la francophonie.

Découvrez l'article qui a obtenu le 1er prix, décerné à Madame Elsa KANE

Culture

Quand le français convie les artistes au rendez-vous du donner et recevoir

Utilisée comme un instrument, la langue française leur permet de promouvoir leurs spécificités culturelles et de s'inscrire dans une démarche de partage et de solidarité à travers la musique, le slam, le conte ou la formation artistique.

Des rides creusent le visage. Elles trahissent l'effort fait pour trouver le ton juste. Les mots claquent comme une porte qu'on referme avec violence, le texte est engagé et parle de jeunesse et d'espoir. Ce vendredi à La Case des Arts, temple culturel situé à Essos dans l'arrondissement de Yaoundé 5, des artistes en répétition préparent un spectacle pour le même soir. Parmi eux des slameurs, ils y sont depuis les premières heures de la matinée. L'enjeu est aussi de se préparer pour les différents

concours de slam et poésie organisés à Yaoundé dans le cadre des 50 ans de la Francophonie. Une odeur de sueur mêlée à celle plus discrète des parfums embaume désormais La Case des Arts. Dans leur enthousiasme juvénile et créatif, peu d'entre eux connaissent le lien existant entre cette case et la Francophonie. D'une architecture rappelant effectivement une habitation traditionnelle, La Case des Arts a été bâtie quelques temps après le sacre de la chanteuse Kareyce Fotso, médaillée d'argent catégorie chansons aux jeux de la Francophonie de Beyrouth au Liban en 2009 avec son titre « Pac-ler française ».

Solidarité

Cadre modeste, équipée d'une bibliothèque et d'une scène pour les spectacles, La Case des Arts est l'expression des valeurs de solidarité et de partage défendues par l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif). L'idée telle que présentée par Kareyce Fotso était d'offrir un cadre de création, de diffusion et de formation artistique aux jeunes. Engagée dans une démarche de professionnalisation des métiers de l'art, La Case des Arts est venue combler le manque criard d'espaces culturels dans une ville comme Yaoundé connue pour son bouillonnement artistique.

Recevoir et donner, détecter et encadrer ont toujours été important pour l'ambassadrice de bonne volonté des jeux de la Francophonie de 2017 à Abidjan. Elle se souvient, qu'à ses débuts dans la chanson, de tels cadres lui ont cruellement fait défaut pour l'apprentissage de la musique autre que dans les cabarets. Ce n'est donc pas un hasard si La Case des Arts est située en face du Lycée Bilingue d'Essos. Elle offre aussi un cadre d'animation sociale. A La Case des Arts, la diversité culturelle se met au service de l'éducation. Sa bibliothèque offre une alternative aux jeunes qui peuvent s'y réfugier et échapper ainsi à l'ambiance des nombreux bars et snacks ouverts partout dans Essos.

La Case des Arts s'est construite une solide réputation dans la promotion de la culture urbaine (rap, slam, reggae, r'n'b) et du folklore camerounais. En novembre 2019, des musiciens du Burundi, du Rwanda Lion King y ont donné un spectacle contribuant ainsi à inscrire le lieu dans la dynamique du dialogue interculturel.

Des pépites sont sorties de cette fabrique. Elles ont su s'approprier le français pour en faire un instrument de leur art. Lydol est de ces artistes-là. Pour la slameuse, travailler dans l'espace francophone est source de richesse, de rencontres et d'opportunités en ce sens qu'elle ne se sent pas enfermée dans un modèle culturel unique. Le français c'est plus de 200 locuteurs à travers le monde, 88 Etats et gouvernements et un parler qui s'enrichit des spécificités locales et des créativité de ses locuteurs.

« A mes débuts, j'écrivais dans un français pur. Je me suis remise en question, me demandant ce que j'apporte de plus au monde qui me regarde. Le français tel que parlé au Cameroun est d'une vitalité. Il se nourrit de nos langues locales, des anglicismes, etc. Pour le Prix Découverte Rfi 2019, j'ai postulé avec un texte en Camfranglais, « Le Ndem » avec lequel j'ai été finaliste. Je remarque l'intérêt nouveau que mon travail suscite auprès du public. Parmi ceux qui ne s'intéressaient pas au slam, plusieurs viennent déjà aux ateliers d'écriture que j'anime. Ils se sont reconnus dans mes textes. Les expressions reprises leur sont familières. C'est extraordinaire », se réjouit l'artiste contente de venir les mains chargées à ce rendez-vous du donner.

Diversité

« Quand je vais au Tchad, au Sénégal en Côte d'Ivoire, mes textes suscitent l'intérêt de ceux qui veulent en savoir plus sur ma culture. J'ai été en 2018 au Festival Sauti za Busara en Tanzanie. C'était la première fois qu'ils avaient une slameuse francophone. Ils ont été contents de voir qu'on pouvait

répandre cette forte émotion. C'est ça l'avantage du français du Cameroun, sa pratique est multilatérale et on se glisse entre différents mondes », fait-elle savoir.

Digne descendant des Yebekolo, dans le département du Nyong-Mfoumou, région du Centre, Azazou est un jeune conteur qui pense que l'Oif contribue à la valorisation des spécificités culturelles des peuples. « Le français est un canal de transmission pour moi. C'est une très belle langue qui me permet de partager les contes reçus en ma langue le yebekolo avec un public cosmopolite réunis autour de la Francophonie. Parler français et yebekolo à la fois est une grande richesse. Je suis un artiste conservateur moderne. Je ne voudrais pas m'enfermer dans une cage strictement traditionnelle ou strictement moderne. Mon art est un mélange de tout. Je crois en la beauté du monde par le truchement de nos individualités et de la diversité. Quand je conte en français, il y'a toujours des choses qui sont plus fortes et plus belles à dire en yebekolo. Il y'a les noms des personnages qu'on ne peut traduire en français pour des raisons d'identité et d'originalité. Le français n'est que la transposition de ma langue maternelle. Je reçois la sagesse de mes ancêtres en yebekolo et je la partage en français. Je ne crois pas que je parle français comme un français de France. Je le parle à ma manière avec certaines expressions qui littéralement viennent du yebekolo à travers les proverbes. Je parle français comme je le sens avec la sensibilité d'un conteur formé à l'école traditionnelle de l'art oratoire chez nous les fang – beti ».

Elsa Kane

Kareyce Fotso (Cameroun), médaille d'argent au concours de Chanson des Vies Jeux de la Francophonie, Liban 2009

UNE EXPOSITION VA FAIRE DIALOGUER FREDDY TSIMBA ET OUSMANE SOW, JUSQU'AU 21 MARS PROCHAIN (<http://homeviewsenegal.com/>)

- <http://homeviewsenegal.com/index.php/2020/10/17/une-exposition-va-faire-dialoguer-freddy-tsimba-et-ousmane-sow-jusquau-21-mars-prochain/>
- le 17 octobre 2020



(APS) – L’abbaye de Fontfroide propose un dialogue entre les œuvres des artistes Freddy Tsimba et Ousmane Sow, du 10 octobre au 21 mars 2021, à travers une exposition comprenant notamment deux œuvres inédites du sculpteur sénégalais décédé le 1er décembre 2016, a-t-on appris de source proche des organisateurs.

“En relation avec l’exposition Distance Ardente sous le commissariat d’Hicham Daoudi qui se déroulera au Musée Régional d’Art Contemporain Languedoc Roussillon du 10 octobre 2020 au 21 mars 2021, et dans le cadre de la Saison Africa 2020-2021, l’Abbaye de Fontfroide propose un dialogue entre les œuvres des artistes Freddy Tsimba et Ousmane Sow”, peut-on lire dans un dossier de presse consacré à cette exposition.

L’abbaye de Fontfroide, une abbaye cistercienne située sur le territoire de la commune de Narbonne, est actuellement un monument privé détenu par les descendants de Gustave Fayet, un peintre et collectionneur français, proche de Paul Gauguin et d’Odilon Redon.

L’artiste congolais Freddy Tsimba, en résidence au sein de l’abbaye du 11 Septembre au 10 Octobre 2020, réalisera une œuvre in situ en écho à un ensemble de sculptures, dont deux œuvres inédites du sculpteur sénégalais, indique le communiqué, selon lequel cette exposition est organisée dans le cadre de la 9e édition de “IN SITU Patrimoine et Art Contemporain en Occitanie”, portée par l’association “Le Passe Muraille”.

A l’occasion de cette exposition, les visiteurs de l’Abbaye de Fontfroide pourront découvrir deux œuvres inédites du défunt sculpteur sénégalais, premier Africain à intégrer l’Académie des Beaux-Arts, à Paris.

“Le Nouba qui se maquille” (série Nouba) et “Saint Jean Baptiste” sont ces deux œuvres inédites à découvrir. “Cette tête de St Jean Baptiste pour lequel l’artiste avait une véritable passion et qu’il avait

inscrit dans sa série intitulée +Merci+ autour des grands hommes qui marquèrent sa vie, fut en effet découverte après son décès, dans la cave de sa maison à Dakar”, renseigne le dossier de presse de l’exposition.

“Ces deux pièces, dans la matière créée par Ousmane Sow, voisineront avec une œuvre en bronze : La mère et l’enfant, issue de la série Masai, série à laquelle répondra la création de Freddy Tsimba, puisque ce dernier travaillera autour de l’emblématique guerrier masai d’Ousmane Sow : Le guerrier debout”, précise-t-il.

De son vivant, Ousmane Sow n’a pas cessé de soutenir le travail de son jeune collègue congolais, qui compte une cinquantaine d’expositions en Afrique, en Europe, au Canada et en Chine, avec à la clé de nombreux prix et distinctions en France et au Canada.

La rencontre entre les deux hommes remonte à 2001, lorsque Freddy Tsimba remporta les Jeux de la Francophonie pour sa sculpture “Victime malgré elle”, avec Ousmane Sow, président du jury des arts visuels.

En 2018 ensuite, pour célébrer l’anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme adoptée par les Nations unies en 1948, une sculpture monumentale de Freddy Tsimba est installée dans le grand escalier du Théâtre de Chaillot, intitulée “La Porteuse de vies”.

“Porteuses de vies pourrait être le qualificatif commun aux œuvres de ces deux artistes qui firent de la lutte et de la guerre la métaphore de leur travail, pour délivrer un message de paix empreint de spiritualité. Avec, pour composantes essentielles, des matériaux de récupération, dont, en ce qui concerne Freddy Tsimba, des douilles de cartouches ramassées sur les champs de bataille”, note le document.

D’où le choix “cohérent” porté sur Freddy Tsimba pour réaliser, dans le cadre de l’Abbaye de Fontfroide, une œuvre en résonance avec celle d’Ousmane Sow, pour rendre hommage au célèbre sculpteur sénégalais.

“Je suis très heureux de participer à cet évènement qui rend hommage à Ousmane Sow, un artiste pour lequel ma considération est sans limite. J’ai beaucoup réfléchi au projet que je pourrais réaliser. Ousmane Sow a célébré le corps dans toute sa splendeur et une chose me revient à l’esprit : son œuvre forte, sa grande sculpture « Le Guerrier debout » (série Masai). Une œuvre qui saisit le regard et dont j’aimerais m’inspirer pour ma résidence”, déclare l’artiste congolais dans des propos cités dans le dossier de presse.

Il ajoute : “J’aimerais m’inspirer en particulier de la tête que je souhaiterais réaliser en grand format (environ 250 cm) avec des matériaux de récupération (clés, cuillères, tapettes à souris...)”.

“L’histoire remonte à l’année 2001, au Canada, lorsque j’ai découvert et vu les œuvres d’Ousmane Sow, confie-t-il. Je n’oublierai jamais que j’étais un des artistes qui concouraient pour le Prix de la Francophonie et que lui était président du jury sculpture”.

“Je n’oublierai pas non plus notre première rencontre après avoir gagné le second prix : au moment où moi j’étais aux anges, il est venu vers moi et m’a dit : « C’est toi qui avais gagné le premier prix, je me suis fâché avec les autres membres du jury parce que pour moi tu étais le meilleur ! »”, poursuit Freddy Tsimba.

L’artiste congolais est sorti de l’Académie des Beaux-Arts de Kinshasa en 1989 (option sculpture monumentale), et travaille depuis lors le bronze et le ciment.

Freddy Tsimba doit sa notoriété à plus d’une cinquantaine d’expositions en Afrique, en Europe, au Canada et en Chine. Il a obtenu de nombreux prix et distinctions en France et au Canada.

“Ma vraie école, même si j’ai fait les Beaux-Arts de Kinshasa, c’est la rue où je me fournis en abondance, Mes maîtres ont été les forgerons auprès desquels pendant 5 ans j’ai appris la technique du feu et de la soudure”, dit celui qui fut l’un des représentants de la République Démocratique du Congo à la 7ème Biennale de Dakar en 2002.

“Assemblant et soudant des matériaux de récupération – ici des douilles de cartouches, là des cuillères – il dénonce les tragédies engendrées par la guerre. Par ses sculptures expressionnistes morcelées et provocatrices, il témoigne des questions essentielles de l’humanité et de ses réponses ravageuses et universelles”, lit-on encore.

“Ma force me vient de mes œuvres. Je ne suis pas là pour séduire, je suis là pour témoigner. Pour réaliser mes sculptures, je risque ma peau et elle n’a pas de prix. J’ai récupéré dix mille cartouches dans des zones difficiles pour réaliser mes sculptures mais combien en reste-t-il ? Des tonnes !”, déclare-t-il encore.

Né le 10 octobre 1935 à Dakar, Ousmane Sow était connu pour ses sculptures monumentales de guerriers qui ont fait le tour du monde. Pourtant, il n’a accédé à la reconnaissance artistique qu’à la cinquantaine, après avoir exercé comme kinésithérapeute en France et au Sénégal.

Considéré comme une figure majeure de l’art contemporain africain, le sculpteur sénégalais a magnifié les grands peuples du continent noir à travers ses œuvres.

Jusqu’à l’âge de 50 ans, il sculptait pour son plaisir et détruisait ses œuvres par manque de place notamment. Le succès de sa première exposition au Centre culturel français de Dakar en 1987 annonçait la fulgurante carrière de celui qui avait coutume de répéter qu’il n’avait “jamais eu de patron”.

Il était notamment connu pour ses sculptures monumentales de guerriers qui ont donc fait le tour du monde depuis que le grand public l’a découvert en 1999 lors d’une rétrospective sur le pont des Arts à Paris.

Guerriers Masai du Kenya, lutteurs de l’ethnie Nouba du Soudan du Sud, Indiens d’Amérique. Il s’agit de sculptures monumentales aux tons brun-ocre, créées à partir d’une mixture secrète, macérée pendant plusieurs années et appliquée sur des ossatures de fer, de paille et de jute.

Ousmane Sow poursuivra son exploration des peuples africains avec les Masai, les Zoulous, puis les Peuls, avant de s’intéresser aux Indiens d’Amérique à travers la mythique bataille de Little Big Horn. Ousmane Sow a aussi exploré la sculpture de grandes figures ayant marqué sa vie – Victor Hugo, de Gaulle, Mandela – et rêvait d’un “musée des grands hommes”.

Au côté de ces personnalités, il voulait voir figurer son père, Moctar Sow, décédé en 1956.

BK

APS

Bienvenue Tsimba Freddy (Congo RD), Médaille d’argent en Sculpture aux Ves Jeux de la Francophonie, Canada 2001

Sport malien : Mme Sangaré Aminata Keïta demande la révision de l’Arrêté interministériel fixant les primes des sportifs (<http://news.abamako.com/>)

- <http://news.abamako.com/h/242286.html>
- le 20 octobre 2020

La présidente de la Fédération malienne d’athlétisme (FMA) Mme Sangaré Aminata Keïta, était la semaine dernière l’invitée du deuxième numéro de l’émission « 90 minutes pour convaincre » de

l'Association des journalistes sportifs du Mali (AJSM). La présidente de la FMA en a profité pour révéler quelques insuffisances qui bloquent le développement de l'athlétisme au Mali. « Nous avons constaté que les remue-ménages au niveau de la fédération sont dus aux insuffisances dans les textes. Le bureau fédéral a fait le toilettage des textes qui n'ont pas pu être validés par l'assemblée générale pour cause de la Covid-19 », a-t-elle confié. « La deuxième cause de blocage, c'est l'Arrêté interministériel fixant les primes des sportifs. C'est un problème et nous avons toujours décrié ce texte. A défaut d'avoir l'égalité, nous demandons l'équité dans le traitement des sportifs. Les athlètes sont frustrés et ils attendent des années pour avoir leurs primes. Nous avons des primes en retard de de plusieurs années. C'est problématique. Il y a un seul drapeau malien et il n'y a que des Maliens qui font différents sports, mais il n'y a pas de sous Malien. Nous avons toujours demandé la révision de l'Arrêté, mais ils ne nous écoutent pas », a insisté la patronne de l'athlétisme malien. Elle est étonnée également que l'organisation des voyages pour les compétitions internationales par le département de la Jeunesse et des Sports posent toujours problèmes. « C'est toujours l'incertitude. Comment un athlète peut se préparer pour une compétition quand il est dans l'incertitude. Très souvent le voyage est annulé à la veille du départ. Il faut qu'on puisse gérer les voyages pour des compétitions internationales pour pouvoir réaliser des belles performances », a fustigé la présidente de la FMA. Pour elle, un autre facteur bloquant pour le développement de l'athlétisme malien est le problème d'infrastructures et d'équipements. « La piste du Stade Modibo Keïta, considérée comme la meilleure de la sous-région, est en dégradation avancée », déplore Mme Sangaré Ami Keïta. Réélue à la tête de la FMA en 2017, elle a estimé que sa politique à la tête de l'instance dirigeante de l'athlétisme malien a porté ses fruits. « Mon programme s'articule autour de quatre axes : l'administration, les compétitions, les stages et l'équipement. On ne peut rien réussir sans une administration forte. Toutes les compétitions prévues ont été organisées. Nous avons créé des nouvelles compétitions et nous les avons catégorisées : cadet, junior et senior. Nous avons décentralisé les compétitions en créant des zones de développement de l'athlétisme à travers le pays. Les compétitions zonales, dans chaque catégorie, servent des éliminatoires pour les championnats nationaux. La décentralisation des compétitions a créé de l'engouement dans la pratique de l'athlétisme. Aujourd'hui, la Fédération malienne d'athlétisme compte 31 clubs affiliés et 1717 athlètes licenciés. On peut dire que l'athlétisme est en train d'être implanté et pratiqué part tout au Mali. Nous aujourd'hui 9 ligues, certaines sont en gestation dans les régions nouvellement créées, notamment Kita, San, Bougouni. Il y a de la matière, il faut travailler », a expliqué Mme Sangaré Aminata Keïta.

Autre politique portée par la vice-présidente de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) est la participation qualitative aux championnats d'Afrique dès son arrivée à la tête de la FMA. « Les athlètes ne peuvent plus participer aux compétitions internationales sans le minima. Quand nous avons pris cette décision, nous étions nous-mêmes sceptiques, mais les athlètes maliens ont travaillé et se sont surpassés pour participer en grand nombre aux championnats d'Afrique. Les athlètes maliens ont progressé, même s'il faut travailler davantage », a-t-elle révélé.

La présidente de la FMA a salué la médaille d'or de Djénébou Danté (400m), la médaille d'argent de Kénifing Traoré au javelot et la médaille de bronze de Mamadou Cherif Dia au triple saut. Des médailles remportées en 2017 lors des Jeux de la Francophonie à Abidjan. Mme Sangaré Ami Keïta a bon espoir pour l'athlétisme malien avec les boursiers olympiques, Djénébou Danté, Fodié Sissoko, les jeunes au centre de Lomé, notamment Issa Sangaré et sur le plan local que le Mali peut remporter bientôt une médaille africaine. « 2021 est une année des championnats d'Afrique et des Jeux olympiques. Nous avons des ambitions et nous avons bon espoir », a affirmé l'ancienne sprinter avant

d'ajouter que le Mali ne peut pas organiser en ce moment des compétitions africaines par manque d'installations sportives malgré l'acquisition du chronomètre électronique par la fédération.

Mme Sangaré Ami Keïta est aujourd'hui avec la présidente de la Fédération malienne de golf, Mme Sanglier Niagalé Mariam Diané, les seules femmes présidentes d'une fédération sportive malienne. Et l'ancienne sprinter a estimé qu'être présidente d'une fédération est une chance et un défi. « Je suis en mission depuis le début de ma carrière d'athlète. C'est une mission exaltante que j'effectue avec beaucoup de bonheur. Je suis accompagné d'une équipe fédérale dynamique. Quand un homme brigue un poste, les gens trouvent cela normal, mais quand c'est une femme, les gens se posent des questions sur sa capacité. Je relève avec beaucoup de plaisir ce défi pour la jeune génération. Aujourd'hui, il y a beaucoup de femmes présentes sur l'échiquier et qui ont la capacité de relever le défi », a indiqué la présidente de la FMA. Et d'ajouter : « Etre épouse, mère de famille, assumer ses fonctions administratives, c'est très compliqué. J'ai eu la chance d'être accompagnée par ma famille dès le début de ma carrière sportive et administrative. Mon meilleur soutien, c'est ma famille qui a compris que j'avais comme passion l'athlétisme. Je loue mon époux qui a une grande compréhension et qui a su qu'il fallait m'accompagner. Mais j'avoue, c'est très difficile. Il faut discuter pour que les gens puissent comprendre. Ce n'est pas la peine de faire un bras de fer avec la famille, il faut expliquer », a confié Mme Sangaré Ami Keïta.

Ousmane CAMARA

Paru aussi dans : bamada.net

- <https://bamada.net/sport-malien-mme-sangare-aminata-keita-demande-la-revision-de-larrete-interministeriel-fixant-les-primas-des-sportifs>

Dante Djenebou (Mali), médaille d'or, Athlétisme féminin, 400 m, Villes Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire / Abidjan 2017

Mamadou Chérif Dia(Mali), médaille de bronze en Athlétisme masculin (Triple saut) aux Villes Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire 2017

Des athlètes de 11 pays attendus au Grand Prix CAA de Yaoundé ce samedi (www.infosplusgabon.com)

- <https://www.infosplusgabon.com/component/content/article/29526-2020-10-22-09-15-49>
- le 22 octobre 2020

Dakar, Sénégal, 22 octobre (Infosplusgabon) - Ce samedi 10 octobre, Yaoundé au Cameroun accueille la 4ème édition de son Grand Prix CAA (Confédération africaine d'athlétisme) au stade Ahmadou Ahidjo. Cette compétition programmée au lendemain de l'assouplissement des mesures barrières liées à a pandémie du nouveau coronavirus, promet d'être d'un bon niveau.

Onze pays ont d'ores et déjà annoncé leur participation dont certains avec des athlètes de haut niveau. A l'image du Nigeria, grande puissance de l'athlétisme africain, qui déplace une délégation de 6 athlètes dont Emmanuel Orowolo qui avait remporté les 100 m lors de la précédente édition. Ou encore le Bénin dont la tête de liste des 4 athlètes sera Noëlle Yarigo, championne de France du 200 mètres. Voire même le Congo qui se déplacera avec, parmi ses trois représentants, Natacha Ngoye, médaillée d'or sur 100 m aux derniers Jeux de la Francophonie.

Le Kenya et la Centrafrique aligneront chacun 2 athlètes ; tandis que Djibouti, la RD Congo, La Zambie, l'Ethiopie, le Tchad et les Etats-Unis déplaceront chacun un athlète.

FIN/INFOSPLUSGABON/OOL/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon

***NGOYE AKAMABI NATACHA (Congo), médailles d'or, Athlétisme féminin (100 m et 200 m), Villes
Jeux de la Francophonie Côte d'Ivoire / Abidjan 2017***

Fiston Mwanza Mujila : « Puis-je écrire dans une langue que mon père ne parle pas ? » (www.lemonde.fr)

- https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/10/25/fiston-mwanza-mujila-puis-je-ecrire-dans-une-langue-que-mon-pere-ne-parle-pas_6057296_3260.html
- le 25 octobre 2020

L'auteur, qui vit depuis plus de dix ans en Autriche, n'écrit pas en luba, la langue familiale parlée dans le sud-est du Congo-Kinshasa, mais en allemand ou en français. Avec une virtuosité dont « La Danse du Vilain » témoigne.



L'écrivain congolais Fiston Mwanza Mujila, en 2020, à Paris. Philippe Matsas/Leextra via Leemage

Avant tout, son nom. Ce qui n'est en réalité pas si simple : « *Sur ma carte d'identité, c'est Mwanza Mujila pour le nom. Fiston, pour le prénom. Mais ma famille m'appelle toujours Mwanza, ou par un surnom. Moi-même, je considère Fiston plutôt comme un surnom pour me différencier de mon père dont je porte le nom* », explique diligemment Fiston Mwanza Mujila au « Monde des livres ». Le romancier, qui vit à Graz, en Autriche, est de passage, fin septembre, à Paris ; pour présenter son deuxième roman, *La Danse du Vilain* (après *Tram 83*, Métailié, 2014, Grand Prix du premier roman de

la Société des gens de lettres). Et, dans cet exubérant récit des errances à travers une cité minière d'enfants des rues, d'un écrivain autrichien, d'une madone (au moins) bicentenaire et de bien d'autres personnages encore, chacun sait le poids d'un nom. Que, par exemple, « *certaines gars coupent les bières sans regarder ou cambriolent car destinés par le nom qu'ils arborent* ».

Lié par son nom peu commun aux soubresauts du Zaïre

Aussi n'est-on pas surpris que, dans le petit salon de l'hôtel où on le rencontre, Mwanza Mujila insiste sur l'histoire de son nom. « *Je suis né à l'époque de "l'authenticité", avance l'écrivain congolais. C'était un mouvement économique, politique et culturel de "zaïrisation" lancé par Joseph-Désiré Mobutu [1930-1997]. Il était interdit d'arborer un prénom chrétien, c'est-à-dire un prénom de l'Occident. Lui-même est devenu Mobutu Sese Seko, tandis que le Congo-Kinshasa fut rebaptisé "Zaïre".* » Quand la politique d'authenticité s'est essoufflée, ses parents lui ont demandé s'il voulait un « vrai » prénom. Réponse du jeune Fiston : « *Cela ne m'intéresse pas.* » Ce qui l'intéressait, en revanche, c'est d'être lié par son nom peu commun aux soubresauts du Zaïre. Et surtout, dit-il avec un franc sourire, « *le fait de partir d'emblée avec un nom en lambeaux* ».

Car avoir un nom qui n'en est pas un permet tout un tas de choses. Se réimaginer, par exemple. « *Quand quelqu'un a un nom amoché, affirme Fiston Mwanza Mujila, on peut lui forger d'autres noms jamais définitifs, qui l'accompagnent dans les différents moments de sa vie.* » Lorsque l'écrivain était enfant, c'était Mwanza Nkongolu (« arc-en-ciel » en luba) ou Tshimankinda (« héros »). A la sortie de *Tram 83*, Mukalenga (« souverain »). Il y a aussi le nom qu'il s'est lui-même choisi : Mwanza Nkangi, Mwanza Mbala – « serpent mâle » et « serpent femelle ». Dans la culture du peuple luba, leur rencontre fait naître l'arc-en-ciel, lequel « *arrête la pluie et sa mégestion* », écrit-il dans un poème intitulé « Kasala pour moi-même II » (non publié).

Voir la suite sur : https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/10/25/fiston-mwanza-mujila-puis-je-ecrire-dans-une-langue-que-mon-pere-ne-parle-pas_6057296_3260.html

Fiston Mwanza Mujila (Congo RD), médaille d'or au concours de Littérature des Vies Jeux de la Francophonie, Liban 2009

Fierté du Sénégal – Mame Maty Mbengue, ancienne basketteuse: La saga d'une «Reine» (<http://homeviewsenegal.com/>)

- <http://homeviewsenegal.com/index.php/2020/10/28/fierte-du-senegal-mame-maty-mbengue-ancienne-basketteuse-la-saga-dune-reine/>
- Le 28 octobre 2020



Certains sportifs sénégalais se sont distingués sur les pelouses, les pistes, les tapis et autres parquets du continent africain et dans le monde. Ils ont porté haut l'étendard national. Parmi ceux qui ont fait gagner le Sénégal figurent les «Lionnes» avec comme icône, dans les années 1990 à 2000, Mame Maty Mbengue. L'histoire et les confidences de la Meilleure basketteuse d'Afrique du siècle méritent d'être contées. Partagées.

Par Mamadou DIOUF – LE SOLEIL

Elle a tiré sa révérence en novembre 2000 à Tunis, au soir d'un cinquième sacre continental avec les «Lionnes» du basket. «Un de mes meilleurs souvenirs, car c'est très important de terminer sa carrière en beauté. Ce succès, je l'ai bien aimé car j'avais répondu à tous les espoirs placés en moi en contribuant à la reconquête du titre africain par notre pays. Il y a aussi mon titre de «Reine» en 1986 qui m'a beaucoup marqué parce que c'était ma première distinction individuelle. C'était une source de motivation. Je l'avais pris comme un encouragement à persévérer. Le titre de Meilleure sportive du Sénégal «Lion d'or» 1990 fait aussi partie de mes distinctions inoubliables. Je suis aussi fière de mon élection comme Meilleure basketteuse de Dakar du Cinquantenaire en 2010 car c'était à l'issue d'un sondage et d'un vote. Et aussi de celle de Meilleure basketteuse africaine du Cinquantenaire

remportée en 2011, c'est un honneur et une fierté d'être distinguée sur tout un continent. Dans d'autres pays, ce titre aurait été fêté à sa juste dimension». Excusez du peu.

À sa famille surtout, ses enfants auxquels elle a «décidé désormais de consacrer [son] temps», elle aura sans nul doute beaucoup de belles choses à raconter. «J'ai fait un départ volontaire à la Lonase où j'étais chef de la gestion des stocks en mars dernier pour bien m'occuper de l'éducation de mes enfants qui sont très jeunes». Son parcours qui lui a permis de faire partie du club très fermé de ceux qui ont fait gagné le Sénégal des lauréats de l'excellence sportive mérite le détour. D'être conté.

EXCELLENCE SPORTIVE



Car la trajectoire dorée de la «Lionne» au regard d'ange et au tempérament sportif de feu a fière allure ! Elle a, au propre comme au figuré, la taille d'une légende vivante du basket-ball sénégalais. Et africain. Avec elle, la réussite a le nom d'un charme en mouvement sur le parquet. La réussite a, tout simplement, le nom de Mame Maty Mbengue ou MMM. Une signature de qualité qui tisse, au-dessus des temps, une couronne de gloire. Elle est fille du siècle dernier et icône de tous les siècles. Meilleure basketteuse de Dakar et surtout meilleure joueuse du continent noir du cinquantenaire, cette suzeraine est dans la légende des cinq dernières décennies du 20^{ème} siècle. Et au-delà !

Vous y êtes ? Voilà, c'est adjugé ! Mame Maty Mbengue est la Meilleure basketteuse africaine du cinquantenaire de Fiba-Afrique (1960-2010). Un demi-siècle d'une gracieuse plénitude sur les terrains de la balle orange. Un demi-siècle d'une dextérité qui n'a d'égal que le devoir d'excellence. Au pays des merveilles sportives, MMM est tout simplement Reine. Disons, la «Reine des reines», dans un cru du tonnerre ayant comporté des signatures prestigieuses sur deux générations successives. Elle est la benjamine des anciennes comme Mame Penda Diouf, Marième Bâ,

Nafissatou Diagne, Rokhaya Pouye, vainqueurs du sceptre continental en 1984. Elle a donc joué avec la première vague de joueuses sénégalaises qui a trusté 5 titres (1974, 1977, 1979, 1981 et 1984) aux compétitions continentales. Plus tard, elle est l'ancienne des benjamines : Khady Diop, Adama Diakhaté, Anne Marie Diokh, Nathalie Sagna, Aminata Kane, Mborika Fall, Adama Diop.

Mame Maty Mbengue est tout simplement le trait d'union entre ces deux générations. Cette passerelle de talent, forgée à la fois dans le feu de la persévérance et la grâce de la technicité, est «Reine» : traduisez la Meilleure joueuse sénégalaise 1986, avec un palmarès en or massif (vainqueur du championnat d'Afrique féminin des nations en 1984, 1990, 1992, 1997 et 2000, des Jeux de la Francophonie 1997). Ses mains rendent au jeu sa noblesse. Sa tête, également, l'encline à allier savoir-faire et savoir-être. En elle-même, elle est une marque de fabrique : la dextérité en tête de raquette et un bras roulé ravageur digne de l'inventeur du «skyhook», la légende de la Nba Kareem Abdul Jabbar. Le sceau d'une poésie du parquet !

«La force du basket sénégalais, c'était d'abord l'entente au sein de la fédération. Il y a aussi la très bonne formation. À l'époque, en équipe nationale, nous bénéficions d'un régime sports-études. On ne rentrait à la maison que les mercredis et les vendredis. Tout le reste du temps nous étions ensemble sous la direction de Pa Bona (feu Bonaventure Carvalho) et d'une grande dame (feue) Awa Dia, qui outre le basket nous apprenaient le savoir-vivre, le savoir-être, pour tout dire nous donnaient une très bonne éducation.»

MAIN ET CŒUR D'OR

Ce talent est porté par un grand cœur. L'ancien pivot de la Jeanne d'Arc de Dakar est une femme aux qualités certaines. Quelle est la joueuse sénégalaise qui achetait des paires de chaussures à ses partenaires et adversaires ? Qui était surnommée, par les dirigeants du basket, «Ndèye Déléguée» parce qu'elle s'occupait des questions sociales de ses coéquipières ? Cette générosité porte le nom de Mame Maty Mbengue !

Elle a réussi des pièces de maître, comme en peinture. Son plus beau morceau d'anthologie date de mars 1990, à Tunis, à l'occasion de la 12^e édition du championnat d'Afrique féminin des nations de basket (Afrobasket). Étudiante à l'université d'Ohio, aux États-Unis (où elle a décroché un Mba en

Business administration), elle transite par Paris pour rallier la capitale tunisienne. Sans visa, elle débarque à l'aéroport Roissy Charles De Gaulle. Arrêtée et menottée de 7h à 20h, elle est relâchée. Meurtrie dans sa chair, elle débarque à Tunis en pleurs, à la veille de la demi-finale. Son dévouement à la «Cause Sénégal» est récompensé par ce dernier panier (70-68) marqué sur une passe de Nathalie Sagna (sa coéquipière à la JA de Dakar) à la dernière seconde et qui a valu aux «Lionnes» la médaille d'or. Le mythe du Zaïre (actuel Rd Congo) des Linguengua Bofonda, Kamanga et autres Limpopo venait d'être exorcisé. À part le championnat d'Afrique de Johannesburg, en 1994, survolé par les Zaïroises, son parcours a presque toujours été jalonné de succès.



«Les Lionnes d'aujourd'hui sont très talentueuses, ce qui leur manque, c'est un peu le temps et la bonne préparation des compétitions. À notre époque, plus de 90 % de l'équipe était sur place, ce qui faisait que la préparation des compétitions était permanente. Aujourd'hui, la majorité de l'équipe est composée d'expatriée disséminée à travers le monde contrairement au Nigeria dont toute l'équipe est constituée d'étudiantes dans les universités américaines». À l'en croire, la reconquête du sceptre continental perdu en 2017 au profit des D'Tigers du Nigéria est une véritable gageure même si elle «est possible». Sans nul doute, l'équipe de Moustapha Gaye devra penser à la surmultiplier pour retoucher le ciel continental.

Pour l'heure, c'est en portant son engagement comme un viatique que Mame Maty Mbengue a fait du chemin. Elle a grandi sous le panier et, mieux, en se hissant à la hauteur des nécessaires coups de génie sur les sentiers abrupts de la victoire. Rien ne présageait cette trajectoire merveilleuse pour la benjamine (16 ans) qui est apparue, pour la première fois en 1984, à Dakar, en championnat d'Afrique des nations. Celle qui a débuté le basket sur le tard (à 14 ans, elle est née le 13 avril 1968 à Dakar), révèle qu'elle ne voulait pas se consacrer à une carrière au basket. Avec le conseil et les entraînements de soutiers comme feu Larry Diouf et plus tard des coaches de la Jeanne d'Arc de Dakar, André Akibodé et Assane

Guissé, elle apprend les rudiments du basket au terrain du collège Saint Michel. Le légendaire Bona, l'inimitable Mamadou Sow et autres Cheikh Fall se chargent de polir ce diamant brut.

Jamais une basketteuse africaine n'a eu une telle aura. Mame Maty Mbengue est la figure légendaire de la phalange insatiable qu'est l'équipe des «Lionnes» du Sénégal. La Meilleure équipe africaine du Cinquantenaire de Fiba-Afrique (1960-2010).

Ce n'est pas un hasard si elle bénéficie de l'onction de tous les spécialistes du basket en Afrique. «Lion d'or» du Soleil 1990 (le titre qui récompense la Meilleure sportive du Sénégal). La «Linguère du Sport» 2004», l'ancienne vice-présidente de la fédération et du Comité de normalisation du basket (Cnbs), «Capitaine Mame Maty», c'est la classe et le patriotisme. Son nom est inscrit en lettres d'or au Panthéon du basket sénégalais et continental.

«C'est au prix d'énormes sacrifices», reconnaît-elle avec le temps. C'est sans nul doute pourquoi, «avec les problèmes crypto-personnels, j'ai préféré me retirer de la Fédération et me consacrer à l'éducation de mes enfants qui sont de bas âge. J'étais une joueuse sans histoires... Les gens ont des souvenirs merveilleux de moi, je ne veux pas gâcher cette image.»

Équipe de basketball du Sénégal (Sénégal), médaille d'or dans la compétition de Basketball féminin des Iles Jeux de la Francophonie, Madagascar 1997

IV. Contact

Direction du Comité International des Jeux de la Francophonie
Organisation internationale de la Francophonie
19-21 avenue Bosquet
75007 Paris
Tel: +33 (0)1 44 37 71 33
cijf@francophonie.org